

Commission of Inquiry into Certain Allegations
Respecting Business and Financial Dealings
Between Karlheinz Schreiber and
the Right Honourable Brian Mulroney



Commission d'enquête concernant les allégations
au sujet des transactions financières et
commerciales entre Karlheinz Schreiber et
le très honorable Brian Mulroney

Public Hearing

Audience publique

Commissioner

L'Honorable juge /
The Honourable Justice
Jeffrey James Oliphant

Commissaire

Held at:

Bytown Pavillion
Victoria Hall
111 Sussex Drive
Ottawa, Ontario

Wednesday, May 13, 2009

Tenue à :

pavillion Bytown
salle Victoria
111, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)

le mercredi 13 mai 2009

APPEARANCES / COMPARUTIONS

M ^e Guy Pratte	Le très honorable Brian Mulroney
M ^e Harvey Yarosky, c.r.	
M ^e François Grondin	
M ^e A. Samuel Wakim, c.r.	
M ^e Jack Hughes	
M ^e Kate Glover	
M ^e Richard Auger	M. Karlheinz Schreiber
M ^e Paul B. Vickery	Procureur général du Canada
M ^e Yannick Landry	
M ^e Philippe Lacasse	
M ^e Amy Joslin-Besner	
M ^e Robert E. Houston, Q.C.	M. Fred Doucet
M ^e Richard Wolson	Avocats de la Commission
M ^e Evan Roitenberg	
M ^e Nancy Brooks	
M ^e Guisepppe Battista	
M ^e Myriam Corbeil	
M ^e Peter Edgett	
M ^e Sarah Wolson	
M ^e Martin Lapner	
M ^{me} Marie Chalifoux	Greffière
M ^{me} Anne Chalmers	Coordonnatrices de la Commission
M ^{me} Mary O'Farrell	

TABLE OF CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Hearing commences at 9:36 a.m. / L'audience débute à 9 h 36	3576
Previously sworn: The Right Hon. Brian Mulroney / Sous le même serment : Le Très Hon. Brian Mulroney	3577
Examination by Mr. Pratte (Cont'd) / Interrogatoire par Me Pratte (suite)	3577
Recess taken at 10:52 a.m. / Suspension à 10 h 52 Hearing resumes at 11:14 a.m. / Reprise à 11 h 14	3633
Recess taken at 11:58 p.m. / Suspension à 11 h 58 Hearing resumes at 2:00 p.m. / Reprise à 14 h 00	3669
Recess taken at 3:15 p.m. / Suspension à 15 h 15 Hearing resumes at 3:37 p.m. / Reprise à 15 h 37	3733
Recess taken at 4:26 p.m. / Suspension à 16 h 26 Hearing resumes at 4:47 p.m. / Reprise à 16 h 47	3773
Hearing adjourns at 4:59 p.m. / L'audience est ajournée à 16 h 59	3783

EXHIBITS / PIÈCES JUSTIFICATIVES

No.	Description	PAGE
P-48	Transcription de l'interrogatoire préalable de Brian Mulroney, datée du 17 avril 1996	3673
P-49	Avis de cotisation et déclarations d'impôt sur le revenu modifiées pour Brian Mulroney	3749

1 apparemment beaucoup et a été hospitalisé, puis opéré,
2 comme je l'ai signalé.

3 34690 Cela dit, M^e Auger aura des
4 commentaires à faire dans les heures qui viennent.

5 34691 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
6 Merci beaucoup.

7 34692 Maître Pratte...?

8 PREVIOUSLY SWORN: THE RIGHT HON. BRIAN MULRONEY /
9 SOUS LE MÊME SERMENT : LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY
10 EXAMINATION: THE RIGHT HON. BRIAN MULRONEY BY MR.
11 PRATTE (Cont'd) / INTERROGATOIRE : LE TRÈS HON. BRIAN
12 MULRONEY PAR M^e PRATTE (suite)

13 34693 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney, pour de
14 simples raisons de commodité, vous pourriez peut-être
15 avoir près de vous ou sous la main le cahier 2,
16 onglet 72.

17 34694 Vous y trouverez -- et nous
18 examinerons ce document dans un instant, mais il s'agit
19 du programme d'un voyage que vous avez fait en Asie, et
20 en particulier en Chine, en septembre 1993.

21 34695 Hier, en fin de séance, nous
22 discutions de ce que vous savez des Nations Unies et de
23 l'expérience que vous en avez. Vous aviez mentionné les
24 Nations Unies dans le contexte de certains des
25 documents que M. Schreiber vous avait remis à Mirabel.

1 34696 Comment vous proposiez-vous alors de
2 commencer à remplir votre mandat d'observateur? Comment
3 est-ce arrivé pour M. Schreiber?

4 34697 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
5 Lorsque, quelques jours plus tard, je suis retourné au
6 chalet, et j'avais rencontré M. Schreiber quelque temps
7 auparavant, j'examinais mon calendrier pour les
8 semaines et les mois à venir, tel qu'il se présentait
9 alors. Je me remettais seulement au travail.

10 34698 Cependant, une activité qui était
11 très importante à mon calendrier, c'était un voyage en
12 Chine et dans d'autres pays d'Asie, du 1^{er} au
13 11 octobre. Nous étions alors probablement le
14 1^{er} septembre ou à peu près cela.

15 34699 Par conséquent, j'ai examiné plus
16 attentivement la documentation que M. Schreiber m'avait
17 remise, y compris les photos complètes du dépliant
18 publicitaire, la documentation de commercialisation où
19 il était partout question des Nations Unies; en
20 examinant le programme pour la Chine, j'ai pensé qu'il
21 serait peut-être utile d'explorer le concept avec les
22 principaux membres des Nations Unies, en particulier
23 les pays du P5, pour entamer le long processus
24 consistant à essayer de savoir ce qu'ils pourraient
25 penser d'un concept comme celui-là.

1 34700 Par conséquent, étant donné que
2 j'allais en Chine, je pensais que ce serait peut-être
3 un bon endroit pour commencer.

4 34701 La Chine fait partie du P5 et a
5 toujours manifesté un vif intérêt pour les Nations
6 Unies. J'ai donc pensé, puisque je n'avais pas reçu
7 d'instructions précises de M. Schreiber, que c'était
8 une bonne façon de démarrer.

9 34702 M^e PRATTE : Pour que ce soit bien
10 clair, monsieur Mulroney, est-ce que votre voyage en
11 Chine était organisé à cette fin ou était-il de toute
12 façon prévu? Ce n'est pas le mot exact, mais --

13 34703 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Oui.

15 34704 M^e PRATTE : Expliquez-moi toutefois de
16 façon générale.

17 34705 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Oui.

19 34706 M^e PRATTE : Nous verrons que le nom
20 des gens d'affaires concernés a été occulté, mais je me
21 demande si, tout en respectant la confidentialité, vous
22 ne pourriez pas faire quelques commentaires sur la
23 façon dont ce voyage s'est déroulé et sur son principal
24 but.

25 34707 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Le

1 but du voyage était de représenter un autre client
2 mais, comme vous le savez, quand on parcourt de telles
3 distances et qu'on rencontre les dirigeants chinois, si
4 l'on a d'autres clients ou d'autres intérêts, c'est une
5 bonne occasion de sonder le terrain, étant donné
6 l'approche chinoise en matière de commerce.

7 34708 À ce niveau-là, on le fait toujours
8 dans un contexte informel, quasi social, puis on passe
9 à des discussions d'affaires plus précises.

10 34709 M^e PRATTE : Bien. Pourriez-vous
11 examiner le programme, à la date du 5 octobre 1993?

12 34710 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Oui...?

14 34711 M^e PRATTE : Vous voyez là que
15 différentes rencontres sont prévues.

16 34712 Monsieur Mulroney, j'aimerais vous
17 poser une question à propos de la première, qui était
18 prévue pour 8 h 30 du matin, un éventuel petit déjeuner
19 avec l'ambassadeur, l'ambassadeur canadien à Pékin,
20 M. Fred Bild.

21 34713 Connaissez-vous M. Bild?

22 34714 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 C'est moi qui l'avais nommé.

24 34715 M^e PRATTE : Pouvez-vous dire si ce
25 déjeuner a eu lieu ou si vous l'avez rencontré lorsque

1 vous étiez en Chine? Vous en souvenez-vous?

2 34716 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Certainement. Oui.

4 34717 M^e PRATTE : Aviez-vous alors discuté

5 avec lui, avant de partir ou lorsque vous l'avez

6 rencontré là-bas, des affaires que vous comptiez faire

7 éventuellement pendant que vous étiez en Chine?

8 34718 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh

9 bien, peut-être d'une façon générale, mais c'était pour

10 des clients privés et c'est la façon dont on a tendance

11 à procéder.

12 34719 Les ambassadeurs peuvent être très

13 utiles dans ce pays-là, mais mes clients, avec lesquels

14 je voyageais, et moi avions notre accès et des amis

15 personnels là-bas. Par conséquent, l'ambassade nous a

16 apporté essentiellement, un certain soutien, un soutien

17 sur le terrain, quoique nous ayons -- nous avons nos

18 installations et nos véhicules personnels, etc.

19 34720 M^e PRATTE : Bien. Si on regarde vers

20 le bas de la liste, monsieur Mulroney, on y voit une

21 rencontre prévue à 11 h 30 -- eh bien, j'aimerais

22 d'abord vous poser la question suivante : est-ce que

23 l'une des rencontres qui sont mentionnées ici -- je

24 vous ai peut-être déjà posé la question -- avait été

25 organisée pour discuter du mandat d'observateur pour le

1 compte de M. Schreiber?

2 34721 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Non. Je ne l'avais rencontré qu'un mois avant et l'idée
4 m'était seulement venue de réfléchir à la façon dont je
5 pourrais faire un certain nombre de choses qui auraient
6 pu lui être utiles. J'ai décidé de profiter du fait que
7 je serais là pour 10 ou 11 jours pour essayer de savoir
8 s'il y avait quelque chose d'utile que j'aurais pu
9 faire sur place.

10 34722 M^e PRATTE : Bien. Je vous ramène alors
11 à ce qui était prévu à 11 h 30, dans la case horaire de
12 11 h 30 à 13 h 30, une rencontre et un déjeuner avec le
13 président de CITIC.

14 34723 Qui est cette personne? Je
15 n'essaierai pas d'en prononcer le nom, monsieur
16 Mulroney. Je suis sûr que vous pouvez le faire mieux
17 que moi. La connaissiez-vous?

18 34724 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

19 Oui.

20 34725 M^e PRATTE : Quel est le nom de la
21 personne?

22 34726 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

23 Wei Ming Yi.

24 34727 M^e PRATTE : Et c'est quoi CITIC?

25 34728 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 CITIC est -- ou était du moins alors la plus grande
2 société de développement en Chine.

3 34729 M^e PRATTE : Bien.

4 34730 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : En
5 grande partie sous contrôle gouvernemental et je pense
6 que cette entreprise avait été établie par Rong Yiren
7 et qu'elle était devenue un gros -- c'est, je suppose,
8 comme une combinaison de, je ne sais pas moi, la Caisse
9 de dépôt et Investissement Québec --, c'est un
10 intervenant majeur dans l'économie chinoise.

11 34731 M^e PRATTE : Avez-vous discuté de votre
12 idée, de votre concept concernant le P5, avec le
13 président de CITIC, à cette occasion?

14 34732 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
15 ne m'en souviens pas.

16 34733 M^e PRATTE : Bien.

17 34734 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
18 suis devenu par la suite un administrateur de cette
19 société.

20 34735 M^e PRATTE : Très bien. Si vous
21 regardez plus bas, il y a une autre rencontre, avec le
22 vice-ministre des Affaires étrangères de la République
23 populaire de Chine.

24 34736 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Oui. C'est le type de personne avec laquelle j'ai

1 probablement -- je ne m'en souviens pas de façon
2 précise, mais c'est le type de personne avec laquelle
3 j'ai probablement entamé des discussions informelles.

4 34737 M^e PRATTE : Connaissez-vous ce
5 monsieur?

6 34738 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 Oui, je le connaissais bien.

8 34739 M^e PRATTE : Et comment l'aviez-vous
9 connu?

10 34740 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Parce qu'il accompagnait souvent un -- lorsque j'y suis
12 allé, en 1986; j'ai fait une visite d'État en Chine et
13 Dung Chow Ping faisait marcher le pays et ce M. Yi
14 était responsable du Secrétariat des affaires
15 étrangères. Ils parlaient un anglais impeccable et, par
16 conséquent, j'ai pu amorcer des relations avec lui.

17 34741 M^e PRATTE : Bien.

18 34742 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 M. Yi était très proche du président.

20 34743 M^e PRATTE : Voyons maintenant au bas
21 de la liste, à « rencontre et banquet » [Traduction],
22 organisés par le vice-premier ministre de la République
23 populaire de Chine.

24 34744 Parlez-moi de cette rencontre. Quels
25 sont vos souvenirs de cette rencontre et de ce banquet?

1 34745 Avant tout, y avait-il eu une
2 rencontre avant le banquet?

3 34746 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

4 Oui. Il s'agissait de Zhu Ronji, qui était alors vice-
5 premier ministre et gouverneur de la Banque centrale de
6 Chine. Zhu Ronji, en raison de notre association
7 antérieure, m'a invité à une rencontre privée avant le
8 banquet qu'il tenait en notre honneur.

9 34747 M^e PRATTE : Quand vous parlez de votre
10 association antérieure, de quoi s'agit-il?

11 34748 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

12 Après les événements de la place Tiananmen, il est venu
13 au Canada et on m'avait fait savoir -- on m'avait en
14 fait annoncé que, dans le secteur des Affaires
15 extérieures, on avait décidé qu'en raison de sa
16 participation aux événements de la place Tiananmen, il
17 ne serait pas reçu par un représentant de haut rang du
18 gouvernement du Canada.

19 34749 Les événements de la place Tiananmen
20 s'étaient déroulés peut-être deux années plus tôt et
21 j'estimais qu'il s'était écoulé un temps suffisant pour
22 quelqu'un qui se trouvait au banc des punitions; je ne
23 voulais pas compromettre, ou du moins pas à long terme,
24 les relations du Canada avec la Chine.

25 34750 M. Trudeau avait été très actif dans

1 ce dossier. Je l'ai été également et M. Chrétien après
2 moi, etc. Je ne tenais pas à compromettre ces
3 relations. J'ai donc simplement dit que, peu importe ce
4 dont le gouvernement chinois avait été informé -- car
5 il était très déçu de ne pas pouvoir rencontrer des
6 personnages politiques réellement importants -- que je
7 le recevrais pour le dîner au 24 Sussex.

8 34751 M^e PRATTE : C'était quand vous étiez
9 encore premier ministre, n'est-ce pas?

10 34752 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Pendant que j'étais premier ministre. C'était donc
12 en 1990-1991.

13 34753 Il est donc venu dîner. J'étais
14 accompagné d'une ou deux personnes et lui aussi. Il
15 était alors vice-premier ministre; il était en voie de
16 devenir premier ministre et l'homme le plus influent en
17 Chine.

18 34754 Il s'agissait donc d'un dîner qu'il
19 donnait en notre honneur et il m'a demandé de le
20 rencontrer pendant environ une demi-heure avant d'aller
21 dîner.

22 34755 Vous savez, on dit que les Chinois
23 n'oublient jamais un affront ou une amitié. Nous avons
24 des liens d'amitié avec la Chine et je voulais les
25 maintenir.

- 1 34756 M^e PRATTE : Vous avez mentionné à
2 nouveau ce dîner, monsieur Mulroney.
- 3 34757 Comment qualifieriez-vous vos
4 relations avec le vice-premier ministre de la Chine à
5 l'époque où vous êtes allé en Chine? Êtes-vous --
- 6 34758 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 Oh, très amicales.
- 8 34759 M^e PRATTE : Cette rencontre -- il y a
9 donc eu une rencontre avant le banquet, pour que ce
10 soit bien clair.
- 11 34760 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Oui.
- 13 34761 M^e PRATTE : Vous souvenez-vous de
14 certains sujets dont vous auriez pu discuter au cours
15 de cette rencontre?
- 16 34762 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 J'ai abordé de façon générale, dans une conversation
18 privée, les principales -- les questions concernant le
19 principal client avec lequel je voyageais; je me suis
20 aussi permis de profiter de son invitation pour
21 discuter avec lui de la situation d'une autre, d'une
22 grande société canadienne, ainsi que de cette affaire
23 avec les Nations Unies.
- 24 34763 J'ajouterais incidemment que, dans
25 les deux premiers cas, le gouvernement chinois a réagi

1 en temps opportun de façon très favorable et que mes
2 clients ont pu faire ce qu'ils cherchaient à faire en
3 Chine.

4 34764 En ce qui concerne le troisième
5 sujet, pour les raisons dont -- à savoir l'affaire
6 Thyssen --, pour les raisons dont nous discuterons
7 certainement, il ne s'est rien passé à ce moment-là.

8 34765 M^e PRATTE : Qu'avez-vous -- en ce qui
9 concerne le mandat d'observateur que vous avait confié
10 M. Schreiber et l'affaire Thyssen, qu'avez-vous dit ou
11 de quelle nature a été la discussion, au mieux de
12 vos --

13 34766 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
14 bien, je ne me souviens plus -- j'ai abordé trois
15 sujets avec lui avant le dîner, en bavardant tout
16 simplement. Je ne m'attendais pas à des réponses
17 définitives alors et je n'en ai d'ailleurs pas obtenu,
18 sur aucun sujet.

19 34767 Nous sommes allés de là à un banquet
20 qui a duré très longtemps, au cours duquel je suis
21 resté assis à côté de lui pendant quatre heures; nous
22 avons eu toutes sortes de conversations sur à peu près
23 tout ce qui faisait l'objet de relations bilatérales
24 avec le Canada, ainsi que sur les intérêts des sociétés
25 dont j'essayais de faire la promotion.

1 34768 Par conséquent, je ne me souviens pas
2 des détails précis, mais je sais que dans les trois cas
3 que j'ai mentionnés, j'ai parlé de mes intérêts et,
4 dans le cas de Thyssen, de ce que je pourrais faire
5 utilement; je lui ai d'ailleurs demandé quelles
6 suggestions il aurait à faire, compte tenu de la
7 position très puissante de la Chine aux Nations Unies.

8 34769 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney,
9 pourquoi n'avez-vous pas voulu aborder ce mandat
10 d'observateur en essayant de rencontrer un bureaucrate?

11 34770 Je voudrais seulement me faire une
12 idée des raisons pour lesquelles vous en parlez à cette
13 personne plutôt qu'à une autre ou que d'arriver avec
14 des piles de documents.

15 34771 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Ça
16 ne marche pas. On ne fait pas des affaires avec les
17 dirigeants chinois de cette façon. Il faut procéder par
18 le biais d'un échange de politesses. De nombreuses et
19 longues amitiés et, dans certains cas, des discussions
20 longues et laborieuses sont essentielles avant de
21 pouvoir en venir aux choses sérieuses.

22 34772 M^e PRATTE : Si vous tournez la page --
23 eh bien, oui. Est-ce que l'ambassadeur Bild assistait à
24 cette rencontre?

25 34773 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Oh, je suis sûr qu'il était quelque part au dîner, mais
2 il n'assistait pas à cette rencontre.

3 34774 M^e PRATTE : Bien. Et où étiez-vous
4 assis pendant le dîner?

5 34775 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
6 Juste à la droite de Zhu Ronji.

7 34776 M^e PRATTE : Vous souvenez-vous si
8 l'ambassadeur Bild était près ou s'il était près de
9 vous?

10 34777 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Non. Il était probablement -- s'il était là, il était
12 probablement dans -- quelque part dans le hall.

13 34778 M^e PRATTE : Bien.

14 34779 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
15 pense que le dîner se déroulait dans le Grand Hall;
16 est-ce bien cela?

17 34780 M^e PRATTE : Oui.

18 34781 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 Oui, c'était dans le Grand Hall.

20 34782 M^e PRATTE : Bien.

21 34783 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Par conséquent, la pièce où avait lieu le repas était
23 pour le moins très vaste.

24 34784 M^e PRATTE : Très bien. Pourriez-vous
25 passer à la page suivante?

- 1 34785 On y voit un nom, vice-président de
2 l'État, Rong Yiren.
- 3 34786 M^e PRATTE : Rong Yiren. Vous avez
4 mentionné ce nom-là il y a quelques instants, je pense.
- 5 34787 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
6 Oui.
- 7 34788 M^e PRATTE : Qui est cette personne?
- 8 34789 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Rong Yiren était à l'époque le vice-président de la
10 Chine.
- 11 34790 M^e PRATTE : Avez-vous discuté de vos
12 mandats ou de votre mandat d'observateur avec M. Yiren?
- 13 34791 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 D'une façon générale, comme je l'ai fait avec d'autres
15 personnes.
- 16 34792 Rong Yiren faisait partie du premier
17 groupe de dirigeants, il avait participé à la Longue
18 Marche et tout ça. Cependant, comme beaucoup d'autres
19 membres de ce groupe, on l'a mal traité, lui et sa
20 famille, pendant la révolution culturelle.
- 21 34793 Il s'en est remis, tout comme son
22 fils, car il était un ami de Dung Chow Ping; il est
23 devenu le créateur de CITIC, société que nous avons
24 mentionnée tout à l'heure. Il était le -- je ne sais
25 pas s'il en était le fondateur, mais il en était en

1 tout cas le patron.

2 34794 Il venait au Canada à ce titre et
3 c'est alors que je l'ai rencontré. Avec le temps, on
4 l'a persuadé d'accepter le poste de vice-président de
5 la Chine, ce qu'il a fait, mais il a conservé son
6 intérêt de base dans CITIC.

7 34795 C'est un homme très influent, de
8 toute évidence très influent et il s'y connaissait
9 manifestement en affaires. Par conséquent, c'était
10 toujours très instructif de traiter avec lui.

11 34796 M^e PRATTE : Au cours de ces deux
12 rencontres, avez-vous demandé si les Chinois seraient
13 intéressés à acheter les véhicules pour lesquels vous
14 aviez les brochures?

15 34797 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
16 Non. J'ai déjà mentionné à d'autres occasions que
17 lorsque j'engageais une conversation, dans le cas
18 improbable où, là ou ailleurs, on m'aurait dit : « Je
19 suis content que vous ayez mentionné cela, car nous
20 avons en fait besoin de 500 de ces véhicules tout de
21 suite; pourriez-vous nous les procurer? », j'aurais
22 pris le téléphone immédiatement pour parler à
23 M. Schreiber et je lui aurais dit que l'affaire se
24 présentait beaucoup mieux que je ne le pensais et --
25 mais je n'étais pas là pour ça. J'étais là seulement

1 pour commencer à sonder le terrain pour une approche
2 ultérieure plus poussée.

3 34798 M^e PRATTE : Bien. Et quand vous parlez
4 de sonder le terrain, quel est le but final pour plus
5 tard -- je veux éviter de vous faire dire ce que vous
6 n'avez pas dit.

7 34799 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Oui.

9 34800 M^e PRATTE : Je veux seulement que vous
10 essayiez d'expliquer au commissaire ce que vous aviez
11 en tête.

12 34801 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Quand j'étais assis là et essayais de réfléchir à ce
14 que je pourrais faire d'utile en l'absence
15 d'instructions précises du client, monsieur le
16 commissaire, et que je suis tombé sur le concept de la
17 normalisation et de l'utilisation de cet excellent
18 véhicule que Thyssen produisait pour les Nations Unies,
19 je me suis fié à mon expérience personnelle avec les
20 Nations Unies pour connaître la nécessité et la valeur
21 de la normalisation, etc.

22 34802 Les Chinois étaient particulièrement
23 importants, non seulement à cause de leur énorme
24 population et de la taille gigantesque de leur armée,
25 mais aussi en raison de leur soutien pour les Nations

1 Unies. La Chine était membre du P5.

2 34803 COMMISSAIRE OLIPHANT : Puis-je poser
3 une question?

4 34804 Est-ce qu'à votre connaissance, la
5 Chine avait déjà participé à une mission de maintien de
6 la paix?

7 34805 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : La
8 Chine a été très active en Afrique dans ce qui pourrait
9 être considéré comme des initiatives en faveur du
10 développement et des initiatives appuyées par les
11 Nations Unies, mais ses dirigeants ont tendance à
12 éviter les engagements spécifiques qui les entraînent
13 en dehors de la Chine. La Chine soutient toutefois
14 beaucoup ce type d'initiatives.

15 34806 En outre, en tant que membre du P5,
16 elle a un droit de veto sur tout. Par conséquent, il
17 était très important d'essayer de l'avoir de notre côté
18 ou de s'assurer, du moins dans un premier temps, que
19 c'était une bonne idée. Si quelqu'un avait dit que
20 c'était une très mauvaise idée, eh bien, on ne pourra
21 jamais mettre tout le monde d'accord sur la
22 normalisation ou sur -- car l'autre partie du
23 concept -- je suis donc désolé.

24 34807 J'avais alors prévu rendre visite aux
25 membres du P5, d'aller à New York pour voir le

1 Secrétaire général et lui expliquer que j'avais
2 rencontré les membres du P5, à travers le monde et que
3 ces pays-là semblaient être, d'une manière générale, en
4 faveur de cette approche. J'aurais dit que je
5 souhaitais étoffer le concept et le pousser un peu plus
6 loin, en lui demandant si, en faisant cela et en venant
7 le trouver, il soulèverait la question devant le P5 et
8 au Conseil de sécurité, pour l'étape suivante des
9 discussions.

10 34808 J'espérais que ça aurait abouti à une
11 décision du Conseil de sécurité, constitué en fait des
12 membres du P5, qui aurait trouvé que c'était une très
13 bonne idée et que ça permettrait de réaliser de grosses
14 économies.

15 34809 L'autre chose à laquelle je
16 pensais -- je ne sais pas très bien si ça aurait pu
17 marcher à fond -- était que plutôt que -- dès que
18 quelqu'un appelle au sujet de ce qui se passe aux
19 Nations Unies --, c'est beaucoup plus sophistiqué
20 maintenant, mais en ce temps-là -- on aurait fait toute
21 une série d'appels, notamment au premier ministre du
22 Canada et au président du Bangladesh, pour demander
23 s'ils ne pourraient pas envoyer des casques bleus et de
24 l'équipement au Congo, par exemple.

25 34810 Vous imaginez comme c'était efficace!

1 34811 Je pensais qu'en ce qui concerne la
2 section du maintien de la paix des Nations Unies, si
3 l'on pouvait persuader les membres du P5 d'acquérir ces
4 véhicules et d'en assurer le contrôle, on pourrait en
5 poster un certain nombre en cas d'urgence en Europe, en
6 Afrique centrale ou au Sri Lanka, par exemple, pour
7 qu'en cas de demande régionale, et il y en a toujours
8 une, on ait tout ce qu'il faut sur place. On aurait eu
9 les hommes entraînés - tout le monde, depuis les
10 généraux jusqu'aux casques bleus, et on aurait eu un
11 équipement normalisé; par conséquent, si un véhicule
12 avait sauté sur une mine ou s'il avait eu une crevaison
13 ou qu'un autre incident était survenu, puisqu'ils
14 auraient tous été les mêmes, on aurait pu les remplacer
15 et circuler de façon beaucoup plus efficace.

16 34812 C'était mon concept. C'est ce que
17 j'essayais de faire. Je ne sais pas. Je ne pense pas
18 que c'était la meilleure idée au monde, mais j'estimais
19 que ça aurait pu promouvoir les intérêts de
20 l'entreprise de M. Schreiber.

21 34813 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney, vous
22 revenez de Chine puis, je présume, si on se fie au
23 calendrier -

24 34814 Vous souvenez-vous de la date à
25 laquelle vous êtes revenu au Canada?

- 1 34815 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
2 Oh, je dirais - je pense que je suis rentré un jour ou
3 deux avant les élections générales de cette année-là,
4 je ne sais plus à quelle date c'était.
- 5 34816 Fin d'octobre?
- 6 34817 M^e PRATTE : Peut-être un peu plus tôt
7 que cela, si on se fie au calendrier.
- 8 34818 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Vers la mi-octobre?
- 10 34819 J'étais en Chine le 11 et je devais
11 aller à Paris; par conséquent, je pense que c'était la
12 troisième semaine d'octobre.
- 13 34820 M^e PRATTE : Très bien. Aviez-vous
14 alors parlé de cette idée ou de ce voyage en Chine à
15 M. Schreiber?
- 16 34821 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Non, pas à ce moment-là.
- 18 34822 Quand j'ai quitté le lac Mousseau,
19 j'ai fait un appel de courtoisie à Fred Doucet, qui
20 avait organisé les rencontres, pour lui annoncer tout
21 simplement que la rencontre avait eu lieu, que
22 M. Schreiber avait retenu mes services et que je
23 travaillais sur un concept qui pourrait être utile.
- 24 34823 M. Doucet était -- je le considérais
25 comme son représentant -- son lobbyiste, et c'était le

1 cas -- et il avait organisé la rencontre avec
2 M. Schreiber; je pensais donc qu'il était approprié de
3 lui en parler et de lui signaler que M. Schreiber avait
4 retenu mes services pour travailler pour lui sur la
5 scène internationale, ce que je me suis mis à faire.

6 34824 Je ne sais pas si j'ai appelé
7 M. Doucet après mon retour de Chine. Je l'ai
8 probablement fait, mais je ne peux pas lui faire dire
9 ce qu'il n'a pas dit; je ne peux pas dire non plus qu'à
10 ce moment-là, on avait terminé autre chose que la
11 démarche en Chine et que nous allions poursuivre.

12 34825 M^e PRATTE : Avez-vous eu l'occasion de
13 discuter de votre voyage en Chine et de l'idée, telle
14 que vous l'avez décrite, avec M. Schreiber à un moment
15 ou l'autre en 1993?

16 34826 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Oui.

18 34827 M^e PRATTE : Comment cela s'est-il
19 fait?

20 34828 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 C'est arrivé lorsque M. Doucet m'a appelé à Montréal et
22 m'a dit que M. Schreiber était de retour au Canada et
23 qu'il serait heureux d'avoir l'occasion de discuter
24 avec moi.

25 34829 Cela s'est traduit par une rencontre

1 en décembre 93, je pense.

2 34830 M^e PRATTE : Oui. Monsieur Mulroney,
3 deux dates ont été mentionnées -

4 34831 D'abord, est-ce que vous vous
5 souvenez du lieu de la rencontre?

6 34832 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : La
7 rencontre a eu lieu au café-restaurant de l'hôtel Reine
8 Elizabeth, sur le boulevard René-Lévesque, à Montréal.

9 34833 M^e PRATTE : Il y a deux dates qui ont
10 été évoquées comme des possibilités. L'une est le
11 17 décembre, un vendredi, et l'autre le 18 décembre
12 1993.

13 34834 Avez-vous un souvenir précis de la
14 date?

15 34835 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
16 ne me souviens pas de la date, mais je pense que ce
17 devait être le samedi.

18 34836 M^e PRATTE : Pourquoi dites-vous cela?

19 34837 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Tout simplement à cause de la façon dont tous les
21 clients de l'hôtel étaient vêtus, ils étaient plutôt en
22 vêtements de sport.

23 34838 M^e PRATTE : Vous souvenez-vous à peu
24 près de l'heure à laquelle la rencontre aurait eu lieu?

25 34839 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je

1 pense que c'était avant midi, vers 11 h 00.

2 34840 M^e PRATTE : Vous avez dit que la
3 rencontre a eu lieu au café-restaurant. Pouvez-vous
4 décrire de façon un peu plus précise -- comment dirais-
5 je -- de façon plus complète, ce que vous entendez par
6 là?

7 34841 Pouvez-vous dire s'il s'agit d'un
8 lieu public ou privé?

9 34842 De quoi s'agit-il, d'après vos
10 souvenirs les plus précis?

11 34843 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Ça
12 ressemblait à un Tim Hortons où le café coûtait plus
13 cher.

14 --- Rires / Laughter

15 34844 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
16 C'était un café-restaurant dans un hôtel de Montréal.

17 34845 M^e PRATTE : Y avait-il des gens là
18 quand vous êtes arrivé? Est-ce que M. Schreiber était
19 là?

20 34846 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
21 pense qu'il était effectivement dans le café-
22 restaurant. Je suis arrivé plus tard. Le café-
23 restaurant était rempli de clients et il avait une
24 table au milieu de la salle -- un peu comme la table où
25 se trouve l'avocat de M. Doucet, et tout le monde était

1 autour; je me suis assis à cette table.

2 34847 M^e PRATTE : C'était en 1993, monsieur
3 Mulroney. Vous veniez de quitter le poste de premier
4 ministre du Canada que vous avez occupé pendant environ
5 neuf années. Lorsque vous arrivez dans un lieu public,
6 est-ce qu'on vous reconnaît?

7 34848 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Oui, et ça se sentait que toutes les personnes
9 présentes étaient débordantes d'affection et de
10 gratitude.

11 34849 M^e PRATTE : C'est Montréal.

12 --- Rires / Laughter

13 34850 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Oui, bien entendu, on vous reconnaît quand vous allez -
15 -

16 34851 M^e PRATTE : Très bien. Alors, dites au
17 commissaire quels sont vos souvenirs de la discussion
18 que vous avez eue au cours de cette rencontre.

19 34852 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je ne peux pas
20 résister. Vous avez fait ce commentaire-là. Vous auriez
21 dû venir à Winnipeg.

22 --- Rires / Laughter

23 34853 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 J'y suis allé.

25 34854 Savez-vous quelle est une des choses

1 dont je suis le plus fier, monsieur le président? Je
2 pense que nous avons remporté presque tous les sièges
3 au Manitoba en 1984 et que nous avons réussi le même
4 exploit en 1988. J'en ai donc conclu que les
5 Manitobains sont des âmes particulièrement indulgentes.

6 --- Rires / Laughter

7 34855 M^e PRATTE : Très bien. Monsieur
8 Mulroney, revenons de Winnipeg à Montréal, à l'hôtel
9 Reine Elizabeth, dans ce que vous décrivez comme un
10 café-restaurant.

11 34856 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Oui.

13 34857 M^e PRATTE : Quels sont vos souvenirs
14 de la discussion que vous avez pu avoir ce jour-là avec
15 M. Schreiber?

16 34858 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Comme ce que vous venez d'évoquer, je me suis assis et,
18 ce qui n'est pas trop surprenant car j'étais encore
19 premier ministre peu de temps auparavant, les gens ne
20 cessaient de venir pour faire prendre une photo de moi
21 avec leur époux ou leur épouse, pour me demander des
22 autographes, etc.

23 34859 Par conséquent, il y avait un peu
24 d'émoi.

25 34860 Alors, nous nous sommes assis. Je

1 suppose que la rencontre a duré une demi-heure ou
2 40 minutes. Nous avons tous deux commandé une tasse de
3 café et la première chose dont nous avons discuté,
4 c'est, bien entendu, des résultats des élections et du
5 nouveau gouvernement de M. Chrétien.

6 34861 J'ai mis M. Schreiber au courant,
7 d'une façon générale, de ce que j'avais fait en Chine.
8 Il m'en a remercié et en a pris acte, mais il ne me
9 paraissait pas être particulièrement intéressé par ces
10 informations, ce qui m'a plutôt surpris, car je pensais
11 que, puisqu'il s'intéressait aux exportations et compte
12 tenu de ce que nous savons maintenant, il pouvait
13 gagner personnellement 1,8 milliard de dollars en
14 décrochant ce marché d'exportation majeur -- il aurait
15 été beaucoup plus enthousiaste au sujet de la Chine et
16 du P5 qu'il ne l'a été au cours de cette rencontre.

17 34862 M^e PRATTE : Très bien. Avez-vous
18 discuté d'autres sujets?

19 34863 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Oui, il était tombé en amour avec les libéraux.

21 34864 M^e PRATTE : Que voulez-vous dire?

22 34865 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
23 bien, son admiration pour André Ouellet, mon vieux
24 compagnon d'études de Laval, était sans bornes. Il m'a
25 dit que les libéraux étaient arrivés au pouvoir et que,

1 contrairement à ce qui s'était passé pour les
2 conservateurs, il avait prévu comment il allait faire
3 pour conclure ce marché, maintenant dans l'est de
4 Montréal.

5 34866 Or, je connaissais bien M. Ouellet --
6 je l'ai probablement connu toute ma vie, depuis que
7 nous avons été étudiants. C'est un exécutant politique
8 très efficace, un dur de dur, qui réussit très bien
9 dans ses affaires; il était alors, après les élections,
10 ministre des Affaires étrangères et le principal
11 représentant du cabinet de Montréal. Il avait beaucoup
12 d'influence.

13 34867 Il avait été présenté à M. Schreiber
14 par M. Lalonde, si je ne me trompe; M. Schreiber avait
15 beaucoup d'admiration pour lui et était très
16 enthousiaste par la perspective de conclure un marché.

17 34868 Par conséquent, ma conversation avec
18 lui et les précisions que je lui ai données au sujet de
19 la Chine semblaient intéresser beaucoup moins
20 M. Schreiber.

21 34869 M^e PRATTE : A-t-il été question entre
22 vous ou vous a-t-il demandé de lui envoyer une facture,
23 ou y a-t-il eu des discussions de cette nature au cours
24 de cette rencontre?

25 34870 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Non.

2 34871 Je pense qu'il a déclaré dans son
3 témoignage ici qu'il ne m'avait jamais demandé de
4 facture, que jamais --

5 34872 Il a dit, je pense -- et ça reflétait
6 probablement aussi son attitude à l'époque -- qu'il
7 espérait pouvoir --

8 34873 Il savait que je ne pouvais rien
9 faire dans ces circonstances, mais il espérait qu'il
10 pourrait me remettre en service à une date ultérieure
11 pour me confier une mission majeure.

12 34874 M^e PRATTE : Est-ce qu'il s'est passé
13 autre chose à l'hôtel Reine Elizabeth?

14 34875 Tout d'abord, avez-vous discuté d'un
15 autre sujet?

16 34876 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 C'était tout, pour l'essentiel.

18 34877 M^e PRATTE : Est-ce qu'il s'est passé
19 autre chose au cours de cette rencontre?

20 34878 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
21 a dit que -- il avait un sac de voyage avec lui --
22 comme ceux qu'on voit souvent en Europe, avec une
23 courroie pour le port sur l'épaule. Le sac était sur le
24 sol. Il l'a ouvert et il a dit ceci : « J'aimerais
25 faire un deuxième paiement sur votre avance, et bonne

1 chance » [Traduction], puis nous sommes partis.

2 34879 M^e PRATTE : Quelle était la forme du -

3 34880 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il

4 s'agissait du même type d'enveloppe format légal. Il

5 l'a mis sur la table, devant toutes les personnes qui

6 étaient là à l'hôtel, au café-restaurant, puis il m'a

7 accompagné jusqu'à la porte; je suis parti et il est

8 retourné en Allemagne.

9 34881 M^e PRATTE : Qu'avez-vous fait de

10 l'enveloppe?

11 34882 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je

12 l'ai emportée à la maison et je l'ai placée dans le

13 coffre-fort.

14 34883 M^e PRATTE : Et que contenait-elle?

15 34884 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : La

16 même somme d'argent.

17 34885 M^e PRATTE : Soixante-quinze mille

18 dollars?

19 34886 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

20 Oui.

21 34887 M^e PRATTE : En coupures de combien?

22 34888 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

23 Les mêmes coupures.

24 34889 M^e PRATTE : Avez-vous placé cet argent

25 dans une banque?

1 34890 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

2 Non, je l'ai gardé dans le coffre-fort, comme je vous
3 l'ai dit.

4 34891 M^e PRATTE : C'était donc à la fin
5 de 1993, monsieur Mulroney. Avez-vous eu d'autres
6 activités, alors ou plus tard, en ce qui concerne ce
7 que vous avez décrit comme le mandat d'observateur?

8 34892 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Oui. En 1994, le président Yeltsin de Russie m'a appelé
10 et nous a invités à lui rendre visite, Mila et moi,
11 avec les enfants. Il organisait un voyage pour nous en
12 Russie, et nous avons accepté. Nous sommes allés en
13 Russie et dans des circonstances essentiellement
14 semblables, c'est-à-dire dans un contexte officieux,
15 j'ai essayé de savoir quelle était sa position en tant
16 que membre du P5.

17 34893 M^e PRATTE : Et où était-ce?

18 34894 Quelle était sa position?

19 34895 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : La
20 rencontre a eu lieu à Sochi. Il nous avait installés
21 dans une villa à côté de la sienne et il venait pour le
22 petit déjeuner ou le déjeuner ou encore pour le dîner,
23 quand nous étions là.

24 34896 Un jour, il nous a fait faire une
25 sortie -- il nous a emmenés en avion dans un endroit

1 pour un -- sa famille et nous -- pour un pique-nique
2 familial, en quelque sorte; nous y avons passé quelques
3 heures à discuter de façon informelle.

4 34897 Lorsque j'ai abordé la question avec
5 lui, il a manifesté de l'intérêt. Je pense qu'il a dit
6 qu'il connaissait la société et qu'elle fabriquait un
7 produit de qualité supérieure.

8 34898 Je savais que -- il avait fait
9 allusion aux problèmes qu'il commençait à avoir en
10 Tchéchénie et dans d'autres régions de l'Oural et
11 qu'il avait besoin d'équipement.

12 34899 Je pense qu'il a mal compris ce que
13 j'essayais de lui dire, car il m'a dit ceci : « Tu
14 sais, Brian, j'aimerais beaucoup acheter ce produit,
15 mais je n'ai pas d'argent ». Je lui ai répondu ceci :
16 « Eh bien, je n'essaie pas de vendre quoi que ce soit,
17 mais je voudrais seulement savoir quelle serait la
18 position de la Russie s'il en était question aux
19 Nations Unies » [Traduction] et, compte tenu de sa
20 réaction, j'étais porté à croire que, si c'était bien
21 de cela qu'il s'agissait, il appuierait un tel concept.

22 34900 M^e PRATTE : Pourriez-vous passer à
23 l'onglet 74?

24 34901 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Oui.

- 1 34902 M^e PRATTE : Reconnaissez-vous ce
2 document?
- 3 34903 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Oui.
- 5 34904 M^e PRATTE : De quoi s'agit-il?
- 6 34905 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 C'est mon calendrier et celui de la famille, pour une
8 visite en Russie, du 18 au 30 août 1994.
- 9 34906 M^e PRATTE : Voulez-vous bien aller à
10 la dernière page de l'onglet, monsieur Mulroney, et
11 regarder le calendrier -- vous avez mentionné Sochi.
12 Pour les dates des 23 et 24 août --
- 13 34907 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Oui.
- 15 34908 M^e PRATTE : --, il est indiqué ceci :
16 « De Moscou à Sochi » et puis de Sochi à -- je ne sais
17 pas non plus très bien comment prononcer ce nom-là.
- 18 34909 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 Oui.
- 20 34910 M^e PRATTE : Est-ce l'endroit où vous
21 avez dit que la rencontre avait eu lieu?
- 22 34911 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
23 suppose. Je pense que ce fut plus long que cela, mais
24 c'était certainement trois jours, ou quelque chose
25 comme ça.

- 1 34912 M^e PRATTE : Est-ce que M. Yeltsin a
2 manifesté une quelconque réaction à ce que vous lui
3 avez dit au sujet de votre concept et du P5, etc.?
- 4 34913 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
5 l'a fait à la fin --
- 6 34914 Il avait mal compris ce que je lui
7 avais dit.
- 8 34915 M^e PRATTE : Oui.
- 9 34916 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
10 Alors, quand j'ai dit ceci : « Eh bien, je n'essaie pas
11 de vendre quoi que ce soit, j'essaie de savoir ce que
12 vous pourriez penser de cette idée et si vous la
13 trouvez bonne », il m'a répondu « Oui » [Traduction].
- 14 34917 M^e PRATTE : Pourquoi approchez-vous --
15 c'est la même question qu'en ce qui concerne la Chine -
16 - pourquoi approchez-vous le président de la Russie,
17 dans ce cas-là, au sujet de ce concept?
- 18 34918 Quel rôle cette personne aurait-elle
19 joué dans l'éventualité où vous auriez voulu finalement
20 présenter ce concept aux Nations Unies?
- 21 34919 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Si
22 le président de la Chine, contrairement en quelque
23 sorte aux démocraties pures et dures comme la nôtre --
24 si le président de la Russie dit : « Nous allons
25 appuyer un projet », il n'est pas nécessaire de tenir

1 une réunion de la fonction publique pour découvrir si
2 ça marche ou si ça se réalisera. C'est la même chose en
3 ce qui concerne la Chine. Et aussi en ce qui concerne
4 d'autres pays, surtout ceux qui n'ont pas le même type
5 de développement démocratique perfectionné que nous
6 avons le privilège d'avoir au Canada, et qui existe
7 aussi au Royaume-Uni, en Australie, etc.

8 34920 Je suppose que je pourrais
9 m'expliquer ainsi : à supposer que ce type de concept
10 vous intéresse, et c'est la situation dans laquelle je
11 me trouvais, et que le président de la Russie vous
12 appelle pour vous dire : « J'aimerais que vous veniez
13 avec Mila et les enfants pour - » [Traduction]

14 34921 Nous avons appris à le connaître
15 assez bien. Il était venu nous rendre visite et il
16 connaissait très bien Mila, etc. Si la personne vous
17 appelle et dit « J'aimerais que vous veniez » et que
18 vous répondez « Non, je ne pense pas que j'aimerais
19 vous rencontrer, mais j'aimerais rencontrer le sous-
20 ministre adjoint en second des approvisionnements »
21 [Traduction], je pense que vous laisseriez passer une
22 occasion en or.

23 34922 Il était là avec son chef de cabinet,
24 etc.

25 34923 Ah, une chose dont il tenait à

1 discuter était qu'il --

2 34924 J'étais membre du conseil
3 d'administration de la George Herbert Walker Bush
4 Presidential Library et, après l'avoir appris, il m'a
5 dit : « Eh bien, nous n'avons pas l'argent
6 nécessaire », pensant que j'essayais de lui vendre le
7 projet et il m'a confié qu'il aimait beaucoup ce
8 concept américain des bibliothèques présidentielles, et
9 qu'il allait en créer une lui-même.

10 34925 Je lui ai dit ceci : « Eh bien, d'une
11 façon générale, pas toujours, mais il a fallu que de
12 nombreux présidents américains meurent pour obtenir ce
13 type de bibliothèque »; il m'a alors répondu ceci :
14 « Eh bien, je souhaiterais beaucoup en avoir une, mais
15 pas à ce point-là » [Traduction].

16 --- Rires / Laughter

17 34926 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Par conséquent, il a abordé toutes sortes de sujets
19 comme celui-là au cours de cette rencontre.

20 34927 COMMISSAIRE OLIPHANT : Puis-je poser
21 une question?

22 34928 M^e PRATTE : Oui, monsieur.

23 34929 COMMISSAIRE OLIPHANT : Monsieur
24 Mulroney, quand vous avez discuté avec M. Yeltsin,
25 quelle langue parliez-vous et quelle langue parlait-il?

- 1 34930 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
2 parlais anglais et il parlait russe.
- 3 34931 COMMISSAIRE OLIPHANT : Étiez-vous
4 accompagnés d'un interprète, monsieur?
- 5 34932 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : En
6 tout temps.
- 7 34933 COMMISSAIRE OLIPHANT : Du Canada?
- 8 34934 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Quand j'étais en fonction?
- 10 34935 COMMISSAIRE OLIPHANT : Non, quand
11 vous êtes allé rendre visite à M. Yeltsin, à Sochi.
- 12 34936 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Non, les Yeltsin avaient emmené un interprète de leur
14 mission à Genève.
- 15 34937 COMMISSAIRE OLIPHANT : Il s'agissait
16 donc d'une personne russe, dans ce cas-là.
- 17 34938 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 C'était une personne russe, qui parlait l'anglais et le
19 français.
- 20 34939 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je vois.
- 21 34940 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
22 voulait être certain que si je parlais français, mes
23 propos soient traduits également.
- 24 34941 COMMISSAIRE OLIPHANT : Est-ce que par
25 hasard vous vous souvenez du nom de cette personne?

1 34942 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
2 Non, je suis désolé, monsieur.

3 34943 Son chef de cabinet assistait
4 également aux rencontres.

5 34944 Ou un de ses chefs de cabinet, car il
6 en avait plusieurs.

7 34945 M^e PRATTE : Merci, monsieur Mulroney.
8 34946 Alors, ce voyage a eu lieu, je
9 suppose, au mois d'août ou vers le mois d'août 1994.

10 34947 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Oui.

12 34948 M^e PRATTE : Avez-vous mené d'autres
13 activités rattachées à cette initiative au cours de
14 cette année-là?

15 34949 Avez-vous parlé à d'autres personnes?

16 34950 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Oui. En -- je pense que c'est en octobre. J'étais à une
18 réunion de conseil d'administration à Bruxelles et je
19 devais aller à Paris; Mila et moi étions arrivés à
20 l'hôtel et, une vingtaine de minutes plus tard, le
21 téléphone a sonné; c'était le président Mitterrand, qui
22 était encore en fonction.

23 34951 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney,
24 peut-être je pourrais vous référer -- puisqu'on est en
25 France, on parlera la langue de la France --

- 1 34952 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui,
2 absolument. Absolument.
- 3 34953 M^e PRATTE : ...à l'onglet 75.
4 Peut-être vous pourrez prendre une...
- 5 34954 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui,
6 très bien. Oui.
- 7 34955 M^e PRATTE : ...une minute pour lire le
8 premier document, qui semble être un fax à un monsieur
9 Bouchard, Benoît Bouchard.
- 10 34956 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
- 11 34957 M^e PRATTE : Prenez un instant pour le
12 lire. Je veux juste savoir si ça rafraîchit votre
13 mémoire.
- 14 34958 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui,
15 effectivement. C'est une communication de mon
16 adjointe, madame Francine Colin (ph), à Montréal, qui
17 communiquait avec l'honorable Benoît Bouchard, alors
18 ambassadeur du Canada à Paris, pour lui dire que je
19 serais à Paris du 27 au 30 septembre, et puis il y a
20 certains arrangements d'usage qui sont faits, et c'est
21 ça que Francine faisait.
- 22 34959 M^e PRATTE : Alors, juste pour que je
23 comprenne bien le commentaire que vous avez fait à
24 propos d'un téléphone...
- 25 34960 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

1 34961 M^e PRATTE : ...est-ce que
2 préalablement à votre voyage, il y avait une rencontre
3 de prévue avec le Président Mitterrand?

4 34962 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Non.

5 34963 M^e PRATTE : Et donc, la rencontre
6 s'est produite comment? Peut-être que vous pourriez
7 juste simplement...

8 34964 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Je
9 présume qu'il a... le Président Mitterrand a dû savoir
10 de la part de ses services secrets que j'étais en
11 ville, et il m'a appelé à l'hôtel pour m'inviter à me
12 rendre à l'Élysée avec Mila pour une visite de
13 courtoisie.

14 34965 M^e PRATTE : O.K. Et vous avez accepté
15 l'invitation?

16 34966 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
17 Effectivement, oui.

18 34967 M^e PRATTE : O.K. Et est-ce que vous
19 avez discuté, notamment, de cette initiative avec le
20 Président Mitterrand? Décrivez-nous, le cas échéant,
21 ce qui s'est dit, au meilleur de votre souvenir.

22 34968 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui,
23 j'ai... bien, c'est-à-dire on est allé le voir, une
24 visite de courtoisie. C'était un homme remarquable et
25 quelqu'un avec qui j'avais travaillé intimement.

1 J'avais beaucoup de respect et d'affection pour lui,
2 puis on avait travaillé pour la création du Sommet de
3 la Francophonie ensemble. Puis la France et le Canada
4 étaient ensemble dans la quasi-totalité des dossiers au
5 G7, ce qui était important pour lui. Il avait non
6 seulement un allié mais un allié parlant français, le
7 seul et unique autre pays.

8 34969 Moi, j'étais impressionné, hautement
9 impressionné par le fait que, après le fameux discours
10 du général de Gaulle à Montréal en 1967, le lendemain
11 ou le surlendemain, François Mitterrand, alors
12 président du mouvement socialiste en France, a tenu une
13 conférence de presse pour dire : Moi, je crois dans un
14 Canada uni, ou des mots à cet effet. Il était
15 largement... il supportait le fait français, mais au
16 sein du Canada. Alors, pour moi, c'est pour ça qu'on a
17 pu bâtir des relations très fécondes entre la France et
18 le Canada. Donc, j'étais... c'était un plaisir pour
19 moi de le retrouver.

20 34970 Il nous a invités à deux occasions à
21 Fort de Brégançon, la résidence estivale du président
22 de la République, dans le sud de la France. On est
23 allé deux fois à son invitation personnelle. Alors, il
24 y avait cette relation assez, comme je dis, féconde.
25 Donc, lorsqu'il m'a invité de me rendre à l'Élysée avec

1 Mila, bien sûr, on a accepté.

2 34971 M^e PRATTE : Et quels sujets ont été
3 abordés pendant... lorsque vous avez été à l'Élysée?

4 34972 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Tous
5 les sujets, de la possibilité de Thyssen jusqu'à ses
6 pensées sur la mort. Je ne savais pas à ce moment-là
7 qu'il était mourant, mais, bien sûr, lui, il le savait.
8 Alors, c'était une discussion très enrichissante.

9 34973 M^e PRATTE : De quoi avez-vous parlé
10 afférent au projet de monsieur Schreiber ou au mandat
11 que vous aviez?

12 34974 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Un peu
13 la même approche que j'avais prise ailleurs, auprès des
14 chefs d'état, et il m'a dit de façon spécifique que
15 oui... il dit : Je connais très bien la compagnie,
16 parce que c'est avec Helmut Kohl qu'il avait créé
17 l'alliance franco-allemande, le Président Mitterrand.
18 Alors, il dit : Moi, je connais très bien la compagnie,
19 et puis ce produit est absolument excellent. Il dit :
20 Nous aussi, on essaie d'entrer dans ce marché-là. Oui,
21 mais, j'ai dit, je n'essaie pas de vendre des véhicules
22 au sein des Nations Unies. Ah, il dit, ça, c'est une
23 autre paire de manches. Ça, il dit, je pense que cette
24 idée-là est géniale.

25 34975 M^e PRATTE : Et est-ce que ce que vous

1 venez de dire résume l'essentiel de votre conversation
2 avec lui?

3 34976 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

4 Il m'a laissé croire qu'au moment où le projet pouvait
5 se concrétiser auprès des Nations Unies qu'il y
6 donnerait son appui.

7 34977 M^e PRATTE : Avez-vous eu l'occasion de
8 rediscuter de ce projet-là plus tard avec le Président
9 Mitterrand ou à une autre occasion?

10 34978 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

11 34979 M^e PRATTE : Quand et où, au meilleur
12 de votre souvenir?

13 34980 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Nous
14 étions à Colorado Springs dans un événement organisé
15 par le Président Bush père, présidé par Jim Lehrer de
16 *The MacNeil/Lehrer Report* sur PBS aux États-Unis, et
17 c'était une procédure historique dirigée par le
18 Président Bush sur les événements importants entourant
19 la fin de la guerre froide.

20 34981 Alors, il y avait madame Thatcher, le
21 Chancelier Kohl, le Président Bush, le Président
22 Gorbachev, le Président Mitterrand et moi, et il
23 s'agissait d'un événement où tout a été télévisé pour
24 l'histoire.

25 34982 Alors, Mitterrand était là. Il

1 venait... à ce moment-là, il avait quitté le pouvoir.
2 Il était là, comme moi, comme ancien chef de
3 gouvernement, et j'ai pris le déjeuner avec lui pendant
4 nos séances, et je me suis permis de lui en parler.

5 34983 Hey, il dit, est-ce que ça avance ton
6 affaire? Bien, j'ai dit, ça avance tranquillement, pas
7 vite, et puis... mais il y a du progrès.

8 34984 M^e PRATTE : O.K. Et ça, c'est en
9 quelle année, monsieur Mulroney?

10 34985 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : C'est
11 au mois d'octobre '95.

12 34986 M^e PRATTE : '95. Et puisqu'on est en
13 '95, monsieur Mulroney... je vais revenir un petit peu
14 plus tard sur une rencontre qui a eu lieu à New York à
15 la fin '94. Mais en '95, hormis la discussion que vous
16 auriez eue avec, je pense, l'ex-Président Mitterrand à
17 ce moment-là, je pense qu'il n'est plus au pouvoir...

18 34987 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

19 34988 M^e PRATTE : ...avez-vous eu des
20 discussions avec d'autres intervenants de d'autres
21 pays?

22 34989 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
23 Dans cette période-là, j'avais eu des longues
24 conversations, pour m'informer plus au niveau
25 technique, avec Cap Weinberger, qui avait été pendant

1 sept ou huit ans le secrétaire à la défense aux
2 États-Unis. Alors, j'ai eu des conversations avec lui,
3 compte tenu d'une vaste expérience qu'il a eue dans ce
4 domaine militaire.

5 34990 Et j'ai eu des conversations avec
6 James Baker, qui avait été secrétaire du trésor, chef
7 de cabinet du Président Reagan, et secrétaire d'état
8 pour les relations étrangères dans le gouvernement du
9 premier Président Bush.

10 34991 Avec M. Baker, je me souviens très
11 bien des conversations, mais je ne peux pas vous
12 affirmer que j'ai soulevé avec lui la question de
13 l'acquisition par les Nations Unies d'un produit de
14 cette nature. Je l'ai fait avec Weinberger, mais avec
15 M. Baker, si je me souviens bien, c'était surtout sa
16 stratégie... pardon, sa perception de comment ça
17 pouvait fonctionner auprès des Nations Unies.

18 34992 M^e PRATTE : O.K. Revenons pour
19 quelques instants à vos conversations avec
20 M. Weinberger. Vous dites, je pense, que c'était un
21 peu plus technique?

22 34993 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

23 34994 M^e PRATTE : Et vous souvenez-vous de
24 la réaction de M. Weinberger aux discussions ou au
25 concept que vous lui exposiez?

1 34995 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

2 Lui, sa position, c'était... je me dois de vous
3 signaler qu'il n'y a rien de pire pour l'industrie
4 américaine de la défense de se faire... de voir une
5 partie de ça usurpée par d'autres, y compris les
6 Allemands.

7 34996 Donc, il dit : Il y aura une
8 opposition farouche de la part de l'industrie
9 américaine dans ce domaine, de façon générale. Alors,
10 j'ai dit : Oui, mais est-ce qu'on devrait, d'après toi,
11 tirer notre révérence? Il a dit : Non. Il dit :
12 Compte tenu de l'excellence des contacts que vous avez
13 avec le Président Bush et le Président Clinton et les
14 autres, vous serez peut-être en mesure de les
15 convaincre, si vous êtes rendu là, d'appuyer le projet,
16 vu qu'il s'agit d'une initiative des Nations Unies.

17 34997 M^e PRATTE : Je ne peux pas m'empêcher
18 de vous poser la question, monsieur Mulroney; trois des
19 quatre personnes dont il a été question -- les
20 présidents Yeltsin, Mitterrand et M. Weinberger - ne
21 sont plus de ce monde.

22 34998 Est-ce exact?

23 34999 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

24 Oui, ils sont décédés et, il y a quatre ans, lorsque
25 j'étais à l'hôpital, j'ai failli mourir aussi. Dans ce

1 cas, je ne serais pas là et vous n'auriez pas de
2 problèmes. Il n'y aurait pas d'enquête.

3 35000 Je dois dire que j'étais le plus
4 jeune chef de gouvernement du G7, et de loin. C'était
5 ainsi.

6 35001 Si le président Reagan était encore
7 vivant, il aurait 99 ans et M. Mitterrand serait dans
8 la quatre-vingtaine avancée, etc.

9 35002 C'est ainsi. Nous vieillissons tous
10 et, un jour, nous mourrons. Ça leur est arrivé et ça
11 nous arrivera à tous également.

12 35003 M^e PRATTE : Revenons à 1994; avez-vous
13 eu alors l'occasion de rencontrer M. Schreiber?

14 35004 Je pense que la dernière fois que
15 vous l'aviez rencontré, c'était en 1993, au Reine
16 Elizabeth.

17 35005 Est-ce bien cela?

18 35006 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 C'est bien cela, oui.

20 35007 M^e PRATTE : Avez-vous alors, dans le
21 courant de l'année 1994, eu une autre occasion de le
22 rencontrer?

23 35008 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Oui.

25 35009 M^e PRATTE : Avez-vous un souvenir de

1 la façon dont c'est arrivé?

2 35010 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Oui. J'ai reçu un appel téléphonique de mon bon ami
4 Fred Doucet.

5 35011 J'ai en fait d'abord été un bon ami
6 de son frère, Gerry, puis j'ai fait connaissance de la
7 famille et des liens d'amitié se sont noués avec Fred
8 quelques années plus tard.

9 35012 J'ai reçu un appel de Fred qui a dit
10 que M. Schreiber serait à New York pour une espèce de
11 banquet germano-américain et qu'il serait heureux de me
12 voir à cette occasion, si j'étais à New York.

13 35013 Fred m'a expliqué qu'il voulait
14 également -- bien entendu, car Elmer venait de se
15 remarier et M. Schreiber organisait un déjeuner pour
16 lui, et voulait m'y inviter avec Fred.

17 35014 C'était donc commode; par conséquent,
18 Fred et moi y sommes allés.

19 35015 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney, il y a
20 un document, si vous voulez bien tourner -- je pense
21 que c'est dans le même recueil que celui que vous avez,
22 et c'est à l'onglet 76.

23 35016 Je me demande si vous pourriez jeter
24 un coup d'œil sur ce document.

25 35017 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Oui.

2 35018 M^e PRATTE : Il semblerait que ce soit
3 un fax qui a été envoyé à votre adjointe, que vous avez
4 mentionnée, Francine Collins -

5 35019 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

6 Oui.

7 35020 M^e PRATTE : -- de M. Doucet.

8 35021 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

9 Oui.

10 35022 M^e PRATTE : Je me demande si vous ne
11 pourriez pas feuilleter rapidement ces documents.

12 35023 Vous souvenez-vous de les avoir
13 reçus?

14 35024 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

15 Oui.

16 35025 M^e PRATTE : Dans quel but pensez-vous
17 que ces documents vous ont été remis?

18 35026 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Le
19 premier est un document pertinent -- c'est un message
20 de M. Doucet à Francine.

21 « Chère Madame Collins,
22 Auriez-vous l'amabilité de
23 mettre ceci dans le dossier de
24 M. Mulroney pour notre rencontre
25 de New York? Merci, Fred. »

- 1 [Traduction du texte lu]
- 2 35027 Ensuite, une partie du document qui
3 est versé au dossier porte sur la publication du Livre
4 blanc de la Défense qui a eu lieu le 1^{er} décembre,
5 quelques jours avant. Il s'agissait d'un Livre blanc,
6 d'un énoncé du nouveau gouvernement Chrétien, sur la
7 façon dont celui-ci souhaitait aborder les questions de
8 défense nationale, une façon différente de l'approche
9 adoptée sous mon gouvernement.
- 10 35028 C'est toujours une indication
11 intéressante de l'attitude du gouvernement et, pour un
12 fournisseur comme Thyssen, il est essentiel d'en avoir
13 connaissance avec le temps.
- 14 35029 Je pense que le nouveau ministre de
15 la Défense était M. Collenette, et c'était son œuvre.
- 16 35030 On me l'a envoyé. J'ai également reçu
17 un exemplaire du Livre blanc comme tel, que j'ai
18 examiné rapidement car il n'y avait que quelques
19 passages pertinents et on me l'avait remis pour
20 préparer la rencontre avec M. Schreiber à New York; je
21 l'ai emporté avec moi et j'en ai discuté sur place.
- 22 35031 M^e PRATTE : Si vous examinez
23 l'onglet 77, monsieur Mulroney -
- 24 35032 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Oui.

- 1 35033 M^e PRATTE : --, reconnaissez-vous ce
2 document?
- 3 35034 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Oui.
- 5 35035 M^e PRATTE : De quoi s'agit-il?
- 6 35036 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 C'est mon calendrier pour New York et l'événement, qui
8 porte toujours un onglet, en haut du document, est une
9 rencontre avec M. Karlheinz Schreiber, à l'hôtel
10 Pierre, à New York, à 11 h 00, le 8 décembre.
- 11 35037 M^e PRATTE : Vous en avez peut-être
12 déjà parlé, mais pour que tout soit bien clair, est-ce
13 que c'est vous qui avez demandé à rencontrer
14 M. Schreiber?
- 15 35038 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
16 Jamais -- et nous en parlerons -- à l'exception de la
17 rencontre de Zurich, dont nous discuterons plus tard.
- 18 35039 M^e PRATTE : Bien. Je parle toutefois
19 de cette rencontre-ci, de celle de New York.
- 20 35040 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 Non.
- 22 35041 M^e PRATTE : Il est indiqué ici que la
23 rencontre était fixée à 11 h 00.
- 24 35042 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Oui.

1 35043 M^e PRATTE : Je pense que l'hôtel
2 Pierre est mal orthographié.

3 35044 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Oui, c'est exact.

5 35045 M^e PRATTE : Êtes-vous allé à cette
6 rencontre seul, ou avec M. Doucet?

7 35046 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Avec M. Doucet.

9 35047 M^e PRATTE : Peut-être pourriez-vous
10 juste décrire au commissaire ce qui s'est passé, par la
11 suite, en arrivant à l'hôtel?

12 35048 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Nous sommes arrivés à l'hôtel Pierre, lequel, je pense
14 est situé au coin de la 61^e Rue et de la 5^e Avenue et
15 nous sommes montés -- M. Doucet devait savoir où, nous
16 sommes montés dans sa suite. M. Schreiber s'y trouvait.
17 Nous nous sommes assis. Il a confirmé le grand
18 évènement qui s'était déroulé la veille, à la *German-*
19 *American Friendship Society* ou quelque chose de la
20 sorte. Je pense que c'était au Metropolitan Club qui se
21 trouve un peu à deux coins de rues plus haut. Je pense
22 que c'est là où le dîner avait eu lieu.

23 35049 Nous nous sommes assis. Je ne me
24 souviens pas exactement comment la conversation a
25 commencé, en dehors de ce qu'il nous a dit concernant

1 le grand évènement de la veille. Voilà comment cela a
2 commencé.

3 35050 M^e PRATTE: Pouvez-vous alors me dire,
4 au meilleur de votre mémoire, comment s'est écoulé le
5 reste de la discussion à partir de ce début?

6 35051 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY:
7 Nous avons abordé le livre blanc. Je lui ai donné mon
8 opinion sur ce que je croyais que c'était et sur les
9 changements dans les possibilités.

10 35052 Je ne me souviens pas -- je ne crois
11 pas qu'il en avait une copie, alors je lui ai donné, je
12 pense, la mienne.

13 35053 Je ne crois pas qu'il en avait une
14 copie, et je lui ai donné la mienne, en attirant son
15 attention sur quelques chapitres pertinents du rapport,
16 lesquels, à mon avis pourraient l'intéresser.

17 35054 J'ai ensuite fait un compte rendu
18 complet de A à Z, de ce que j'avais essayé d'accomplir,
19 et tout le concept des Nations-Unies, et j'ai terminé -
20 - nous étions assis sur un divan, M. Doucet est ici, M.
21 Schreiber est là -

22 35055 M^e PRATTE: Aux fins de clarification
23 des dossiers, lorsque vous dites « ici » et « là » --

24 35056 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 M. Doucet est assis immédiatement à côté de moi, et

1 M. Schreiber se trouve en face, dans un fauteuil.

2 35057 Lorsque j'ai fini de parler des
3 Nations Unies et du Conseil de sécurité, je lui a dit -
4 - étant donné que ce côté-là de l'hôtel Pierre donne
5 sur Central Park, en fait, et je me suis déplacé en
6 quelque sorte vers la fenêtre -- indiquant d'un
7 mouvement la fenêtre et j'ai dit « Une fois que j'aurai
8 terminé ceci, j'aimerais bien aller du côté d'East
9 River et parler au Secrétaire général et commencer le
10 processus pour voir s'il pourrait soulever cette
11 question de ma part auprès du Conseil de sécurité. »

12 35058 C'était ça la manière -- et il a
13 répondu, « Je pense que c'est une excellente idée. »

14 35059 Je pense que c'est comme ça que la
15 conversation s'est terminée. Il nous a rappelé qu'il
16 offrait ce déjeuner privé en bas, pour Elmer et Sharon
17 et que c'était une surprise. Je devais être une sorte
18 de surprise. À quel point souhaitable, je l'ignore,
19 mais je devais être présenté comme un ami d'Elmer et il
20 ne savait pas que j'allais être présent.

21 35060 À la fin de cette conversation-là,
22 sachant qu'il voulait descendre pour assister à la
23 réunion, il s'est levé et a quitté la pièce et s'est
24 dirigé vers sa chambre à coucher et en est ressorti
25 avec une enveloppe identique à celle de format légal,

1 rien de particulier -- rien n'a changé, et il a
2 prononcé devant M. Doucet, des paroles dans le sens que
3 ceci représente le troisième versement de votre
4 acompte. Merci beaucoup pour votre bon travail.

5 35061 Et je pense qu'il a ensuite dit, « Si
6 nous le pouvons, descendons pour saluer Elmer. »

7 35062 M^e PRATTE: L'avez-vous fait?

8 35063 Êtes-vous descendu?

9 35064 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

10 Oui, nous sommes descendus et je pense qu'il avait
11 probablement raison dans son témoignage -- je l'avais
12 oublié -- lorsque qu'il a dit que je souffrais -- je ne
13 sais pas ce qu'il a dit mais une sorte de trouble
14 gastrique ce jour-là. Je ne me sentais pas
15 particulièrement bien. J'ai donc pris quelques minutes
16 après qu'ils -- je pense que je me suis arrêté en
17 descendant dans le hall de réception, et je les ai
18 rejoints par la suite à l'entrée de l'hôtel Pierre
19 donnant sur la 61^e Rue.

20 35065 C'est là où -- dans le café qui s'y
21 trouve, que ça s'est passé.

22 35066 Nous sommes entrés et M. et
23 Mme MacKay étaient présents. Nous nous sommes assis et
24 avons eu une conversation agréable et à un moment
25 donné, M. Doucet et moi sommes partis.

- 1 35067 M^e PRATTE: Retournons en haut, dans la
2 chambre. J'ai oublié de vous poser cette question,
3 monsieur Mulroney.
- 4 35068 Durant les discussions que vous avez
5 eues avec M. Schreiber, avez-vous ou a-t-il abordé la
6 situation ou le projet dans la province de Québec?
- 7 35069 Ou au Canada, mais à ce moment-là
8 nous savons qu'il était plus ou moins intéressé -- ou
9 bien Thyssen était plus ou moins intéressée au Québec.
- 10 35070 Ce sujet a-t-il été soulevé?
- 11 35071 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY:
12 Pas du tout.
- 13 35072 M^e PRATTE: Pour que tout soit
14 parfaitement clair, lorsque vous dites « Pas du tout, »
15 monsieur, vous a-t-il dit: M. Mulroney, je suis assez
16 intéressé à ce que vous faites à l'échelle
17 internationale, mais vous êtes sensé m'aider dans le
18 Québec, ou dans le Canada?
- 19 35073 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY:
20 Pas du tout.
- 21 35074 M^e PRATTE : Ça va. Ensuite, après le
22 déjeuner, lorsque vous êtes sorti --
- 23 35075 Pouvez-vous retourner à l'ordre du
24 jour?
- 25 35076 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY:

1 Oui.

2 35077 M^e PRATTE : Vous souvenez-vous, tout
3 d'abord, de la durée de votre entretien avec
4 M. Schreiber à l'hôtel Pierre?

5 35078 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY:
6 L'entretien a duré probablement 45 minutes, ou peut-
7 être une heure. Quelque chose comme ça.

8 35079 M^e PRATTE : Combien de temps êtes-vous
9 resté au déjeuner?

10 35080 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
11 ne m'en souviens pas, mais le déjeuner n'était pas
12 long. Je vais dire que j'y suis resté peut-être une
13 heure.

14 35081 M^e PRATTE : Vous avez ensuite dit que
15 vous et M. Doucet êtes partis.

16 35082 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY:
17 Oui.

18 35083 M^e PRATTE : Vous êtes-vous rendu
19 directement à l'aéroport à ce moment-là, ou qu'avez-
20 vous fait?

21 35084 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Non. Je pense -- je ne suis pas sûr de quelle manière
23 nous y sommes arrivés, mais je sais ce que j'ai fait,
24 et je pense que -- je crois que ceci est une
25 reconstitution des évènements.

1 35085 Nous sommes sortis et M. Doucet s'est
2 rendu à l'aéroport de ses propres moyens. J'avais un
3 chauffeur à New York qui était à notre service pendant
4 plusieurs années lorsque nous nous y rendions, étant
5 donné qu'à ce moment-là j'avais plusieurs postes
6 d'administrateur et des intérêts commerciaux dans cette
7 ville, et j'ai fait appel à lui -- Sal était notre
8 homme --

9 35086 M^e PRATTE : Pour que je comprenne
10 bien, j'ai ici une indication qu'il était « 3 h 45 ».

11 35087 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Oui.

13 35088 M^e PRATTE : « Sal ira vous chercher à
14 l'hôtel et conduira vers l'aéroport ».

15 35089 Est-ce à cela que vous faites
16 allusion?

17 35090 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Oui.

19 35091 M^e PRATTE : Vous êtes-vous rendu
20 directement de l'hôtel à l'aéroport?

21 35092 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Non. Je suis allé à -- je suis allé à l'ancienne
23 Chemical Bank au coin de la 50^e Rue et de Park Avenue
24 et j'ai déposé ce qui m'a été donné dans un coffret de
25 sécurité que je détenais dans cette banque.

1 35093 M^e PRATTE : Le coffret de sécurité,
2 l'avez-vous loué ce jour-là? Existait-il, auparavant?
3 Vous en souvenez-vous?

4 35094 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
5 Oui. Ce dont je me souviens c'est ce qu'elle en est
6 maintenant -- ce que la banque se nomme maintenant,
7 monsieur le commissaire, c'est la JPMorgan Chase.

8 35095 Lorsque j'ai débuté -- quitté la
9 scène politique, j'ai été invité à joindre le conseil
10 consultatif international d'une grande banque de New
11 York appelée la Chemical Bank. La Chemical Bank a
12 ensuite absorbé la banque Chase Manhattan et cette
13 nouvelle banque a subséquemment absorbé JPMorgan.

14 35096 Donc, la banque est maintenant
15 appelée JPMorgan Chase.

16 35097 Lorsque j'ai renoncé à mes fonctions,
17 la Chemical Bank avait un conseil consultatif
18 international et le président et directeur général de
19 la banque m'a appelé pour me demander si je voulais
20 être membre du Conseil, ce que j'ai fait.

21 35098 David Rockefeller a ensuite assumé la
22 direction de l'affaire, des banques combinées, et a été
23 éventuellement remplacé par Henry Kissinger, et ils ont
24 présidé au conseil et à l'appareil consultatif
25 international.

1 35099 Lorsque qu'à un moment donné
2 j'incarnais un de ces rôles, c'était probablement -- je
3 regrette mais je ne me souviens pas à quelle période
4 exacte c'était. J'aurais dit à la banque que je vais
5 avoir besoin d'un coffret de sûreté. Je mène toutes
6 sortes d'affaires confidentielles ici à New York. Je ne
7 veux pas traîner des articles, ou documents
8 quelconques, quelques documents, et je voudrais que
9 vous fassiez des arrangements pour qu'un coffret de
10 sûreté soit mis à ma disposition à la banque.

11 35100 Et ils m'ont demandé dans quelle
12 partie de la ville je désire le coffret, et j'ai
13 indiqué où et j'ai reçu un avis, une opinion à un
14 moment donné que c'était prêt et qu'il fallait juste
15 passer à mon gré pour signer un papier en entrant et
16 que votre coffret de sûreté y serait.

17 35101 M^e PRATTE : Laissez-moi vous demander
18 directement, monsieur Mulroney : aviez-vous ouvert ce
19 coffret de sûreté en prévision de recevoir de l'argent
20 de M. Schreiber à l'hôtel Pierre à New York le
21 8 décembre 1994?

22 35102 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Non. Je n'avais aucune idée que l'entretien allait
24 avoir lieu jusqu'à ce que M. Doucet m'appelle quelques
25 jours auparavant.

1 35103 M^e PRATTE : Vous avez parlé de -- et
2 il se peut que vous ne soyez pas en position de
3 l'expliquer -- d'affaires confidentielles. Aviez-vous
4 quelque chose de spécifique, de la documentation qui
5 vous inquiétait et que vous vouliez ranger en lieu sûr,
6 si je peux bien me servir de cette terminologie, dans
7 un coffret de sûreté?

8 35104 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Oui. Je représentais d'importants financiers
10 d'Amérique latine qui sont engagés dans des
11 transactions de nature délicate à New York, et nous
12 avons plusieurs entretiens qui entraînaient d'autres
13 entretiens. Il y avait toujours quelques documents que
14 je devais garder en lieu sûr et c'est -- et je peux
15 vous dire que la raison était que le président et chef
16 de la direction du client d'Amérique latine était
17 membre du conseil de la banque JPMorgan Chase tout
18 comme moi.

19 35105 Et comme il disait, vous savez,
20 faites attention à ces documents parce que, comme vous
21 le savez, en Amérique latine, bien que ce soit un
22 endroit merveilleux, ce n'est pas toujours facile de
23 mener des affaires. Il suffit de regarder M. Chavez
24 pour avoir une idée de ce qui peut se passer si des
25 documents importants tombent par erreur entre de

1 mauvaises mains.

2 35106 C'est donc à la suite de sa
3 suggestion et étant donné que j'en avais besoin que
4 j'ai consenti.

5 35107 M^e PRATTE : C'est bien. Qu'est-il
6 advenu de l'argent que vous avez par la suite placé
7 dans un coffret de sûreté dans le lieu nommé à présent,
8 si je comprends bien, la banque Chase Manhattan --

9 35108 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
10 Oui.

11 35109 M^e PRATTE : -- le 8 décembre. Est-ce
12 qu'il est resté aux États-Unis?

13 35110 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
14 est resté aux États-Unis.

15 35111 M^e PRATTE : Je ne vous l'ai pas
16 demandé. Quel était le montant dans l'enveloppe?

17 35112 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Soixante-quinze.

19 35113 M^e PRATTE : En quelles coupures?

20 35114 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 Les mêmes.

22 35115 M^e PRATTE : En billets de 1 000 \$
23 canadiens?

24 35116 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Oui.

1 35117 M^e PRATTE : Monsieur le commissaire,
2 ce serait peut-être le bon moment pour faire une pause.
3 Je suis sur le point d'aborder un autre domaine.

4 35118 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.

5 35119 Il est 11 h 00 moins 10. Nous serons
6 de retour dans environ 15 minutes, soit à 11 h 05.

7 35120 M^e PRATTE : Merci, monsieur.

8 --- Upon recessing at 10:52 a.m. / Suspension à 10 h 52
9 --- Upon resuming at 11:14 a.m. / Reprise à 11 h 14

10 35121 COMMISSAIRE OLIPHANT : Veuillez vous
11 assoir, s'il vous plaît.

12 35122 Maître Pratte...?

13 35123 M^e PRATTE : Merci, monsieur le
14 commissaire.

15 35124 Avant de continuer,
16 monsieur Mulroney, je voudrais juste clarifier un
17 point.

18 35125 Ce concept dont vous avez parlé avec
19 le P5 et ainsi de suite, quand s'est-il présenté? Quand
20 vous est-il venu à l'esprit?

21 35126 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Plusieurs semaines, je suppose, après avoir rencontré
23 M. Schreiber à Mirabel.

24 35127 M^e PRATTE : D'accord. Vous indiquez
25 dans votre témoignage, tel que je l'ai compris -- et

1 peut être que j'ai mal interprété ce que vous avez dit
2 -- qu'après que vous ayez développé cette pensée, vous
3 avez informé M. Doucet au sujet de cette idée, si je
4 peux m'exprimer ainsi.

5 35128 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
6 Oui. Je l'ai informé après Mirabel qu'il avait retenu
7 mes services et je pense lui avoir parlé globalement
8 concernant du concept des Nations Unies.

9 35129 M^e PRATTE : Je pense que vous avez dit
10 à un certain moment -- et peut-être que je me trompe
11 là-dessus -- que ce rapport-là a eu lieu après
12 l'entretien que vous avez eu avec M. Schreiber au lac
13 Mousseau.

14 35130 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Oh, non, ce serait -- si c'était au dossier, ce serait
16 totalement faux.

17 35131 M^e PRATTE : Qu'est-ce qui est donc
18 exact --

19 35132 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Après Mirabel.

21 35133 M^e PRATTE : C'est bien. Veuillez
22 passer maintenant au cahier 2. L'avez-vous devant vous?
23 Onglet 79.

24 35134 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Oui...?

1 35135 M^e PRATTE : Dans votre déposition
2 d'hier vous avez parlé des répercussions de l'affaire
3 Airbus sur quelques-uns des évènements qui touchent à
4 cette enquête, monsieur Mulroney. Et nous en parlons
5 ici uniquement par rapport à leur influence sur votre
6 conduite, et non pas nécessairement pour examiner le --
7 bien, pas examiner le bien fondé des allégations dans
8 un sens ou l'affaire d'Airbus complètement, mais nous
9 l'examinons parce qu'hier vous avez fait allusion au
10 fait que cela a influencé votre conduite.

11

12 35136 J'aimerais clarifier une chose dès
13 maintenant, monsieur Mulroney, lorsque vous en avez
14 parlé hier, quel était la période ou comment associez-
15 vous les répercussions d'Airbus à votre conduite? Est-
16 ce que vous parliez des années '93 à '95 ou des années
17 suivantes, ou bien des deux?

18 35137 Lorsque vous avez été informé au
19 sujet de la lettre rogatoire dont nous allons
20 maintenant discuter --

21 35138 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

22 Oui.

23 35139 M^e PRATTE : -- vous avez déclaré hier
24 que cela a eu, je pense, un effet marquant sur votre
25 conduite et vous vouliez garder ça -- vous hésitez à

1 rendre ça public.

2 35140 Je veux juste comprendre quel est le
3 cadre temporel.

4 35141 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

5 Bien, oui. Bien, l'effet a été dévastateur pour moi et
6 ma famille et nous avons appris à quel point il est
7 horrible pour un citoyen canadien d'être pris dans un
8 tel piège lorsque vous combattez les forces, les forces
9 puissantes de votre propre gouvernement canadien.

10 35142 Et ceci a duré pendant trois ans
11 environ.

12 35143 Alors, je savais, bien entendu, que
13 j'avais un arrangement avec M. Schreiber qui n'avait
14 aucun rapport avec ça, absolument aucun rapport avec
15 Airbus, mais en constatant les dommages qu'ils peuvent
16 causer dans les familles, je ne voulais pas que
17 l'expérience subie par ma famille avec Airbus se répète
18 à cause de la divulgation d'une question sans aucun
19 rapport qui serait encore une fois mal interprétée
20 comme l'avait été la précédente.

21 35144 C'était ça la raison.

22 35145 M^e PRATTE : D'accord. Je tiens juste à
23 être plus clair là-dessus. Je vous pose la question
24 directement, avez-vous mentionné cela -- et nous en
25 reparlerons en détail -- afin d'expliquer comment vous

1 avez traité la transaction avant l'affaire d'Airbus?

2 35146 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Non. Non, c'est tout comme je l'ai dit.

4 35147 Me PRATTE : D'accord.

5 35148 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

6 Oui.

7 35149 M^e PRATTE : Tel que je l'ai dit hier,

8 j'aborderai la question du pourquoi quand nous

9 rapprocherons de la fin.

10 35150 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

11 Oui.

12 35151 M^e PRATTE : Maintenant, monsieur

13 Mulroney, passons à ce document, appelé lettre

14 rogatoire, à l'onglet 79.

15 35152 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

16 Oui.

17 35153 M^e PRATTE : out d'abord,

18 monsieur Mulroney, pouvez-vous me dire brièvement

19 comment vous avez appris qu'il existait un document

20 intitulé, je suppose, lettre rogatoire, qui avait été

21 envoyé au gouvernement de la Suisse?

22 35154 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

23 M. Schreiber.

24 35155 M^e PRATTE : Et --

25 35156 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 il -- désolé, il -- désolé.

2 35157 J'ai reçu un appel de - j'assistais à
3 une réunion de conseil à Toronto, une réunion du C.A.
4 de Horsham, et j'ai reçu un appel de M. Doucet me
5 disant que M. Schreiber voulait me parler de manière
6 assez urgente, qu'il avait quelque chose qu'il voulait
7 partager avec moi.

8 35158 J'ai essayé de le contacter de
9 Toronto, sans succès, alors lorsque je suis retourné à
10 Montréal, Mila, les enfants et moi étions prêts à dîner
11 et j'ai dit à Mila je vais essayer de le contacter, de
12 l'appeler tout de suite.

13 35159 Nous étions alors dans la salle
14 familiale, en bas, et j'ai effectué l'appel et j'ai eu
15 M. Schreiber au téléphone et c'est à ce moment qu'il
16 m'a dit que ce document avait été signifié auprès des
17 directeurs de la banque suisse, 24 directeurs je pense,
18 et que la nouvelle se répandait et qu'il voulait le
19 partager avec moi.

20 35160 M^e PRATTE : Aviez-vous le document
21 pendant que vous lui parliez ou bien l'avait-il?

22 35161 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Non, pas moi. Le gouvernement canadien l'a envoyé en
24 Suisse en allemand et n'a pas eu la courtoisie de m'en
25 avertir ou de m'envoyer une copie, et c'est

1 M. Schreiber qui m'a informé de son existence.

2 35162 M^e PRATTE : Avez-vous discuté du
3 contenu du document? En avait-il une copie lorsqu'il
4 vous a téléphoné?

5 35163 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
6 Il en avait une copie.

7 35164 M^e PRATTE : Je vois.

8 35165 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Il était en Suisse et il en avait reçu une copie, je
10 pense de la part de ses avocats ou autre.

11 35166 M^e PRATTE : D'accord. Monsieur
12 Mulroney, veuillez passer à -- je suppose que nous en
13 avons à présent une version anglaise?

14 35167 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Oui.

16 35168 M^e PRATTE : Avez-vous obtenu cela --
17 quand l'avez-vous obtenue?

18 35169 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 Je pense que nous l'avons obtenue à la suite de
20 l'enquête préalable d'un cas dans lequel maître Hladun
21 plaidait à Edmonton, je crois.

22 35170 M^e PRATTE : D'accord. Si vous passez à
23 la page 4, intitulée « Résumé des faits ».

24 35171 Est-ce que vous voyez ça?

25 35172 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Désolé, page 4.

2 35173 M^e PRATTE : Page 4, dernier
3 paragraphe. Bon, le titre au sommet de la page est
4 « Résumé des faits ».

5 35174 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
6 Oui.

7 35175 M^e PRATTE : Vous le voyez.
8 Monsieur Mulroney, nous allons lire quelques passages
9 ou des extraits, et je vais vous poser quelques
10 questions s'y rapportent.

11 35176 Si vous passez à la page 4, au
12 dernier paragraphe --

13 35177 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Oui.

15 35178 M^e PRATTE : -- à la quatrième ligne
16 avant la fin du paragraphe, qui indique et je vais vous
17 le lire :

18 « La GRC possède des sources
19 dignes de foi selon lesquelles
20 M. SCHREIBER a reçu ces
21 commissions afin de payer
22 Messieurs MULRONEY et MOORES
23 pour veiller à ce que Airbus
24 obtienne un gros contrat avec
25 Air Canada pour la mise à niveau

1 les années 1988 et 1991. Les
2 documents ont été terminés en
3 1991, cependant la source
4 confidentielle croit que les
5 versements ont continué d'être
6 effectués jusqu'au moment de la
7 démission de M. MULRONEY. »

8 [Traduction du texte lu]

9 35190 Est-ce vrai ou faux?

10 35191 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

11 C'est complètement faux.

12 35192 M^e PRATTE :

13 « L'entente entre la IAL et
14 l'Industrie Airbus ... »

15 35193 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

16 La source confidentielle étant évidemment Mlle Stevie
17 Cameron.

18 35194 M^e PRATTE :

19 « L'entente entre la IAL et
20 Airbus Industrie est sensée
21 avoir entraîné des commissions
22 s'élevant à environ 20 millions
23 de dollars américains, une fois
24 tous les 34 aéronefs reçus. Une

1 source confidentielle a révélé à
2 l'enquêteur de la GRC que
3 25 pour cent de ces commissions
4 étaient destinés à payer
5 M. MULRONEY. » [Traduction du
6 texte lu]

7 35195 Est-ce vrai ou faux?

8 35196 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 C'est absolument faux.

10 35197 M^e PRATTE : À la dernière ligne, je
11 suppose c'est un nouveau paragraphe sur cette page :
12 « La GRC croit que Messieurs
13 SCHREIBER et MOORES ont comploté
14 avec M. MULRONEY pour obtenir
15 des commissions secrètes
16 permettant d'assurer que Airbus
17 Industrie reçoive un contrat
18 d'Air Canada pour l'achat des
19 aéronefs. » [Traduction du texte
20 lu]

21 35198 Vrai ou faux

22 35199 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Faux.

24 35200 M^e PRATTE : Si vous passez à l'avant-

1 dernier paragraphe de la page 6, monsieur Mulroney,
2 vous verrez -- je ne vais pas les lire, mais il y a
3 deux ou trois paragraphes se rapportant au sujet Bear
4 Head.

5 35201 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

6 Oui.

7 35202 Désolé -- ah, oui. Oui.

8 35203 M^e PRATTE : D'accord. Et ensuite à la
9 page 7, avant-dernier paragraphe, et il y a aussi
10 quelques paragraphes qui se rapportent à Eurocopter.

11 35204 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

12 Oui.

13 35205 M^e PRATTE : Et ensuite si vous tournez
14 la page, à la page 8 --

15 35206 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

16 Oui.

17 35207 M^e PRATTE : -- au deuxième
18 paragraphe :

19 « Les trois cas ci-dessus ... »

20 35208 Je lis, début de la citation :

21 « Les trois cas ci-dessus
22 démontrent l'existence d'un
23 complot continu de la part de
24 Messieurs MULRONEY, MOORES et
25 SCHREIBER pour frauder le

1 tout d'abord, avez-vous pris des mesures quelconques,
2 après avoir appris cette information de la part de
3 M. Schreiber, pour essayer de répondre à ces
4 déclarations?

5 35217 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
6 Oui, certainement. J'ai rassemblé une équipe juridique
7 et étant donné que ce n'était pas encore rendu public,
8 cette information avait été divulguée, comme nous le
9 savons maintenant, par la GRC à Stevie Cameron et par
10 elle à l'émission *The Fifth Estate*, mettant ainsi en
11 danger ma réputation ainsi que la sécurité et le bien-
12 être de mes enfants et de ma famille.

13 35218 Mais ce n'était pas -- ce n'était pas
14 rendu public à ce moment. Et j'ai donc pensé que Roger
15 Tassé -- est-ce bien la question?

16 35219 M^e PRATTE : Oui.

17 35220 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Oui. J'ai demandé --

19 35221 M^e PRATTE : Bien, regardez la lettre,
20 monsieur Mulroney.

21 35222 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Désolé.

23 35223 M^e PRATTE : Le 8 novembre -- je
24 m'excuse, j'aurais dû vous prévenir.

25 35224 Il y a une lettre destinée au

1 ministre de la Justice à l'onglet 4.

2 35225 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Oui.

4 35226 M^e PRATTE : Si vous voulez bien passer
5 à la dernière page, elle est datée du 8 novembre 1995.

6 35227 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

7 Le 8 novembre 1995.

8 35228 M^e PRATTE : Si vous tournez à la
9 dernière page, elle semble être signée par M. Roger
10 Tassé.

11 35229 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

12 C'est juste.

13 35230 M^e PRATTE : C'est le nom auquel vous
14 venez de faire référence.

15 35231 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

16 Oui.

17 35232 M^e PRATTE : Avez-vous retenu les
18 services de M. Tassé pour faire partie de l'équipe
19 juridique dont vous venez tout juste de parler?

20 35233 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

21 Oui, c'est ça.

22 35234 M^e PRATTE : Très bien. Je vais vous
23 guider vers quelques paragraphes de cette lettre dans
24 un moment, mais en écrivant au ministre de la Justice
25 qu'aviez-vous demandé à M. Tassé de faire? Pourquoi

1 allait-il le faire?

2 35235 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Bien, je pense qu'il demandait au ministre. Il a dit
4 que ceci était un simulacre de justice et je vous
5 demande à vous, ou au ministre, d'exercer votre bon
6 jugement ainsi que votre autorité judiciaire --
7 judiciaire et d'examiner cette question parce qu'il
8 s'agit d'un simulacre de plus en plus apparent.

9 35236 Ce n'était pas encore rendu public,
10 mais nous étions informés des liens entre les personnes
11 impliquées et auxquelles j'ai fait référence.

12 35237 M^e PRATTE : D'accord.

13 35238 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Et nous savions qu'il ne restait plus que quelques
15 heures.

16 35239 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney,
17 veuillez passer au troisième paragraphe de la première
18 page.

19 35240 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Oui.

21 35241 M^e PRATTE : Ce paragraphe indique et
22 je vais le lire :

23 « M. Mulroney reconnaît
24 évidemment que la GRC et votre
25 ministère ont la responsabilité,

1 voire l'obligation, d'enquêter
2 sur les allégations d'infraction
3 nos lois et, au besoin, de
4 demander l'aide de pays
5 étrangers. Il ne s'agit pas de
6 cela. Ce qui est inacceptable,
7 se sont les déclarations
8 prononcées en votre nom dans la
9 lettre rogatoire adressée aux
10 autorités suisses. » [Traduction
11 du texte lu]

12 35242 Fin de citation. Est-ce que ceci
13 reflète votre position à ce moment?

14 35243 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

15 Oui.

16 35244 M^e PRATTE : Veuillez passer à la page
17 suivante, au quatrième paragraphe, qui indique :

18 « Nous soulignons que les
19 objections de M. Mulroney n'ont
20 pas de rapport au fait que la
21 GRC est en train de mener une
22 enquête, ni au fait qu'une
23 demande d'assistance soit faite
24 auprès des autorités suisses.

1 Ses objections concernent plutôt
2 le fait qu'il soit dépeint comme
3 étant un criminel par les
4 autorités canadiennes. Cette
5 manière de procéder, laquelle à
6 notre avis, passe au-delà des
7 règles de base de décence et
8 d'équité, constitue une
9 violation flagrante des droits
10 fondamentaux de M. Mulroney. »

11 [Traduction du texte lu]

12 35245 Encore une fois, laissez-moi vous
13 poser la même question. Est-ce que ceci reflète votre
14 position à ce moment?

15 35246 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

16 Oui.

17 35247 M^e PRATTE : Alors passez à l'avant-
18 dernier paragraphe, quatrième ligne.

19 35248 Qui indique :

20 « De plus, la GRC a été informée
21 que M. Mulroney est prêt à
22 collaborer avec eux dans leur
23 enquête. En effet, il est étonné
24 que la GRC ne l'ait même pas

1 consulté avant de porter des
2 accusations aussi graves. »

3 [Traduction du texte lu]

4 35249 Ensuite, la toute dernière ligne de
5 la page :

6 « Nous sommes prêts à vous
7 rencontrer, à votre gré, si
8 vous désirez parler de la
9 question. » [Traduction du texte
10 lu]

11 35250 Monsieur Mulroney, est-ce que ceci
12 reflète ou a reflété votre position à ce moment?

13 35251 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

14 Oui.

15 35252 M^e PRATTE : Étiez-vous prêt à ce
16 moment à rencontrer la GRC, avant que la lettre soit
17 rendue publique?

18 35253 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

19 Roger Tassé était le sous-procureur général sous
20 l'autorité de M. Trudeau et sous-ministre de la
21 Justice, je crois, lorsque M. Chrétien était là. Il est
22 en grande partie l'auteur partie de la Charte
23 canadienne des droits et libertés, un sous-ministre
24 hautement qualifié et respecté pendant plusieurs

1 années.

2 35254 Lorsqu'il a quitté à ses fonctions,
3 lorsqu'il a pris sa retraite, il a rejoint un cabinet
4 d'avocats en ville et nous avons retenu ses services
5 comme conseiller juridique pour les dossiers
6 constitutionnels.

7 35255 J'avais travaillé avec lui et je
8 l'avais connu au cours des années.

9 35256 Et je suppose, monsieur le
10 commissaire, les instructions que j'ai remises à Roger,
11 qui était un homme remarquablement talentueux : C'est
12 tout à fait kafkaïen. C'est inouï, ce que le
13 gouvernement canadien et le ministère de la Justice
14 étaient en train de faire. Il y a sûrement une personne
15 là-bas qui a la tête sur les épaules. Allez-y et dites-
16 leur ceci : Il n'y a pas un mot de vérité, il n'y a
17 rien, là-dedans.

18 35257 Je serais prêt à aller à Ottawa.
19 J'aurai besoin de toute personne qu'ils veulent.
20 J'apporterai avec moi mes comptes bancaires, la
21 déclaration de mon avoir net, tout ce qu'ils veulent,
22 et je répondrai à toute question qu'ils ont à mon sujet
23 de n'importe quel domaine de ma vie.

24 35258 Et pourquoi devrais-je faire une
25 telle chose inhabituelle? Parce que nous étions au

1 courant à ce point que c'était le document que le
2 gouvernement canadien avait envoyé en Suisse, et que
3 cela pouvait me détruire, ainsi que ma famille, la
4 bonne réputation de mon père et le legs de mon
5 gouvernement.

6 35259 Laissez-moi juste lire une dernière
7 ligne de cette atrocité émise par le gouvernement
8 canadien, et qu'ils ont qualifiée d'allégation,
9 monsieur le commissaire.

10 35260 À la page 11 :

11 « Le gouvernement du Canada
12 prend cette enquête très au
13 sérieux, car elle concerne une
14 activité criminelle de la part
15 d'un ancien premier ministre. »

16 [Traduction du texte lu]

17 35261 Imaginez-vous donc l'impact de cette
18 déclaration.

19 35262 Monsieur, si vous ou toute autre
20 personne vous vous réveillez au Manitoba après toute
21 une vie dévouée à la fonction publique et que vous
22 lisez un titre sur huit colonnes dans le *Winnipeg Free*
23 *Press* parlant de vous de cette manière, vous, votre
24 femme et votre famille seriez non seulement accablés
25 mais vous sauriez qu'il vous faudrait lutter afin de

1 sauvegarder votre réputation.

2 35263 C'est ce qui m'est arrivé. J'ai pensé
3 qu'il serait important de donner au gouvernement la
4 possibilité d'examiner cette situation avant qu'elle ne
5 soit rendue publique et cause plus de dommages, et de
6 dire, eh, vous savez, à la GRC, quels sont nos
7 informateurs dans cette affaire? Qui nous raconte de
8 telles choses?

9 35264 La réponse aurait été Stevie Cameron
10 ainsi qu'un criminel condamné du nom de Giorgio
11 Pelossi.

12 35265 Quelqu'un aurait dit, êtes-vous
13 cinglés? Stevie Cameron est la plus grande semeuse de
14 haine contre Mulroney au Canada. Tout le monde le sait.
15 Elle fabrique, elle ment et a passé sa vie consommée
16 par la haine et la mauvaise foi contre la famille
17 Mulroney. Tout le monde le sait.

18 35266 Et ensuite, Giorgio Pelossi est un
19 criminel condamné.

20 35267 Vous voulez dire que sur cette base
21 vous allez annoncer au monde entier que le premier
22 ministre du Canada était un criminel à partir du jour
23 où il a pris le pouvoir jusqu'au jour de sa démission?

24 35268 Ce que nous avons essayé de faire,
25 c'était d'écarter un peu de la publicité qui aurait pu

1 avoir de terribles répercussions, non seulement sur ma
2 famille mais sur toute famille canadienne touchée par
3 cette histoire. C'est ce que j'ai essayé de faire.

4 35269 M^e PRATTE : De quelle manière vos
5 tentatives, telles que vous les décrivez, ont-elles été
6 reçues à ce moment?

7 35270 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Bon, nous avons ici un -- ils nous ont complètement
9 ignorés.

10 35271 On renvoyait de Pierre à Paul
11 l'ancien sous-ministre de la Justice et procureur
12 général adjoint du Canada.

13 35272 M^e PRATTE : C'est bien M. Tassé dont
14 vous parlez.

15 35273 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
16 C'était M. Tassé, induit en erreur et ayant subi des
17 délais sans aucune réponse jusqu'à ce qu'il soit
18 contacté je pense deux jours plus tard par le fameux
19 sergent Fiegenwald, qui était un des auteurs de ce
20 document avec Mlle Kimberly Prost du ministère de la
21 Justice, il a eu des nouvelles du sergent Fiegenwald
22 lui disant que non, non, non, ce ne sont pas des
23 déclarations; ce sont justes des allégations. Rien n'a
24 été prouvé ici.

25 35274 N'importe qui, monsieur le

1 commissaire, n'importe quelle personne saine d'esprit
2 pourrait comprendre que ce n'est pas une accusation.

3 « Le gouvernement du Canada
4 prend cette enquête très au
5 sérieux, car elle concerne une
6 activité criminelle de la part
7 d'un ancien premier ministre. »

8 [Traduction du texte lu]

9 35275 Ceci n'est pas grave, ne vous en
10 faites pas. Si ceci apparaîtrait en première page dans tous
11 les journaux canadiens, ah, veuillez leur dire de me
12 passer un coup de fil et je leur dirai que ce n'est
13 qu'une simple allégation. Je m'en occuperai.

14 35276 Nous avons donc réalisé, que ceci
15 allait frapper dur et que nous allions nous livrer à
16 une sacrée bataille.

17 35277 COMMISSAIRE OLIPHANT : M. Mulroney,
18 vous avez dit qu'ils vous ont complètement ignorés. Je
19 sais ce que vous voulez dire, mais voulez-vous préciser
20 de qui il s'agit lorsque vous dites « ils ».

21 35278 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Oui. Je pense qu'il y a de la correspondance quelque
23 part ici. Je sais qu'il a rendu visite -- laissez-moi
24 m'exprimer comme suit. Je sais qu'il a contacté la GRC,
25 qu'il a contacté le ministère de la Justice, et qu'il a

1 vu -- je n'ai pas rafraîchi ma mémoire à l'aide du
2 dossier à cet effet, monsieur, mais je sais qu'il a vu
3 ou qu'il a parlé à au moins deux inspecteurs de la GRC,
4 je pense au Commissaire de la GRC, au sous-ministre
5 intérimaire de la Justice.

6 35279 Et il y a peut-être eu une
7 communication avec le ministre de la Justice.

8 35280 Et dans tous ces cas, nos demandes
9 ont été déclinées et ils nous ont réellement envoyé
10 paître. Ils allaient continuer avec cette mascarade,
11 comme l'a dit une fois Paul Martin, advienne que
12 pourra, et en effet c'est ce qu'ils ont fait.

13 35281 M^e PRATTE : Je pourrais peut-être vous
14 aider, monsieur le commissaire et monsieur Mulroney.

15 35282 Si vous passez à l'onglet 5, il y a une
16 réponse de --

17 35283 COMMISSAIRE OLIPHANT : Êtes-vous à la
18 pièce P-46?

19 35284 M^e PRATTE : Oui. Dans le même volume
20 où nous étions, monsieur le commissaire. Je sis désolé.
21 Les documents supplémentaires.

22 35285 Vous verrez qu'il y a une lettre d'un
23 avocat de la section criminelle du ministère de la
24 Justice en réponse à la lettre de M. Tassé.

25 35286 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Oui.

2 35287 M^e PRATTE : La première ligne de
3 laquelle indique que le ministre de la Justice a reçu
4 des instructions -- la correspondance m'a été acheminée
5 pour que j'y réponde.

6 35288 Et juste après ça, il y a une autre
7 lettre adressée au sergent Fraser Fiegenwald à laquelle
8 M. Mulroney a fait référence, le 16 novembre, et une
9 réponse le jour suivant du sergent Fiegenwald à
10 M. Tassé.

11 35289 Si vous passez à la page 2 de la
12 lettre du sergent Fiegenwald -- monsieur Mulroney, nous
13 sommes à l'onglet 7 -- elle indique, monsieur le
14 commissaire -- c'est en réponse à la lettre antérieure
15 de M. Tassé et elle provient du sergent Fiegenwald.

16 35290 Juste pour être plus clair là-dessus,
17 monsieur Mulroney, qui était le sergent Fiegenwald?
18 Quel rôle a-t-il joué dans cette affaire?

19 35291 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Il était -- selon mon impression, le type désigné --
21 mais ce que nous savons évidemment à présent c'est
22 qu'ils ont été avisés qu'il n'y avait rien du tout, et
23 ils ont été avisés par le commissaire d'aller à Toronto
24 et de voir Mlle Stevie Cameron et d'examiner quelques-
25 uns des dossiers qu'elle a divulgués à la radio.

1 35292 Ils sont allés la voir et ont obtenu
2 d'elle des dossiers. Elle avait des informations
3 provenant de *The Fifth Estate* où elle avait travaillé
4 auparavant, un proche ami de M. Harvey Cashore de *The*
5 *Fifth Estate*.

6 35293 Le sergent Fiegenwald et un de ses
7 collègues se sont joints à eux.

8 35294 Elle leur a procuré les fausses
9 informations et ils sont retournés en déclarant
10 « Eureka! », nous avons un cas et il est soutenu par un
11 criminel et voilà comment ça s'est passé.

12 35295 M^e PRATTE : Il y a ici un --je
13 m'excuse, monsieur Mulroney.

14 35296 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Si vous me le permettez, rien que pour -- je vous ai lu
16 quelques-unes des choses qui ont un effet tellement
17 destructeur sur la réputation d'une personne et de sa
18 famille.

19 35297 Et ensuite M. Tassé reçoit ceci du
20 sergent Fiegenwald :

21 « Nous ne sommes pas insensibles
22 au besoin de votre client de
23 vouloir protéger sa réputation
24 ainsi qu'aux ramifications que
25 toute attention publique

1 négative pourrait avoir sur sa
2 carrière. Nous vous assurons que
3 cette enquête sera menée dans la
4 plus grande discrétion. »

5 [Traduction du texte lu]

6 35298 C'était alors entre les mains, au
7 moment où il a écrit ça, de la plupart des médias
8 internationaux qui vérifient ces choses-là assez vite,
9 et Mlle Cameron m'écrit des lettres disant qu'elle
10 comprend. J'ai appris, de certaines sources que
11 M. Tassé a rendu visite à telle et telle personne, et
12 j'ai appris que votre nom est mentionné dans une lettre
13 rogatoire envoyée en Suisse.

14 35299 Pouvez-vous confirmer que vous êtes
15 bien identifié dans cela?

16 35300 Je pense qu'elle avait un peu
17 d'avantage sur moi. Je ne savais pas à ce moment là que
18 Mlle Cameron avait accepté le poste d'informatrice
19 secrète pour la GRC. À données inexactes, résultats
20 erronés -- voilà son style.

21 35301 Mais je peux vous assurer, monsieur,
22 que c'était extrêmement rassurant d'apprendre que le
23 sergent Fiegenwald m'avait assuré que cette enquête
24 serait menée dans la plus grande discrétion.

25 35302 Lorsqu'il a écrit ça, cette histoire

1 allait faire le tour du monde et quelques
2 renseignements avaient été coulés à ses amis, et j'en
3 ai nommé que quelques-uns.

4 35303 M^e PRATTE : Très bien. Donc, monsieur
5 Mulroney, après avoir reçu ces réponses, qu'avez-vous
6 fait par la suite?

7 35304 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Eh bien, confrontés à ça, nous savions bien que ce
9 n'était qu'une question de temps. Tout le monde y avait
10 alors accès et nous savions que ça allait faire
11 beaucoup de bruit. Je me suis dit au diable avec tout
12 ça, et j'ai donné l'instruction d'intenter une action
13 préemptive. Je vais poursuivre le gouvernement du
14 Canada et la GRC et je vais établir clairement que
15 cette situation est une canular criminelle; qu'il n'y a
16 aucune preuve à l'appui de ce qu'ils aient pu dire.

17 35305 Mon équipe juridique a donc procédé
18 et a déposé une déclaration. Le gouvernement du Canada
19 a embauché neuf avocats pour ralentir cette affaire le
20 plus longtemps possible et finalement nous avons obtenu
21 une date d'audience et la veille nous avons reçu un
22 appel nous disant qu'ils voulaient régler à l'amiable.

23 35306 M^e PRATTE : Avant que vous ayez lancé
24 la poursuite, monsieur Mulroney, j'aimerais peut-être
25 diriger votre attention vers l'onglet 8.

1 35307 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

2 Oui.

3 35308 Me PRATTE : C'est en français,

4 monsieur Mulroney.

5 35309 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

6 35310 M^e PRATTE : C'est en date... c'est des

7 notes sténographiques, qu'il appert, d'une conférence

8 de presse.

9 35311 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

10 35312 M^e PARENT : C'est intitulé :

11 « Conférence de presse des avocats de Brian Mulroney. »

12 35313 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : M'hmm.

13 35314 M^e PRATTE : Est-ce qu'il y a eu une

14 conférence de presse à cette époque-là, le

15 19 novembre 95? Pouvez-vous simplement décrire ce qui

16 y a mené?

17 35315 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

18 Je peux vous dire tout simplement qu'on savait à ce

19 moment-là que cet événement allait être coulé, par la

20 police ou d'autres, aux journaux, et le mot d'ordre que

21 j'avais donné à mes avocats, c'était que l'instant que

22 ça paraît quelque part au monde, vous allez tenir une

23 conférence de presse et vous allez dénoncer ouvertement

24 le gouvernement et la GRC et indiquer que nous avons

25 déjà une action en dommages en libelle contre le

1 gouvernement, la GRC, sergent Fiegenwald et ses
2 collègues.

3 35316 Or, je pense que c'est le matin du
4 18 ou 19 novembre, quelques jours à peine après la
5 lettre tellement rassurante de la GRC, de sergent
6 Fiegenwald, voilà qu'on est prévenu que *Der Spiegel* est
7 en train de mijoter tout cela et que, au Canada, le
8 journal *The Financial Post* avait publié quelque chose
9 le lendemain matin. C'est déjà publié.

10 35317 Or, ça arrive, effectivement... ça
11 relate toutes les accusations de la GRC. Mes avocats
12 ont tenu une conférence de presse, dont le texte de
13 verbatim constitue le document officiel.

14 35318 M^e PRATTE : Est-ce que vous étiez
15 présent à la conférence de presse, monsieur Mulroney?

16 35319 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Non.

17 35320 M^e PRATTE : L'avez-vous écoutée?

18 35321 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui,
19 bien sûr.

20 35322 M^e PRATTE : Juste vous poser quelques
21 questions puisque certains des propos, notamment, de
22 maître Yarosky, ont fait l'objet de témoignages
23 antérieurs tirés de cette conférence de presse.

24 35323 Si vous regardez la première page,
25 l'animateur, dans le deuxième paragraphe, dit ceci...

1 Ça commence : « Ses avocats... »

2 35324 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

3 35325 M^e PRATTE : Vous voyez ça. Alors, je

4 vais lire la phrase. Ça dit :

5 « Ses avocats s'apprêtent à

6 démentir toute implication de

7 l'ex-premier ministre dans une

8 présumée affaire de pots-de-vin,

9 à l'occasion de la vente d'une

10 trentaine d'Airbus à Air Canada

11 en 1988. »

12 35326 Et là, si vous allez à la page

13 suivante, au premier paragraphe, maître Yarosky

14 s'exprime. J'imagine que c'était en anglais, mais

15 c'est traduit, parce qu'il parlait parfois en anglais

16 et en français. Il dit :

17 « Il suffit d'examiner... »

18 35327 Me suivez-vous, monsieur Mulroney?

19 35328 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui, je

20 vous suis.

21 35329 M^e PRATTE : O.K.

22 « Il suffit d'examiner ce qui

23 s'est produit, ces dernières

24 semaines, dans cette affaire.

25 C'est très simple, les données

1 sont claires; le gouvernement du
2 Canada et c'est indiqué sur
3 papier à lettre à son en-tête,
4 écrit à un autre gouvernement,
5 dans ce cas-ci, le gouvernement
6 de la Suisse, et dit :
7 « Nous croyons que monsieur
8 Mulroney était impliqué dans un
9 complot de nature criminelle, en
10 vue d'accepter de l'argent pour
11 influencer sur la décision d'Air
12 Canada, en vue d'acheter des
13 avions de la part d'Airbus. » »

14 35330

Allez au troisième paragraphe :

15 « Ces affirmations sont faites
16 d'abord, sans preuve aucune,
17 deuxièmement, en sachant que des
18 dirigeants d'Air Canada ont
19 souvent, et de façon publique,
20 affirmé que monsieur Mulroney
21 n'avait absolument rien à voir
22 avec la décision d'Air Canada
23 d'acheter des avions d'Airbus,
24 et, troisièmement, sans donner à
25 monsieur Mulroney, quelque

1 occasion que ce soit de réfuter
2 ces allégations. »

3 35331 Est-ce que les propos de monsieur
4 Yarosky reflétaient votre pensée ou la façon dont vous
5 voyiez les choses à ce moment?

6 35332 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY :
7 Parfaitement.

8 35333 M^e PRATTE : Comment se fait-il qu'on a
9 une référence, et je ne crois pas qu'il y en ait
10 ailleurs, qu'on ne parle que d'Airbus dans la
11 conférence de presse?

12 35334 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Parce
13 que, monsieur le commissaire, dans le fond, cette
14 affaire-là portait... il y avait quelques noms de
15 mentionnés dans d'autres dossiers, mais ça portait sur
16 Airbus parce qu'on disait que j'avais reçu une
17 ristourne en ce qui concerne principalement et presque
18 exclusivement la vente des avions Airbus, et c'était ce
19 montant d'argent qui était caché dans un compte de
20 banque en Suisse.

21 35335 C'est devenu... ça été appelé, à
22 partir de ce moment-là, l'affaire Airbus. Vous allez
23 regarder dans les archives, et depuis le début, c'était
24 ça, puis ça l'est toujours. On parle aujourd'hui de la
25 cause ou l'affaire Airbus, comme on parlait dans le

1 temps de Sir John A. Macdonald du *CPR Scandal* ou on
2 parle de l'affaire des commandites au Québec, etc.,
3 sauf que, dans ce cas-ci, c'était complètement faux,
4 entièrement fabriqué, puis il n'y avait aucune preuve
5 de quelque nature que ce soit dans ce dossier-là.

6 35336 Donc, lorsque monsieur Yarosky
7 parlait de l'affaire Airbus, il parlait effectivement
8 de toute cette tractation entre la GRC, les
9 informateurs, les journalistes impliqués dans ce
10 dossier-là pour essayer de démolir ma réputation, ma
11 famille, mes enfants et moi. C'était l'objectif de ces
12 faussetés. Ça s'appelle l'affaire Airbus.

13 35337 M^e PRATTE : Et de toutes les
14 allégations dans la *letter of request*, certaines
15 concernant l'affaire Airbus, certaines plus brèves,
16 Eurocopter et Bear Head, lesquelles, pour vous, étaient
17 les plus diffamatoires, si je peux m'exprimer ainsi,
18 les plus sérieuses?

19 35338 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Je
20 pense qu'il y a... je ne l'ai pas devant moi, mais, de
21 mémoire, je pense qu'il y a une affirmation -- pas une
22 supposition, pas un commentaire banal -- une
23 affirmation directe que du jour de mon assermentation
24 comme premier ministre, le 17 septembre 1984, jusqu'au
25 jour de mon départ, le 25 juin 1993, que j'étais un

1 criminel.

2 35339 Alors, j'avais à ce moment-là, en
3 devenant premier ministre, à peu près 45 ans. J'avais
4 vécu toute ma vie sans la moindre accusation de quelque
5 nature que ce soit. J'étais et je suis un homme
6 intègre, ma famille la même chose.

7 35340 Et là, je me fais dire, et le monde
8 se fait dire, sans preuve, sans consultation préalable
9 avec moi, sans occasion de me donner, à ma famille et
10 moi, l'opportunité, soit de s'expliquer ou au moins
11 d'être informé quant au contenu de cela, je me fais
12 accuser d'être un criminel. Alors, ça été lourd de
13 conséquences. Ça été extrêmement pénible.

14 35341 M^e PRATTE : Juste pour terminer avec
15 la transcription, monsieur...

16 35342 LE TRES HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

17 35343 M^e PRATTE : Si vous allez au bas de la
18 page 2, c'est encore une fois maître Yarosky, que
19 j'aime citer. Il dit... je le cite, donc :

20 « Quand on a eu découvert ça... »

21 35344 Et il parle du fait que l'approche de
22 monsieur Tassé a été rejetée.

23 « Quand on a eu découvert ça,
24 M. Mulroney a demandé à M. Tassé
25 de communiquer avec les

1 Bien, on pourrait croire que les effets seraient
2 limités aux parents, l'impact incroyable que cela a eu
3 sur nous, Mila et moi, mais --

4 35355 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître
5 Pratte -- je comprends à quel point c'est pénible pour
6 vous, monsieur Mulroney. Laissez-moi juste vous dire
7 que je pense assez bien comprendre l'impact que la
8 lettre rogatoire a eu non seulement sur vous mais sur
9 Mme Mulroney et vos enfants. Je crois comprendre.

10 35356 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Monsieur le commissaire, Nicholas avait 10 ans et il --
12 merci.

13 35357 M^e PRATTE : Monsieur le commissaire,
14 je me demande si nous pourrions faire une pause pour le
15 déjeuner.

16 35358 COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.

17 35359 M^e PRATTE : Si vous voulez revenir
18 plus tôt, ou bien ce qui vous arrange, monsieur le
19 commissaire.

20 35360 COMMISSAIRE OLIPHANT : En disant ça,
21 suggérez-vous qu'il vous serait préférable de commencer
22 plus tôt?

23 35361 M^e PRATTE : Pas vraiment. Je me suis
24 mal exprimé, mais nous sommes entre vos mains,
25 évidemment.

1 35362 COMMISSAIRE OLIPHANT : Non. Non,
2 non, non. Non, écoutez, vous avez travaillé dur toute
3 la matinée. M. Mulroney est à la barre depuis 9 h 30,
4 avec une pause. Que voulez-vous faire?

5 35363 M^e PRATTE : Je pense que 14 h 00 cet
6 après-midi serait approprié, monsieur le commissaire.

7 35364 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
8 Nous allons faire une pause jusqu'à 14 h 00 cet après-
9 midi.

10 35365 M^e PRATTE : Merci.

11 35366 GREFFIÈRE : Veuillez vous lever.
12 --- Upon recessing at 11:58 a.m. / Suspension à 11 h 58
13 --- Upon resuming at 2:00 p.m. / Reprise à 14 h 00

14 35367 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maîtres,
15 veuillez s'il vous plaît vous asseoir.

16 35368 Maître Pratte...?

17 35369 M^e PRATTE : Bon après-midi, monsieur
18 Mulroney.

19 35370 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Bon après-midi.

21 35371 M^e PRATTE : Je vais maintenant poser
22 des questions concernant l'interrogatoire avant la
23 défense dans le contexte du procès que vous avez
24 mentionné dans l'affaire Airbus.

25 35372 Vous avez devant vous la

1 transcription de cet interrogatoire. Je pense qu'il y a
2 deux volumes, mais, celui auquel je vais référer,
3 monsieur Mulroney est daté du mois d'avril -- le
4 17 avril 96.

5 35373 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

6 35374 M^e PRATTE : Voulez-vous tout d'abord
7 tourner à la page 80.

8 35375 COMMISSAIRE OLIPHANT : Quelle page ?

9 35376 M^e PRATTE : Quatre-vingt, 8-0.

10 35377 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je suis
11 désolé, maître Pratte, mais la transcription que j'ai
12 en main saute de la page 75 à la page 81.

13 35378 M^e PRATTE : Oh? Je me demande si nous
14 avons un problème d'ordre administratif. Je pensais que
15 tout le monde allait avoir une transcription complète.

16 35379 Voulez-vous nous accorder un instant,
17 monsieur le commissaire, pour corriger ce problème.

18 35380 COMMISSAIRE OLIPHANT : Ah, bien sûr.
19 Certainement.

20 35381 Avez-vous une page 80, monsieur
21 Mulroney?

22 35382 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Oui, je l'ai, monsieur le commissaire.

24 35383 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.

25 35384 M^e WOLSON : Je pense que la pagination

1 est le problème.

2 35385 COMMISSAIRE OLIPHANT : Ah, je vois.

3 Un instant, je vois. Ce n'est pas la page 80 de 182

4 tout à fait en bas. C'est la page 80 plus haut?

5 35386 M^e PRATTE : Oui. Je ne l'ai pas. Je

6 suppose que je n'ai pas précisément la version

7 identique de la transcription, mais vous, vous devez

8 l'avoir -- procédons de la manière suivante, monsieur

9 le commissaire.

10 35387 La question 229 est la dernière

11 question?

12 35388 COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.

13 35389 M^e PRATTE : Je regarde le chiffre. Je

14 ne sais pas s'il y a là une case rectangulaire mais il

15 y a une page --

16 35390 COMMISSAIRE OLIPHANT : Non, je ne

17 l'ai pas. Oui, je l'ai.

18 35391 M^e PRATTE : D'accord.

19 35392 COMMISSAIRE OLIPHANT : Ensuite tout à

20 fait en bas de la page j'ai 76 de 182. C'est ça qui a

21 créé de la confusion.

22 35393 M^e PRATTE : D'accord. Je vais donc

23 faire référence d'un bout à l'autre, simplement à --

24 35394 COMMISSAIRE OLIPHANT : Au chiffre à

25 l'intérieur de la case rectangulaire?

1 35395 M^e PRATTE : Correct.

2 35396 COMMISSAIRE OLIPHANT : C'est bien.

3 35397 M^e PRATTE : D'accord.

4 35398 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord, je
5 l'ai maintenant.

6 35399 Ceci est une pièce cotée, n'est-ce
7 pas?

8 35400 M^e PRATTE : Bien, non -- je ne sais
9 pas si elle doit être cotée. Je ne pense pas qu'elle
10 ait été cotée comme tel, mais peut-être que nous
11 devrions la coter.

12 35401 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître
13 Wolson...?

14 35402 M^e WOLSON : Aux fins d'identification,
15 nous avons inscrit un « B » au début des procédures.

16 35403 COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.

17 35404 M^e WOLSON : Ceci devrait être inscrit
18 dans la cause, je crois, et pourrait être la prochaine
19 pièce cotée dans la cause.

20 35405 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.

21 35406 Y-a-t-il quelqu'un à la table
22 réservée aux avocats qui s'oppose au dépôt de la
23 transcription?

24 35407 Maître Vickery...?

25 35408 M^e VICKERY : Pas d'objection, merci.

1 35409 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître
2 Houston...?

3 35410 M^e HOUSTON : Non, monsieur. Merci.
4 35411 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
5 35412 Maître Auger...?

6 35413 M^e AUGER : Pas d'objection.
7 35414 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
8 35415 Donc, la transcription, pour
9 l'interrogatoire préalable, comme on dit je crois au
10 Québec, du 17 avril 1996, sera reçue et inscrite comme
11 étant la pièce cotée P-48.

12 PIÈCE COTÉE N^o P-48 :
13 Transcription de
14 l'interrogatoire préalable de
15 Brian Mulroney datée du 17 avril
16 1996.

17 35416 M^e PRATTE : Merci, monsieur le
18 commissaire.
19 35417 Donc, laissez-moi recommencer,
20 monsieur Mulroney.

21 35418 Êtes-vous donc à la page 80 de la
22 transcription, tout comme vous tous je présume?

23 35419 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Oui.

25 35420 M^e PRATTE : Et juste avant de vous

1 poser des questions précises concernant des questions
2 qui vous ont été posées et des réponses que vous aviez
3 données, je voudrais vous poser quelques questions
4 reliées au contexte, si je peux bien m'exprimer ainsi.

5 35421 Selon vous, monsieur Mulroney, quels
6 étaient les problèmes ou quels étaient les faits en
7 cause du procès qui ont par la suite donné lieu à cet
8 interrogatoire?

9 35422 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
10 Bien, c'était une lettre rogatoire qui avait été
11 envoyée en Suisse par le gouvernement du Canada et par
12 la GRC. Cette lettre traitait presque entièrement de
13 l'affaire Airbus et qu'elle a eu lieu pendant que
14 j'étais premier ministre du Canada.

15 35423 M^e PRATTE : D'accord. Et selon vous,
16 en termes de, disons de contexte juridique -- nous nous
17 y sommes référés vaguement comme interrogatoire
18 préalable pour l'enquête, mais c'est un interrogatoire
19 avant plaider au Québec.

20 35424 En tant que demandeur dans cette
21 poursuite, qu'avez-vous compris que cela impliquait?

22 35425 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Bon, au Québec l'interrogatoire avant plaider, si
24 j'ai bien compris, est différent de l'interrogatoire
25 préalable dans le droit commun des provinces. On peut

1 se prévaloir -- un défendeur peut se prévaloir de cette
2 procédure uniquement au Québec et faire une demande et
3 obtenir la permission d'examiner un demandeur avant de
4 produire la défense.

5 35426 Mais pour obtenir ce privilège et se
6 prévaloir de cette procédure, vous devez limiter votre
7 interrogatoire exclusivement aux domaines contenus dans
8 la déclaration.

9 35427 Donc à cet effet, j'ai été informé de
10 la manière dont nous allions procéder, et que celle-ci
11 serait exclusivement limitée à ces domaines, notamment
12 ceux que j'ai mentionnés, soit Airbus et les questions
13 contenues dans la déclaration; ne pas répondre aux
14 questions autres que celles-ci, ne pas offrir
15 volontairement de l'information supplémentaire et
16 répondre avec sincérité aux questions, ce qui est
17 évidemment normal pour toute question dans une cour de
18 justice.

19 35428 M^e PRATTE : Très bien. Examinons alors
20 quelques questions qui vous ont été posées et les
21 réponses que vous avez données, monsieur Mulroney.

22 35429 Re commençons, comme je l'ai dit, à la
23 page 80.

24 35430 Monsieur le commissaire, pour votre
25 information et celle des parties, je vais avec le

1 témoin en examiner quelques-unes en profondeur
2 simplement dans le but d'en avoir le contexte en
3 entier.

4 35431 Maintenant, monsieur Mulroney, si
5 vous regardez la page 80 juste avant la question 229 --
6 je ne pense pas qu'il soit nécessaire de les lire, mais
7 vous voyez à 227 on vous demande à quel moment vous
8 avez été mis au courant de la lettre rogatoire dont
9 nous avons discuté ce matin.

10 35432 Voyez-vous ça?

11 35433 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

12 Oui.

13 35434 M^e PRATTE : Si vous passez ensuite à
14 229, vous expliquez comment vous en avez été informé et
15 vous dites :

16 35435 Réponse :

17 « On m'a laissé un numéro de
18 téléphone. J'ai pu effectuer,
19 sans succès, un (1) appel
20 téléphonique après la réunion du
21 Conseil. Je suis retourné
22 ensuite à Montréal et lorsque je
23 suis entré à la maison, j'ai dit
24 à ... avant de dîner, j'ai dit à

1 Mila ` M. Schreiber m'a
2 téléphoné et m'a demandé si je
3 voudrais bien le rappeler à ce
4 numéro, je vais ... laisse-moi
5 essayer de le contacter avant
6 qu'on dîne, parce qu'il est déjà
7 assez tard là-bas.' Et je l'ai
8 appelé. »

9 35436 Vous dites ensuite :

10 « Et c'est à ce moment-là que
11 j'ai réalisé l'horreur de ce qui
12 m'arrivait. »

13 35437 Question :

14 « Je présume donc que vous
15 saviez qui était M. Karlheinz
16 Schreiber lorsque vous avez reçu
17 le message? »

18 35438 Réponse :

19 « Oui, je le savais. »

20 35439 Question :

21 « Vous le connaissez? »

22 35440 Réponse :

23 « Je le connais, oui. »

24 [Traduction du texte lu]

- 1 35441 Alors maintenant, monsieur Mulroney,
2 je vais lire la question 232 et ensuite vous pouvez
3 peut-être lire votre réponse et nous allons procéder
4 comme si j'étais M. Sheppard et vous êtes vous-même.
- 5 35442 Donc, à la question 232 on vous
6 demande, et vous verrez -- ce que nous allons faire
7 pour que vous le sachiez, c'est que je vais passer
8 directement à la question 235 et ensuite je vous
9 poserai une question.
- 10 « Pouvez-vous décrire votre
11 relation avec lui? »
- 12 35443 Puis-je avoir votre réponse,
13 monsieur Mulroney?
- 14 35444 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Voulez-vous que je ...?
- 16 35445 M^e PRATTE : Oui, s'il vous plaît.
- 17 35446 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 35447 Réponse :
19 « Il ... c'était un homme
20 d'affaires d'Allemagne qui a
21 déménagé, apparemment, en
22 Alberta où il était impliqué
23 dans des affaires et on me l'a
24 présenté, je ...crois, bien que

1 je ne m'en souviens pas
2 spécifiquement, cela devait être
3 au début des années quatre-vingt
4 (80). Il était un homme
5 d'affaires accompli en Alberta
6 et j'étais le président de la
7 Compagnie Iron Ore du Canada, et
8 on me l'aurait présenté en ...
9 je crois que c'était dans un
10 contexte d'affaires. Toutefois
11 je savais qu'il était un très
12 grand partisan du gouvernement,
13 du premier ministre provincial
14 Peter Lougheed, que j'admirais
15 énormément. C'est ce que je
16 savais de lui à ce moment. »

17 35448 M^e PRATTE : Question :

18 « On vous l'a présenté en
19 Alberta ou au Québec? »

20 35449 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

21 Réponse :

22 « Je... je ne m'en souviens pas. »

23 35450 M^e PRATTE : Question :

24 « D'accord. Et vous ne vous

1 là.

2 35453 Jusqu'en 1985, monsieur Mulroney,
3 est-ce une description exacte de votre relation avec
4 M. Schreiber?

5 35454 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
6 Oui.

7 35455 M^e PRATTE : Alors, poursuivons. Je
8 vais vous poser la question :

9 « D'accord. Pouvez-vous décrire
10 votre relation avec lui après? »

11 35456 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Je suppose que c'est après 1984, après que je sois
13 devenu premier ministre.

14 35457 M^e PRATTE : D'accord. Alors,
15 poursuivez.

16 35458 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Donc, la réponse est la suivante :

18 « M. Schreiber était un homme
19 d'affaires qui semblait
20 s'intéresser... au développement
21 économique du Canada et à un
22 projet en particulier. Je...
23 j'avais tendance à l'associer à
24 un projet en particulier et
25 c'est celui qui est désormais

1 connu sous le nom de 'projet
2 Tissen (sic)'.
3 Il avait un projet qui
4 concernant des exportations
5 canadiennes. Il y croyait - et
6 connaissait très bien la
7 capacité et la nécessité pour le
8 Canada d'exporter.
9 Il avait un projet qui touchait
10 la construction de véhicules qui
11 seraient vendus aux armées de
12 l'OTAN ou, ultérieurement, au
13 fil du temps, d'un nouveau
14 véhicule qui serait vendu aux
15 Casques bleus des Nations Unies.
16 Ce projet, quand il est venu à
17 mon attention, devait se
18 réaliser au Cap-Breton. Lorsque
19 j'ai été élu pour la première
20 fois à la Chambre des communes,
21 j'ai été élu député de Central
22 Nova, en Nouvelle-Écosse, et
23 j'avais été formé dans... dans
24 cette région. J'ai fait mes
25 études universitaires là-bas. Je

1 connaissais très bien la région
2 et le taux de chômage qui
3 atteignait cinquante pour cent
4 (50 %).
5 C'était donc un projet qui
6 permettait de créer, disons, un
7 millier (1 000) d'emplois et
8 d'apporter une nouvelle
9 technologie, c'est toujours
10 séduisant pour le gouvernement
11 du Canada. J'avais donc
12 tendance à l'associer à ce
13 projet particulier sur
14 lequel... »

15 35459 M^e PRATTE : Question :

16 « C'est ce que vous appelez le
17 'projet Tissen (sic)' ? »

18 35460 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

19 Réponse :

20 « C'est ce que j'appelle le
21 'projet Tissen (sic)'. »

22 35461 M^e PRATTE : Question :

23 « Pourquoi? Que... que signifie
24 ce nom? »

25 35462 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Réponse :

2 « Parce que le nom... le nom

3 Tissen (sic), au Canada, c'était

4 le nom d'un... un employeur

5 allemand qui avait déjà

6 acheté... comme je l'ai compris,

7 Tissen (sic) avait fait des

8 investissements au Canada et

9 avait, à ce moment-là, environ

10 trois mille (3 000) employés

11 dans d'autres secteurs.

12 La principale préoccupation de

13 M. Schreiber, dans la mesure où

14 j'en étais conscient, c'était

15 l'idée de persuader le

16 gouvernement du Canada et le

17 gouvernement provincial

18 d'implanter, dans une région où

19 le taux de chômage est élevé,

20 une usine de fabrication de

21 véhicules de haute technologie

22 pour les vendre d'abord aux

23 forces militaires de l'OTAN...

24 Mais finalement, dans les années

25 quatre-vingt-dix... au début des

1 années quatre-vingt-dix (1990),
2 lorsque nous avons envoyé nos
3 troupes en Yougoslavie parce que
4 le Canada a été l'un des
5 premiers pays à le faire et vous
6 vous en rappelez peut-être, il
7 y avait de grandes difficultés
8 concernant la sécurité de nos...
9 de nos soldats et l'idée était
10 alors qu'on pouvait peut-être à
11 l'époque fabriquer ce nouveau
12 véhicule, qui avait été conçu
13 par Tissen (sic), dans l'est de
14 Montréal.
15 Ainsi, l'idée portait toujours
16 sur un véhicule qui... qui
17 permettait de créer un grand
18 nombre d'emplois, une haute
19 technologie qui nécessitait des
20 fonds pour les infrastructures,
21 soit des gouvernements
22 provinciaux ou du gouvernement
23 fédéral, et c'est ce qui
24 l'intéressait. »

25 35463

M^e PRATTE : Question :

1 « Il en faisait la promotion au
2 nom de Tissen (sic) ou...? »
3 35464 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Réponse :
5 « Je crois que oui. »
6 35465 M^e PRATTE : Question :
7 « Pouvez-vous décrire votre
8 relation au fil des ans? »
9 [Traduction du texte lu]
10 35466 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Oui. Et je parle du temps où j'étais en poste.
12 35467 M^e PRATTE : Eh bien, nous allons tout
13 simplement poursuivre -- monsieur Mulroney, juste pour
14 que vous le sachiez, nous continuerons ainsi en
15 répondant à la question 252.
16 35468 Si vous pouviez seulement aller dans
17 ce sens -- et je vous poserais alors une question.
18 35469 À la question 252, on vous demande ce
19 qui suit :
20 « Avez-vous gardé le contact
21 avec M. Schreiber après que vous
22 ayez cessé d'être premier
23 ministre? »
24 « Jusqu'à cette époque-là,
25 j'étais tout

1 l'ai dit, il travaillait sur ce
2 projet particulier.
3 Il était... Je le connaissais
4 comme un... et les gens de
5 l'Alberta qui étaient ses
6 partenaires l'ont décrit comme
7 un... homme d'affaires assidu,
8 appliqué et prospère qui
9 s'intéressait beaucoup à ce
10 projet particulier et
11 travaillait très dur pour tenter
12 de garantir sa réalisation.
13 Je peux vous dire que je... je
14 suppose que c'est la même chose
15 aujourd'hui, si une société
16 multinationale sérieuse vient
17 voir le premier ministre ou le
18 ministre de l'Industrie pour lui
19 dire 'je peux créer un millier
20 (1 000) d'emplois dans l'est de
21 Montréal ou au Cap-Breton', vous
22 pouvez parier votre dernier
23 dollar qu'on s'y intéressera.
24 Ainsi, M. Schreiber était
25 également, en tant que Canadien-

1 Allemand, il était très bien
2 informé... très bien informé sur
3 des questions comme la
4 réunification de l'Allemagne qui
5 commençait dans les... après mil
6 neuf cent quatre-vingt-neuf
7 (1989) à revêtir une certaine
8 importance.
9 Et en de rares occasions, quand
10 je le rencontrais pour parler
11 affaires, quand il faisait la
12 promotion du projet Tissen
13 (sic), il abordait cette
14 question de la réunification de
15 l'Allemagne et en parlait d'une
16 façon très éclairée. »
17 [Traduction du texte lu]

18 35479 M^e PRATTE : Puis-je vous interrompre
19 là, monsieur Mulroney.

20 35480 Quand vous dites qu'en de rares
21 occasions, je le rencontrais pour parler affaires, de
22 quelle période parlez-vous?

23 35481 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Je pense que le contexte y est -- je pense que c'est
25 pendant que j'étais en poste.

1 35482 M^e PRATTE : D'accord.

2 35483 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Oui.

4 35484 M^e PRATTE : Poursuivons.

5 35485 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

6 Pardon, où en étais-je?

7 35486 M^e PRATTE : Page 85, tout en bas, les

8 deux dernières lignes.

9 « Et en de rares occasions... »

10 35487 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

11 Oui. Et j'ai lu qu'il abordait la question --

12 35488 M^e PRATTE :

13 « Il abordait la question de la

14 réunification de

15 l'Allemagne... »

16 35489 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

17 « ... et en parlait d'une façon

18 très éclairée.

19 C'était quelque chose qui

20 m'intéressait beaucoup, comme

21 question de politique étrangère

22 canadienne, et comme vous vous

23 en rappelez peut-être, en fin de

24 compte, quand le chancelier Kohl

25 s'est adressé à la... à la

1 Commission du Bundestag au sujet
2 de la... de la réussite de la...
3 de la réalisation... de
4 l'unification, il a
5 particulièrement remercié les
6 États-Unis, la Russie et le
7 Canada pour les contributions
8 que nous avons apportées à cet
9 objectif.
10 Donc, j'étais... j'étais bien
11 sûr impressionné par toute
12 personne ayant de bonnes
13 connaissances... une bonne base
14 de connaissances et la capacité
15 de l'exprimer clairement. Mon
16 association... il s'y
17 intéressait, il s'intéressait
18 aux exportations canadiennes et
19 le projet auquel je l'associais
20 était celui dont je viens de
21 vous parler. »

22 35490

M^e PRATTE : Question :

23 « Êtes-vous allés ensemble à
24 l'une de ses maisons, en Europe
25 et au Canada? »

1 35491 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

2 Réponse :

3 « Non. »

4 35492 M^e PRATTE : Question :

5 « Quand vous le rencontriez, où
6 les rencontres avaient-elles
7 lieu? »

8 35493 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

9 Réponse :

10 « Dans mon bureau à Ottawa. Il y
11 avait peut-être... il se
12 trouvait peut-être à un dîner de
13 collecte de fonds ou s'est
14 montré dans d'autres
15 circonstances. Je... je veux
16 dire, je ne le jurerais pas,
17 mais j'ai des souvenirs
18 frappants de quelques rencontres
19 sur ce projet dans... »

20 35494 M^e PRATTE : Question :

21 « Le projet Tissen (sic)? »

22 35495 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

23 Réponse :

24 « Oui, monsieur. Dans mon
25 bureau, à Ottawa, en présence de

- 1 hauts fonctionnaires. »
- 2 35496 M^e PRATTE : Question :
- 3 « Offrait-il une contribution
- 4 politique? »
- 5 35497 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 6 Réponse :
- 7 « Je n'en ai aucune idée. »
- 8 [Traduction du texte lu]
- 9 35498 M^e PRATTE : Monsieur le commissaire,
- 10 je vais sauter la question suivante. Elle porte encore
- 11 sur la question de la réunification de l'Allemagne et
- 12 je ne suis pas sûr qu'elle nous éclaire davantage.
- 13 35499 Question 245 :
- 14 « Et vous le connaissiez en tant
- 15 qu'ami de Franz Josef Strauss? »
- 16 35500 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 17 Réponse :
- 18 « Il n'était pas connu de moi
- 19 comme ça, mais j'ai ensuite lu
- 20 qu'il était connu de M. Strauss.
- 21 Je ne connaissais pas M. Strauss
- 22 en personne et je ne connaissais
- 23 aucun membre de sa famille. »
- 24 35501 M^e PRATTE : Question :
- 25 « Vous parlez de la famille de

- 1 Schreiber? »
- 2 35502 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 3 Réponse :
- 4 « La famille de Strauss... C'est
- 5 Strauss comme dans la valse. »
- 6 35503 M^e PRATTE : Question :
- 7 « Le projet Tissen (sic) est
- 8 resté vin (sic), il y a un
- 9 certain nombre d'années. Est-ce
- 10 exact? »
- 11 35504 De toute évidence, mal épelé,
- 12 monsieur le commissaire, V-A-I-N.
- 13 35505 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 14 Réponse :
- 15 « Eh bien, le... »
- 16 35506 M^e PRATTE : Allez-y, monsieur.
- 17 35507 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 18 « ... Je vous ai dit que cela
- 19 avait tendance à graduer, mais
- 20 le projet initial du Cap-Breton
- 21 a été infructueux. Ce document,
- 22 même la GRC a reconnu dans son
- 23 document que lorsqu'on avait
- 24 signalé que les frais
- 25 dépassaient cent millions de

1 dollars (100 000 000 \$) en
2 infrastructures, j'ai annulé le
3 projet. » [Traduction du texte
4 lu]

5 35508 M^e PRATTE : Êtes-vous à la 248, là?
6 Je vous ai perdu.

7 35509 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Oui, je viens de terminer la 247.

9 35510 M^e PRATTE : D'accord.
10 « Hum. »

11 35511 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Réponse :

13 « Le projet de Tissen (sic) au
14 Cap-Breton dont M. Schreiber
15 faisait la promotion a échoué
16 parce que je l'ai annulé. Mon
17 gouvernement l'a annulé. »

18 35512 M^e PRATTE : Question :
19 « Oui. »

20 35513 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 Réponse :

22 « Disons-le comme cela. C'est
23 plus exact. Mon gouvernement l'a
24 annulé. C'est ce que dit... ce
25 même document. Par la suite,

1 M.... M. Schreiber, un gars
2 déterminé et résolu, je me
3 rappelle encore nos rencontres.
4 À cette époque, c'était alors,
5 disons, mil neuf cent quatre-
6 vingt-dix (1991) ou quatre-
7 vingt-douze (1992).
8 À ce moment-là, le projet
9 Tissen (sic) a évolué de sorte
10 que les véhicules seraient
11 fabriqués pour les Casques bleus
12 des Nations Unies qui étaient
13 répartis dans le monde afin de
14 protéger nos gardiens de la
15 paix.
16 L'Organisation des Nations Unies
17 a publié un rapport disant que
18 les véhicules ne pouvaient plus
19 protéger les Canadiens et les
20 autres des tireurs d'élite. Et
21 il avait ce qui semblait être un
22 véhicule parfait qui pouvait le
23 faire.
24 Je l'ai rencontré, ainsi que
25 M. Paul Tellier, qui était le

1 greffier du Conseil privé et le
2 secrétaire du Cabinet, je l'ai
3 rencontré en sa présence. Nous
4 l'avons écouté. J'ai demandé à
5 M. Tellier de renvoyer la
6 question au ministère de la
7 Défense.

8 Il y a eu une réunion
9 ultérieure avec le ministère de
10 la Défense nationale, en
11 présence du sous-ministre. Je
12 crois M. Fowler, qui est
13 maintenant notre ambassadeur à
14 l'ONU, M. Tellier et moi, et
15 M. Schreiber, il a plaidé son
16 dossier puis... puis il est
17 parti.

18 Quelque temps plus tard, le
19 ministère de la Défense
20 nationale a choisi une autre
21 entreprise de l'Ontario comme
22 fournisseur de ce projet. Je
23 crois qu'elle se trouvait à
24 London, en Ontario, et il a de
25 nouveau reçu une fin de non-

- 1 recevoir, mais il a continué à
2 travailler au projet. Il n'a pas
3 abandonné. Il a continué à y
4 travailler en... (1992)...
5 (1993) et ainsi de suite. »
- 6 35514 M^e PRATTE : Question :
- 7 « Toutes ces réunions étaient...
8 que vous avez dit avoir eues
9 avec lui, des représentants de
10 Tissen (sic) y ont-ils
11 assisté? »
- 12 35515 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 13 « Non. Il était là. »
- 14 35516 M^e PRATTE : « Il était... »
- 15 35517 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 16 « Il se peut qu'il y ait eu
17 quelqu'un d'autre, mais il
18 était... je ne peux pas... vous
19 savez, il y avait M. Tellier,
20 moi et M. Schreiber, et peut-
21 être une secrétaire de son
22 entreprise ou quelque chose
23 comme ça. » [Traduction du texte
24 lu]
- 25 35518 M^e PRATTE : D'accord. Maintenant,

1 monsieur Mulroney, jusqu'au moment, alors, où on vous a
2 posé la question suivante, que je vais examiner avec
3 vous dans une seconde -- « Avez-vous gardé contact avec
4 M. Schreiber après que vous avez cessé d'être premier
5 ministre » -- jusqu'à ce moment-là, ce que nous avons
6 passé en revue décrit-il exactement votre relation avec
7 M. Schreiber lorsque vous étiez premier ministre?

8 35519 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

9 Oui.

10 35520 M^e PRATTE : Passons alors à la
11 question 252 :

12 « Avez-vous gardé contact avec
13 M. Schreiber après que vous avez
14 cessé d'être premier ministre? »

15 35521 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

16 « Eh bien, de temps en temps,
17 pas très souvent. Quand il
18 passait par Montréal, il
19 m'appelait au téléphone. Nous
20 prenions une tasse de café, je
21 crois, une ou deux fois. Et il
22 m'a dit qu'il continuait à
23 travailler sur son projet, qu'il
24 relançait un nouveau
25 gouvernement.

1 35522 Et il m'a dit que l'idée du projet, à
2 ce moment-là, était la même, mais qu'il était
3 préférable à l'époque de travailler avec le
4 gouvernement provincial du Québec et le gouvernement
5 fédéral, le nouveau gouvernement fédéral, de réaliser
6 ce nouveau projet dans l'est de Montréal, où les gens
7 recherchaient désespérément du travail. Et il m'a dit
8 qu'il avait embauché Marc Lalonde pour représenter ses
9 intérêts auprès du nouveau gouvernement libéral. Et
10 l'honorable Lalonde... Je n'étais pas... »

11 35523 M^e PRATTE : « De Stikeman Elliott? »

12 35524 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

13 35525 « Pardon? »

14 35526 M^e PRATTE : « De Stikeman Elliott? »

15 35527 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

16 « De Stikeman Elliott. Je
17 n'étais pas vraiment surpris
18 parce qu'on disait, à Ottawa,
19 que MM. Schreiber et Lalonde
20 avaient une... avait eu une
21 longue relation dans le passé.
22 Et donc, il m'a également
23 exprimé sa consternation du fait
24 que mon gouvernement n'avait pas
25 accepté ou ne pouvait pas

1 inclure... »

2 35528 -- « inclure », cela devrait être

3 « conclure », je crois --

4 « ... le contrat qu'il

5 souhaitait. Alors il... il a dit

6 qu'il avait engagé M. Lalonde et

7 espérait que cela donnerait lieu

8 à... à un accord. »

9 35529 M^e PRATTE :

10 « Quand il passe par Montréal et

11 vous rend visite, est-ce à votre

12 bureau ou chez vous? »

13 35530 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

14 « Eh bien, il ne passe pas par

15 Montréal et me rend visite. Il

16 vient... Quand il est sur le

17 chemin de Montréal, il m'a

18 appelé et m'a demandé, je dirais

19 peut-être une ou deux fois, si

20 je pouvais prendre une tasse...

21 prendre une tasse de café avec

22 lui dans un hôtel. Je pense que

23 j'en ai pris une avec lui à

24 l'hôtel Reine-Élizabeth. »

25 35531 M^e PRATTE :

- 1 « Saviez-vous pendant ces
2 années-là si M. Schreiber avait
3 d'autres intérêts commerciaux au
4 Canada en plus du projet Tissen
5 (sic)? »
- 6 35540 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 « Non, je ne le savais pas. »
- 8 35541 M^e PRATTE : À quelles années, selon
9 vous, cela se rapporte-t-il?
- 10 35542 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Aux années visées par la question.
- 12 35543 M^e PRATTE : Qui est la 252 - la
13 question 252?
- 14 35544 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Oui.
- 16 35545 M^e PRATTE : D'accord. Maintenant,
17 passons directement à la page 170 et je vais commencer,
18 monsieur Mulroney --
- 19 35546 C'est la page 170, dans l'encadré,
20 monsieur le commissaire, juste pour en être sûr.
- 21 35547 Il s'agit de la question 427 :
22 « Outre les communications qui
23 ont eu lieu par téléphone entre
24 Schreiber et vous en novembre...
25 (1995), avez-vous eu d'autres

1 contacts avec lui au cours des
2 derniers mois? »

3 35548 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 « Certainement. » [Traduction du
5 texte lu]

6 35549 M^e PRATTE : Puis, M. Tremblay
7 intervient et dit --

8 35550 M. Tremblay était-il l'un de vos
9 avocats, monsieur Mulroney?

10 35551 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Oui.

12 35552 M^e PRATTE :
13 « Vous avez posé cette question,
14 ce matin. »

15 35553 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
16 « Oui, je... »

17 35554 M^e PRATTE : Question :
18 « Et vous avez obtenu la
19 réponse. »

20 35555 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 « J'ai dit 'oui'. »

22 35556 M^e PRATTE : M^e Sheppard dit
23 « Je ne me rappelle avoir posé
24 cette question, mais vous avez
25 peut-être raison. »

- 1 35557 M^e Tremblay dit alors :
- 2 « Bien entendu, et la... la
- 3 rencontre au Reine-
- 4 Élizabeth... »
- 5 35558 Poursuivez...
- 6 35559 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 7 « Mais J'ai également reçu... je
- 8 vous l'ai dit, j'ai reçu le
- 9 document, l'unique document
- 10 de... de M. Schreiber, que le
- 11 gouvernement canadien a refusé
- 12 de me remettre, je l'ai reçu
- 13 le... (20) mars... (1995). »
- 14 35560 M^e PRATTE : Passons à la 432 parce
- 15 qu'il s'agit d'un échange entre -- n'a pas de
- 16 pertinence directe, je ne le pense pas.
- 17 35561 Mais ensuite, à la question 432,
- 18 M^e Sheppard dit :
- 19 « Mais le... donc je... peut-
- 20 être que j'ai mal compris. Quand
- 21 vous avez dit avoir pris un café
- 22 avec M. Schreiber au Reine-
- 23 Élizabeth, c'était après
- 24 novembre... (1995)? »
- 25 35562 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 « Non. Non, c'était après avoir
2 quitté mon poste en... (1993) et
3 c'est à ce moment-là qu'il m'a
4 dit, comme je vous l'ai indiqué,
5 que... qu'il était consterné de
6 voir que mon gouvernement ne lui
7 avait pas permis de poursuivre
8 ce projet Tissen (sic) qu'il
9 désirait réaliser.

10 Et c'est à ce moment-là
11 qu'il m'a dit qu'il avait
12 embauché Marc Lalonde pour le
13 représenter, parce qu'il
14 estimait que M. Lalonde pourrait
15 l'emporter sur M. Chrétien et le
16 gouvernement pour réaliser cela
17 dans l'est de Montréal. Ce qui,
18 par ailleurs, s'ils avaient été
19 en mesure de le faire, je...
20 je... je pensais que c'était un
21 bon projet et je n'aurais donc
22 rien à critiquer.

23 Il m'a dit qu'il avait
24 engagé M. Lalonde, pour le
25 faire, il m'a dit qu'il

1 envisageait de poursuivre mon
2 gouvernement en justice, qu'il
3 avait engagé un cabinet
4 d'avocats à Ottawa, je pense que
5 c'était le cabinet d'avocats
6 d'Ian Scott, un éminent avocat,
7 pour intenter des poursuites
8 contre les... les bureaucrates
9 de mon gouvernement qui, disait-
10 il, l'avaient frustré en
11 l'empêchant de conclure un
12 accord. Cet accord. »

13 35563 M^e PRATTE : Et vous avez une autre
14 ligne.

15 35564 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

16 Oh!

17 « C'était le genre de
18 conversation que nous avons. »

19 [Traduction du texte lu]

20 35565 M^e PRATTE :

21 « Hum. »

22 35566 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

23 « Il a exprimé l'espoir que
24 M. Lalonde réussisse à persuader
25 le nouveau gouvernement libéral

- 1 d'accepter les conditions qui
2 lui permettraient de poursuivre
3 le projet. C'est tout. »
- 4 35567 M^e PRATTE :
5 « Mais... donc je vous ai bien
6 compris, ce matin. L'avez-vous
7 rencontré depuis novembre... »
- 8 35568 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 « Non. »
- 10 35569 M^e PRATTE :
11 « ... (1995)?
12 Je passe à un autre sujet. »
13 [Traduction du texte lu]
- 14 35570 Monsieur Mulroney, lorsqu'on vous a
15 interrogé dans cette section sur les rencontres que
16 vous avez évoquées plus tôt, lors de l'interrogatoire
17 préalable, ou la rencontre de l'Hôtel Reine Elizabeth,
18 à la question 432, page 171, M. Sheppard, si vous
19 y êtes, à la 432, à la troisième ligne de sa question,
20 il dit : « ...c'était après novembre... (1995)? »
- 21 35571 Puis, vous le corrigez de la manière
22 que nous venons de décrire.
- 23 35572 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Oui.
- 25 35573 M^e PRATTE : Ce que vous décrivez

1 ensuite, jusqu'à ce qu'il vous interrompe de nouveau à
2 la 433, cela décrit-il exactement le genre de contact
3 que vous avez eu avec M. Schreiber par la suite?

4 35574 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

5 Oui.

6 35575 M^e PRATTE : Revenons maintenant à la
7 page 114. Je suis au bas de la page 114, ligne 22.

8 35576 M. Sheppard dit :

9 « Je ne parle pas du (2)...
10 novembre, je parle des appels
11 ultérieurs que M. Mulroney nous
12 a décrits ce matin.
13 Q. Avez-vous, au cours des
14 conversations que vous avez eues
15 en novembre, demandé à
16 M. Schreiber s'il avait été payé
17 ou si lui ou ses sociétés
18 avaient reçu des commissions de
19 la part d'Airbus? »

20 35577 Réponse?

21 35578 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

22 « Je ne l'ai jamais su...
23 d'abord, avant cela, je n'en
24 avais jamais entendu parler et
25 je n'ai jamais su et je ne sais

- 1 pas à ce jour quelles
2 dispositions, le cas échéant,
3 ont été prises par M. Schreiber
4 ou toute autre personne à
5 l'égard de toute transaction
6 commerciale. » [Traduction du
7 texte lu]
- 8 35579 M^e PRATTE : Permettez-moi de vous
9 arrêter là. Quand vous avez répondu de cette façon,
10 quelle époque avez-vous en tête?
- 11 35580 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Eh bien, c'est l'époque d'Airbus.
- 13 35581 M^e PRATTE : La question suivante,
14 c'est :
- 15 « Non, mais quand vous parlez à
16 M. Schreiber après le (3)...
17 novembre... »
- 18 35582 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 « Oui. »
- 20 35583 M^e PRATTE :
21 « ...vous avez la traduction
22 établie par Blum & Partner... »
- 23 35584 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 « Oui. »
- 25 35585 M^e PRATTE :

- 1 « ...d'une bonne partie de la
2 demande présentée par le
3 Canada. »
- 4 35586 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
5 « Du mieux qu'on peut. »
- 6 35587 M^e PRATTE :
7 « Oui. Et vous avez une idée, à
8 ce stade, des allégations du
9 gouvernement du Canada? »
- 10 35588 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 « Oui. »
- 12 35589 M^e PRATTE :
13 « Et elles vous concernent, mais
14 concernent également d'autres
15 personnes, dont l'une est
16 Schreiber? »
- 17 35590 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 « Hum. Hum. »
- 19 35591 M^e PRATTE : Question 324 :
20 « Et le gouvernement du Canada
21 affirme que des montants très
22 importants ont été versés à
23 M. Schreiber par Airbus
24 Industries, et vous n'avez pas
25 demandé à M. Schreiber si

1 c'était vrai ou faux? »
2 35592 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
3 « M. Sheppard, le document
4 indiquait, entre autres choses,
5 que 'cette enquête préoccupe le
6 gouvernement du Canada au plus
7 haut point, car elle concerne un
8 acte criminel de la part d'un
9 ancien premier ministre'. Ce
10 n'est pas une allégation, c'est
11 un état de fait où le
12 gouvernement du Canada est juge,
13 jury et bourreau.
14 Et ce qui me préoccupait,
15 dans la mesure où je n'avais
16 jamais entendu parler de
17 l'affaire Airbus de toute ma
18 vie, ce qui me préoccupait,
19 c'était les mensonges et les
20 injustices hors du commun qui me
21 touchaient. Et je me demandais
22 en même temps que ma famille et
23 mes amis, franchement, comment,
24 pour l'amour de Dieu, cela
25 avait-il pu arriver? Comment

1 cela pouvait-il se produire au
2 Canada? Comment quelque chose de
3 ce genre peut-elle effectivement
4 avoir lieu?

5 Et le fait que M. Schreiber
6 ait fait ou n'ait pas fait de
7 transactions commerciales
8 n'était pas ma principale... ma
9 principale préoccupation. Je
10 n'avais jamais traité avec
11 lui. » [Traduction du texte lu]

12 35593 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney, à quoi
13 faites-vous allusion quand vous dites :

14 35594 « Je n'avais jamais traité avec
15 lui »?

16 35595 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Précisément le contexte dans lequel les avocats du
18 gouvernement m'interrogeaient, Airbus. Exclusivement
19 Airbus.

20 35596 M^e PRATTE : Avez-vous engagé -- ou
21 menacé d'engager des poursuites judiciaires lorsque ces
22 paroles ont été publiées dans les journaux par la
23 suite?

24 35597 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Oui, je l'ai fait. J'ai menacé le *Globe and Mail* ainsi

1 que le *National Post*, qui ont commis des erreurs graves
2 concernant cette transcription.

3 35598 M^e PRATTE : Pourriez-vous prendre le
4 recueil de documents portant la cote P-46 et aller à
5 l'onglet Tab 14?

6 35599 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 Oui.

8 35600 M^e PRATTE : Nous y trouvons un extrait
9 d'un correctif du *Globe and Mail* qui est, je crois,
10 daté du 21 novembre 2003.

11 35601 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Oui.

13 35602 M^e PRATTE : Pourriez-vous le lire,
14 monsieur Mulroney?

15 35603 Vous devriez avoir une déclaration
16 relativement courte.

17 35604 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Cela provient de --

19 35605 M^e PRATTE : Du *Globe and Mail*.

20 35606 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 -- le *Globe and Mail*, oui.

22 35607 M^e PRATTE : Pourriez-vous lire le
23 passage qui figure sous la rubrique « *Body* »?

24 35608 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Oui.

1 « Dans un article de la rubrique
2 Commentaires d'hier, l'ancien
3 premier ministre Brian Mulroney
4 aurait déclaré en 1996 que 'je
5 n'ai jamais traité avec lui'. Il
6 s'agissait d'une allusion à
7 l'homme d'affaires Karlheinz
8 Schreiber, duquel M. Mulroney a
9 reçu un paiement pour des
10 travaux de consultation après
11 qu'il ait quitté son poste de
12 premier ministre.

13 Il fallait lire 'Je n'avais
14 jamais traité avec lui'. Cet
15 emploi du verbe a modifié le
16 contexte et a pu laisser croire
17 que M. Mulroney faisait une
18 fausse déclaration.

19 Le témoignage complet duquel
20 la citation a été extraite
21 indiquait clairement que
22 M. Mulroney ne cherchait pas à
23 nier qu'après avoir quitté ses
24 fonctions, il avait traité avec
25 M. Schreiber. *Le Globe and Mail*

1 regrette cette malencontreuse
2 erreur. » [Traduction du texte
3 lu]

4 35609 M^e PRATTE : Ensuite, voulez-vous
5 aller, enfin, à l'onglet 23.

6 35610 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 Oui.

8 35611 M^e PRATTE : Y avez-vous un extrait
9 d'un journal?

10 35612 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Oui.

12 35613 M^e PRATTE : En fait, vous verrez, si
13 vous retournez la page, car on l'a agrandi --

14 35614 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Oui.

16 35615 M^e PRATTE : Vous verrez que c'est un
17 extrait de la page éditoriale du *National Post*, de
18 mars 2007.

19 35616 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Oui.

21 35617 M^e PRATTE : En revenant à la première
22 page, monsieur Mulroney, pourriez-vous lire ce texte?

23 35618 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Oui. Il s'agit d'un éditorial paru dans le *National*
25 *Post* et on lit, en haut, en grandes lettres « Brian

1 Mulroney », puis :

2 « Dans l'article '*Don't Ignore*
3 *this Scandal*' [TRADUCTION : Ne
4 fermez pas les yeux sur ce
5 scandale] de Warren Kinsella
6 (1^{er} février), on a cité une
7 partie du témoignage de l'ancien
8 premier ministre Brian Mulroney,
9 accordé dans le cadre de son
10 action pour libelle diffamatoire
11 contre le gouvernement du
12 Canada, en 1996. L'article n'a
13 pas établi tout le contexte
14 d'une citation de la
15 transcription où M. Mulroney
16 avait dit qu'il n'avait pas
17 traité avec Karlheinz Schreiber.
18 L'article n'a pas établi tout le
19 contexte d'une citation de la
20 transcription où M. Mulroney
21 avait dit qu'il n'avait pas
22 traité avec Karlheinz Schreiber.
23 L'article n'a pas indiqué que
24 M. Mulroney répondait à une
25 question concernant l'achat par

1 le gouvernement fédéral de
2 produits Airbus et avait déclaré
3 qu'il n'avait pas traité avec
4 M. Schreiber dans ce contexte-
5 là. Dans le reste de
6 l'interrogatoire, M. Mulroney a
7 témoigné sur des conversations
8 et des rencontres qu'il avait
9 eues avec Schreiber après qu'il
10 ait quitté son poste de premier
11 ministre.

12 Le *National Post* regrette
13 sincèrement toute fausse
14 impression qu'il a créée à
15 l'égard du témoignage de
16 M. Mulroney et s'excuse auprès
17 de lui pour tout embarras ou
18 soucis qu'il a causé. »

19 [Traduction du texte lu]

20 35619 M^e PRATTE : Merci.

21 35620 Après avoir passé en revue ces
22 différents passages, monsieur Mulroney, que dites-vous
23 de la suggestion qui a été faite, particulièrement par
24 M. Kaplan, lorsqu'il était ici ainsi que dans son
25 livre, que bien que vos réponses sont légalement

1 justes, ou strictement parlant, en tant qu'ancien
2 premier ministre, il est possible que vous ayez eu --
3 ou, selon son point de vue, vous avez l'obligation de
4 fournir les informations volontairement -- ou la nature
5 de votre relation commerciale avec M. Schreiber après
6 avoir quitté vos fonctions?

7 35621 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

8 Le fait est que, comme le témoignage présenté
9 aujourd'hui l'indique, je crois, nous avons essayé de
10 la fournir volontairement. J'ai donné l'instruction à
11 Roger Tassé d'aller à Ottawa pour rencontrer le
12 ministre de la Justice et pour rencontrer la GRC et
13 pour dire que je viendrais volontairement à Ottawa,
14 avec tous les documents, et qu'ils pourraient
15 m'interroger sur tout ce qu'ils voulaient. Ils ont
16 refusé froidement, et ont continué leurs procédures,
17 comme nous le savons maintenant, de façon très hostile,
18 agressive et extrêmement coûteuse pour les
19 contribuables canadiens.

20 35622 Alors, nous avons essayé de
21 collaborer volontairement, sans succès.

22 35623 De plus, comme M. Kaplan l'a
23 correctement fait remarquer, jamais -- comme il a
24 commenté, jamais, dans les centaines de questions
25 posées par ces neuf avocats engagés par le gouvernement

1 du Canada pour présenter un dossier contre moi, aucun
2 d'entre eux ne m'a posé à un moment ou à un autre la
3 question clé.

4 35624 Et, de plus, ce n'était aucunement
5 relié aux allégations de ma poursuite.

6 35625 Alors, mon opinion à ce sujet est que
7 nous avons répondu à toutes les exigences, que j'ai été
8 plus que disponible, et --

9 35626 Écoutez, monsieur le commissaire, ce
10 matin -- pas hier matin ni il y a dix ans, ce matin,
11 dans un grand quotidien canadien, je me fais reprocher
12 par un chroniqueur politique d'induire la Cour en
13 erreur par rapport à cela en particulier. Le
14 chroniqueur dit que j'ai dit que je n'ai jamais été en
15 relation avec M. Schreiber, c'est la même chose avec
16 laquelle nous devons composer -- le mythe avec lequel
17 nous composons depuis 15 ans -- ce matin dans une
18 chronique.

19 35627 Et il vous suggère, je crois, de me
20 réprimander très sévèrement pour cela.

21 35628 C'est ce à quoi nous devons faire
22 face. C'est ce à quoi nous devons faire face.

23 35629 Je ne commenterai pas la théorie de
24 M. Kaplan sur la responsabilité des juges, des premiers
25 ministres, des gouverneurs généraux, des juges en chef

1 de la Cour suprême, ou peu importe. Tout ce que je peux
2 faire, s'il dit que je n'ai pas collaboré
3 volontairement -- nous avons essayé de collaborer de la
4 façon la plus totale et réfléchie qui soit, et nous
5 nous sommes faits rabroués par le ministère de la
6 Justice et la GRC.

7 35630 M^e PRATTE : À la suite de
8 l'interrogatoire préalable, monsieur Mulroney -- et je
9 crois que vous en avez fait allusion peut-être hier --
10 le litige la veille du procès.

11 35631 Est-ce exact?

12 35632 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

13 Oui.

14 35633 M^e PRATTE : Que s'est-il passé?

15 35634 Est-ce que le procès a eu lieu
16 finalement?

17 35635 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

18 Non, la veille, ou quelques nuits auparavant, nous
19 avons entendu que le gouvernement du Canada et la GRC
20 souhaitaient laisser tomber à la dernière minute et
21 faire une entente et j'ai dit : « Jamais de la vie. La
22 seule chose sur laquelle ils vont s'entendre n'est ni
23 une excuse, ni de l'argent-- »

24 35636 Je ne voulais pas d'argent des
25 contribuables canadiens.

1 « -- Je veux qu'ils
2 reconnaissent qu'ils n'ont pas,
3 et qu'ils n'ont jamais eu, de
4 l'information sous aucune forme
5 qui pourrait justifier ce qu'ils
6 ont écrit à mon sujet. »

7 35637 Et j'ai dit,

8 « S'ils ne signent pas, ils
9 découvriront les beautés et les
10 défis du palais de justice de
11 Montréal le 6 janvier. »

12 35638 Ils ont signé sur la ligne
13 pointillée. Pourquoi? Parce que, comme vous le savez -
14 - nous le savons tous maintenant, monsieur le
15 commissaire, c'était un canular, un canular monté par
16 Pelossi et Mme Cameron et l'émission *The Fifth Estate*,
17 et par tous ces gens qui ont porté un jugement hâtif
18 avec une hostilité si implacable qu'elle est difficile
19 à comprendre. Cela les a rendus aveugles devant les
20 faits.

21 35639 Comme ils tenaient mordicus à réussir
22 une vendetta contre moi, cela les a rendus aveugles à
23 ce qui était évident pour tous ceux qui jetaient un
24 coup d'œil à l'affaire.

25 35640 M^e PRATTE : Simplement pour boucler la

1 boucle, monsieur Mulroney, et identifier un document
2 avant que je passe à autre chose, pouvez-vous aller à
3 l'Onglet 81 du Volume 2 de 3 des gros cahiers.

4 35641 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

5 Oui.

6 35642 M^e PRATTE : Je veux que vous
7 identifiiez le document de l'Onglet 81.

8 35643 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

9 Oui. C'est l'Accord de règlement.

10 35644 M^e PRATTE : C'est le document auquel
11 vous faisiez référence?

12 35645 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

13 C'est exactement ça.

14 35646 Et voilà, n° 4 -- en partie, c'est
15 tout un document :

16 « Conformément à la preuve reçue
17 à ce jour, la GRC reconnaît que
18 toutes les conclusions d'actions
19 fautives causées par l'ancien
20 premier ministre étaient - et
21 sont - injustifiées. »

22 [Traduction du texte lu]

23 35647 M^e PRATTE : Pourriez-vous aussi lire,
24 monsieur Mulroney, le n° 6.

25 35648 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 « Les partis ont toujours
2 reconnu que la GRC doit
3 continuer d'enquêter sur les
4 allégations d'illégalité ou
5 d'actions fautives qui lui ont
6 été signalées. » [Traduction du
7 texte lu]

8 35649 M^e PRATTE : Finalement, est-ce que
9 cette enquête a pris fin?

10 35650 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Oui, au complet -- c'était en 1997. Ça a continué -- la
12 GRC a mené son enquête, monsieur le commissaire, à la
13 suite de cela, durant sept autres années, je crois.

14 35651 M^e PRATTE : Veuillez vous rendre,
15 monsieur Mulroney, à l'Onglet 99 du même cahier.

16 35652 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Oui.

18 35653 M^e PRATTE : Vous n'avez pas besoin de
19 le lire, je vous demande seulement d'identifier ce
20 document.

21 35654 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Oui, c'est une lettre que j'ai reçue du Commissaire de
23 la GRC le 17 avril 2003.

24 35655 M^e PRATTE : Et qu'avez-vous compris de
25 cette lettre?

1 35656 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

2 Le commissaire la termine en disant :

3 « Le 22 avril 2003, la GRC
4 annoncera qu'après une enquête
5 exhaustive menée au Canada et à
6 l'extérieur, l'enquête sur les
7 allégations d'actions fautives
8 de 1995, visant MBB Helicopters,
9 Thyssen et Airbus, a conclu que
10 les allégations en question ne
11 peuvent être corroborées, et
12 qu'aucune accusation ne sera
13 portée, outre l'accusation de
14 fraude [qui n'a aucun rapport]
15 qui est déjà devant la Cour.
16 Sincèrement... le Commissaire. »
17 [Traduction du texte lu]

18 35657 Et me voilà -- 1995 -- c'était quoi,
19 huit ans plus tard? Huit ans plus tard, après avoir
20 dépensé des millions de dollars, une quantité
21 innombrable de jours et de mois d'inconfort et
22 d'inquiétude intense pour ma femme et mes enfants, et
23 le Commissaire de la GRC m'apprend que, malgré tous les
24 efforts des informateurs de la police et de Mme Cameron
25 et de *Fifth Estate*, et leur groupe : Hé, en passant, il

1 n'y a jamais rien eu en premier lieu. Désolé de vous
2 avoir fait subir tout cela. On regrette le dérangement,
3 mais on veut vous l'écrire et vous dire qu'on est
4 toujours copains. Oublions cela, on va tourner la page.
5 Vous n'avez jamais rien fait de mal, et on est désolé
6 de vous avoir accusé.

7 35658 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney, durant
8 la période après 1995, durant les quelques années que
9 ce litige a duré, avez-vous gardé contact avec M.
10 Schreiber?

11 35659 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 En 1995?

13 35660 M^e PRATTE : Oui, en 95 et par la
14 suite, parce que vous avez expliqué qu'il vous a
15 appelé.

16 35661 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 C'est lui qui -- la vérité est que, s'il ne m'avait pas
18 appelé, je n'aurais pas été au courant jusqu'à,
19 évidemment, plus tard. Il était en Suisse et --

20 35662 Ils ne savaient même pas, ces grands
21 enquêteurs, qu'en vertu de la loi suisse, si vous
22 envoyez ce genre de chose, ça doit être automatiquement
23 distribué à tous les membres du conseil de la banque.
24 Cela se promenait en Suisse et se vendait comme des
25 petits pains chauds, et nous avons la garantie du

1 conscientieux sergent Fiegenwald, « Ne vous en faites
2 pas, tout sera fait dans la plus grande discrétion. »

3 35663 M^e PRATTE : Pour comprendre votre
4 témoignage, monsieur Mulroney, avez-vous gardé le
5 contact avec M. Schreiber au cours des années
6 suivantes --

7 35664 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Tout le temps.

9 35665 M^e PRATTE : D'accord. Et l'avez-vous
10 rencontré à un certain moment plus tard durant les
11 années 1990?

12 35666 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Oui.

14 35667 M^e PRATTE : Et comment cela s'est-il
15 passé?

16 35668 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Cela s'est passé parce qu'en 1998 -- 1998, je crois -
18 j'ai été engagé par le Conseil mondial de l'or pour un
19 projet majeur, et pendant ce mandat, une des choses que
20 je devais faire était de voir les gouverneurs de toutes
21 les grandes banques centrales d'Europe et du monde.

22 35669 Alors, j'ai planifié des rencontres
23 avec lesquelles je commencerais, je crois en Suisse
24 pendant cette première étape pour visiter le gouverneur
25 de la Banque centrale de Suisse, puis Bundesbank, puis

1 la Banque d'Italie, la Banque de France, et ainsi de
2 suite. C'est ce que j'allais faire.

3 35670 Et vu que j'allais être en Suisse, à
4 Zurich, pour la première fois depuis des années, j'ai -
5 - je crois que mon bureau a appelé M. Schreiber pour
6 l'inviter à dîner.

7 35671 Je ne l'avais pas vu en personne
8 depuis qu'il avait quitté le Canada. Nous avons
9 travaillé ensemble. Il communiquait régulièrement avec
10 moi, et vice-versa durant le temps que cette affaire
11 Airbus a duré parce qu'il a, lui aussi, été faussement
12 accusé, tout comme ce fût mon cas.

13 35672 Alors, nous sommes restés en bons
14 termes dans nos communications, avec l'aide, je
15 pourrais dire, par son, l'excellent avocat de
16 M. Schreiber à Edmonton, M^e Hladun, qui me tenait au
17 courant et me procurait la traduction de documents en
18 allemand, et ainsi de suite.

19 35673 Alors oui, je l'ai appelé -- ou j'ai
20 demandé à quelqu'un de l'appeler pour lui demander s'il
21 désirait aller dîner.

22 35674 M^e PRATTE : Allons à l'Onglet 82,
23 monsieur Mulroney.

24 35675 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Oui.

- 1 35676 M^e PRATTE : Il y a de l'information
2 illisible, car elle est considérée comme
3 confidentielle, mais il devrait y avoir le titre, si
4 nous sommes à la même page, « Horaire du très honorable
5 Brian Mulroney, 30 janvier-6 février 1998 ».
- 6 35677 Voyez-vous cela, tout en haut?
- 7 35678 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Oui.
- 9 35679 M^e PRATTE : Il y a une référence en
10 bas, bien, en bas et en haut, à « Klosters ». Voyez-
11 vous cela?
- 12 35680 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 « Voyage à Klosters ».
- 14 35681 M^e PRATTE : Klosters.
- 15 35682 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
16 « Voyage à Francfort », « Voyage à Rome ».
- 17 35683 J'imagine que c'était la première
18 étape du voyage.
- 19 35684 M^e PRATTE : D'accord. Et puis vous
20 allez au 2 février. Vous partez le 30, mais la
21 prochaine chose est le 2 février.
- 22 35685 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Oui. Je suis allé à Klosters, la résidence de Peter
24 Munk, et Peter et moi sommes allés à la conférence de
25 Davos pendant une journée, je crois, pour affaires, et

1 j'ai passé la nuit à Klosters et puis je suis allé à
2 Zurich, pour partir de Zurich à destination de soit
3 Francfort ou Rome.

4 35686 M^e PRATTE : Avez-vous voyagé seul?

5 35687 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

6 Non. Je voyageais avec Paul Terrien, qui était mon
7 ancien rédacteur de discours et qui était ensuite à son
8 compte à Ottawa. Et il a été un compagnon de voyage
9 très agréable pour moi lorsque je faisais beaucoup de
10 voyages autour du monde pour le Washington Speaking
11 Bureau, et il voyageait avec moi et m'aidait beaucoup.
12 Et il était donc avec moi.

13 35688 J'avais particulièrement besoin de
14 lui pour ce voyage, car les médecins m'ont dit que
15 j'avais une épaule bloquée, et j'étais en mauvaise
16 forme. Alors, Paul m'a aidé de plusieurs façons, pour
17 que je sois en mesure de fonctionner assez
18 efficacement.

19 35689 M^e PRATTE : M. Terrien vous a-t-il
20 accompagné à Klosters?

21 35690 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

22 Non. Il est resté à Zurich. Je suis revenu et je l'ai
23 retrouvé à Zurich.

24 35691 M^e PRATTE : Où étiez-vous -- où
25 était -- où l'avez-vous rencontré à Zurich?

- 1 35692 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
2 crois que nous avons logé au Savoy, à Zurich, oui.
- 3 35693 M^e PRATTE : D'accord. Prenez
4 maintenant l'onglet 5.
- 5 35694 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
6 Oui.
- 7 35695 M^e PRATTE : Complètement en bas, on
8 lit « MBM arrivera à l'hôtel Savoy ».
- 9 35696 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
10 Oui.
- 11 35697 M^e PRATTE : Il y a ensuite une note
12 disant :
- 13 « Paul vous rencontrera à votre
14 arrivée et s'occupera de vos
15 bagages. » [Traduction du texte
16 lu]
- 17 35698 Qui est Paul dont on fait référence?
- 18 35699 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 Oui, cela fait référence à mon porte-documents que je
20 ne pouvais pas porter à cause de mon problème.
- 21 35700 M^e PRATTE : Mais Paul, est-ce --
- 22 35701 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Paul est Paul Terrien.
- 24 35702 M^e PRATTE : D'accord. Ensuite,
25 retournez et « Repas du midi dans votre chambre ».
- 26 35703 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 C'est exact.

2 35704 M^e PRATTE : Pourquoi prendre le repas
3 du midi dans une chambre d'hôtel plutôt qu'au
4 restaurant?

5 35705 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
6 Bien, parce que Paul est resté à m'attendre à l'hôtel,
7 et j'ai profité de tous les arrêts possibles en raison
8 de mon épaule.

9 35706 J'avais des choses à prendre et à
10 faire, et je devais aussi me changer pour le voyage.
11 Alors, je suis entré et je crois que nous sommes restés
12 une heure, une heure et un peu plus, et nous avons
13 ensuite pris l'avion et avons décollé pour -- comme je
14 l'ai dit, je ne sais plus si c'était pour Rome ou
15 Francfort.

16 35707 M^e PRATTE : D'accord. M. Schreiber a-
17 t-il accepté votre invitation?

18 35708 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 Oui, il l'a acceptée. On m'a dit qu'il l'avait
20 acceptée. Je ne lui ai pas parlé, mais on m'a dit qu'il
21 se faisait un plaisir de venir déjeuner.

22 35709 M^e PRATTE : Est-il venu déjeuner?

23 35710 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Oui.

25 35711 M^e PRATTE : Que s'est-il passé pendant
26 le déjeuner?

1 35712 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

2 Bien, évidemment nous, n'ayant pas été en mesure de
3 discuter de vive voix, n'ayant pas été capable de
4 parler sauf par téléphone pendant un certain nombre
5 d'années et ayant été impliqués dans cette histoire
6 d'air Airbus, il est certain que nous en avons parlé,
7 incontestablement.

8 35713 Ce dont je me rappelle toutefois le
9 plus de cette rencontre, c'est qu'il avait -- sa
10 principale préoccupation était qu'il avait une nouvelle
11 idée et il m'en a abondamment parlé.

12 35714 M^e PRATTE : Quelle était-elle?

13 35715 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Cette idée concernait un nouveau produit pour ces
15 machines à pâtes contre l'obésité et des produits dont
16 il allait sérieusement s'occuper.

17 35716 M^e PRATTE : M. Schreiber vous a-t-il
18 dit pourquoi il se trouvait en Suisse à ce moment-là?

19 35717 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Non, il ne m'a pas dit. J'étais vraiment surpris. Je
21 pensais que nous le trouverions en Allemagne, mais il a
22 dit à Francine qu'il se trouvait en Suisse.

23 35718 M^e PRATTE : Avez-vous demandé à
24 M. Schreiber ou lui avez-vous exprimé l'idée voulant
25 que la relation commerciale que vous entreteniez avec
26 lui soit mise par écrit d'une manière ou d'une autre?

1 35719 Y a-t-il eu une discussion à ce
2 propos?

3 35720 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Non.

5 35721 M^e PRATTE : Lorsqu'il a abordé le
6 sujet des machines à pâtes, je pense que y vous faites
7 référence, quel était l'échange? Comment avez-vous
8 réagi à cela?

9 35722 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
10 pensais qu'il allait me dire quelque chose, mais il ne
11 m'a rien dit, sauf que nous avons parlé de -- j'étais
12 administrateur auprès d'Archer Daniels Midland, et une
13 des exigences pour cela, apparemment, était une souche
14 spéciale de blé dur sur lequel, bien entendu, Archer
15 Daniels pouvait en dire long, dans le marché nord-
16 américain.

17 35723 Il savait que j'étais administrateur
18 pour ADM et il a parlé de cela, mais il ne m'a rien
19 demandé, à ce moment. J'aurais été heureux de faire
20 quelque chose s'il avait dit : « Bien écoutez,
21 j'aimerais que vous fassiez -- pouvez-vous faire A, B
22 et C particulièrement? Pouvez-vous y jeter un coup
23 d'œil? » J'aurais été heureux de le faire, mais il n'a
24 pas soulevé la question.

25 35724 M^e PRATTE : Archer Daniels Midland,
26 peut-être que certains ne connaissent pas cette

1 entreprise, mais en une phrase, en quoi serait-elle
2 concernée par son intérêt dans les pâtes?

3 35725 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
4 suppose que si ce projet avait démarré, elle serait un
5 des principaux fournisseurs.

6 35726 M^e PRATTE : D'accord.

7 35727 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 J'ai cru comprendre qu'il y en aurait eu deux en
9 Amérique du Nord, Cargill et ADM.

10 35728 M^e PRATTE : Après -- bien, d'abord,
11 avez-vous abordé d'autres sujets, monsieur Mulroney,
12 dont vous vous souvenez?

13 35729 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Non.

15 35730 M^e PRATTE : Après cette rencontre et
16 cette discussion, le sujet des pâtes ou autre chose
17 s'est-il produit par rapport à cela dans l'année ou les
18 deux années suivantes?

19 35731 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Bien, pas nécessairement entre M. Schreiber et moi,
21 mais la réponse à votre question est oui.

22 35732 Je ne me rappelle pas de toutes les
23 circonstances, l'origine de cela, mais je me souviens
24 particulièrement de deux choses qui se sont produites
25 et que j'ai faites. J'ai été invité, mais je ne peux
26 pas dire qui a initié la rencontre, j'ai été invité à

1 rencontrer Greg Alford, à Toronto, un homme remarquable
2 qui travaillait pour M. Schreiber, qui m'a amené dans
3 un laboratoire ou une salle de démonstration
4 relativement à la construction de ces machines.

5 35733 Je savais à cette époque que
6 M. Schreiber était intéressé dans la production de
7 celles-ci et qu'il avait une association avec une
8 entreprise de Seattle, dans laquelle Elmer McKay était
9 un investisseur.

10 35734 L'activité m'a semblé se produire là
11 principalement, mais il semblait que M. Schreiber
12 allait certainement faire l'acquisition de la part
13 canadienne et peut-être de la part nord-américaine des
14 droits de fabrication et de distribution de cette
15 nouvelle machine spécialisée dans la production de
16 pâtes contre l'obésité.

17 35735 M^e PRATTE : Très bien. Et je croyais
18 que vous faisiez allusion à ces deux occasions où vous
19 êtes allé visiter ces laboratoires.

20 35736 Y a-t-il autre chose en lien avec
21 cela?

22 35737 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Oui. Puis, je m'en suis fait un devoir. Vu que l'on ne
24 pouvait pas vraiment parler autant du laboratoire sans
25 l'avoir vu, j'ai demandé s'il y avait des installations
26 existantes que je pourrais aller visiter, voir à quoi

1 elles ressemblaient et ce qu'on y faisait et il a
2 répondu oui.

3 35738 Et il y en a, je crois que c'était au
4 Commerce Court West à Toronto. J'y suis allé avec un
5 ami et c'était là. Il y avait d'assez grandes
6 installations où vous poussiez quelques boutons et il
7 en sortait cette pâte, que j'ai goûtée, cette chose
8 anti-obésité, et mon Dieu, c'était bon. C'était chaud
9 et bon et j'ai donc goûté encore. Et c'était encore
10 bon.

11 35739 Donc, la prochaine chose qui s'est
12 produite était que mon ami Elmer m'a appelé et m'a dit
13 « Crois-tu que nous pourrions -- que tu pourrais nous
14 mettre en relation avec McDonald, parce qu'ils
15 pourraient se montrer intéressés à ajouter cela à
16 l'impressionnant programme qu'ils ont, ce programme
17 alimentaire qu'ils ont. Ce serait excellent pour eux
18 parce que ce serait différent de ce qu'ils sont -- et
19 je ne peux vous dire avec certitude, monsieur le
20 commissaire, à qui j'ai parlé lorsque j'ai téléphoné.

21 35740 Je ne me souviens pas si c'était mon
22 vieil ami George Cohon ou -- je ne voudrais pas parler
23 à sa place. Mais j'ai parlé à quelqu'un de McDonald
24 pour m'assurer qu'Elmer ou M. Schreiber ou leur
25 représentant de Seattle, que quelqu'un pourrait les
26 rencontrer, et on m'a répondu, chez McDonald, je crois,

1 qu'ils seraient enchantés de le faire.

2 35741 Je ne sais pas comment ça s'est
3 passé.

4 35742 M^e PRATTE : Monsieur le commissaire,
5 étant donné que je crois qu'à un certain moment le
6 slogan de McDonald était vous avez besoin d'une pause
7 aujourd'hui ou quelque chose du genre, peut-être
8 serait-ce le bon moment pour faire une pause.

9 35743 COMMISSAIRE OLIPHANT : À titre de
10 précision, M. Cohon était le détenteur de la franchise
11 canadienne pour McDonald, je crois.

12 35744 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 C'est exact. Il était président et le directeur --
14 président-directeur général de la société au Canada.

15 35745 Mais, comme je l'ai dit, je ne suis
16 pas certain que c'est à lui que j'ai parlé -- il est
17 certain que je le connaissais et il pourrait -- il
18 pourrait être cette personne, mais peut-être pas.

19 35746 COMMISSAIRE OLIPHANT : Donc, vous
20 pensiez que, pour la première fois dans son histoire,
21 McDonald pourrait vendre quelque chose qui ne fait pas
22 grossir?

23 35747 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 C'est exact.

25 35748 COMMISSAIRE OLIPHANT : Nous prenons
26 une pause de 15 minutes.

1 35749 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
2 Précisément. C'est pourquoi je croyais, monsieur le
3 commissaire, que ça pouvait les intéresser.

4 35750 COMMISSAIRE OLIPHANT : Quinze
5 minutes.
6 --- Upon recessing at 3:15 p.m. / Suspension à 15 h 15
7 --- Upon resuming at 3:37 p.m. / Reprise à 15 h 37

8 35751 COMMISSAIRE OLIPHANT : Veuillez vous
9 asseoir.

10 35752 Maître Pratte...?

11 35753 M^e PRATTE : Merci, monsieur le
12 commissaire.

13 35754 Monsieur Mulroney, le ou vers le
14 31 août 1999, M. Schreiber a été arrêté à Toronto.
15 Comment l'avez-vous appris?

16 35755 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : À la
17 télévision ou dans les journaux.

18 35756 M^e PRATTE : Quelle a été votre
19 réaction?

20 35757 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : J'étais
21 très étonné.

22 35758 M^e PRATTE : Pourquoi cela?

23 35759 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Parce
24 que, comme je l'ai déjà dit, un homme que je croyais
25 être un entrepreneur prospère est arrêté en vertu d'un
26 mandat d'INTERPOL, accusé de subornation, de

1 corruption, de fraude et d'évasion fiscale à très
2 grande échelle. C'était certainement une grande
3 surprise pour moi.

4 35760 Je ne savais rien, absolument rien de
5 cela et des développements qui l'avaient amené à
6 quitter l'Allemagne pour la Suisse et à venir ensuite
7 au Canada jusqu'à ce qu'il soit arrêté à Toronto.

8 35761 M^e PRATTE : Pourriez-vous prendre le
9 volume en face de vous et allez à l'onglet 15, monsieur
10 Mulroney?

11 35762 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

12 35763 M^e PRATTE : Il y a là une lettre --

13 35764 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Quinze?

14 35765 M^e PRATTE : Ça devrait être 15.

15 35766 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

16 35767 COMMISSAIRE OLIPHANT : Regardons-nous
17 la pièce P-46?

18 35768 M^e PRATTE : Oh, je suis désolé,
19 monsieur le commissaire, c'est cela.

20 35769 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bien. C'est
21 parfait.

22 35770 M^e PRATTE : Oui, les autres --

23 35771 COMMISSAIRE OLIPHANT : L'onglet 15
24 est la lettre de la CBC?

25 35772 M^e PRATTE : C'est exact.

26 35773 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.

1 35774 M^e PRATTE : Donc, voyez-vous cette
2 lettre, monsieur Mulroney, qui vous est adressée, datée
3 du 8 octobre 1999?

4 35775 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

5 35776 M^e PRATTE : De M. Cashore de la CBC?

6 35777 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

7 35778 M^e PRATTE : Pourriez-vous lire les
8 deux premiers paragraphes?

9 35779 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Il est
10 écrit :

11 « Monsieur Mulroney,
12 L'émission *The Fifth Estate* de
13 la Canadian Broadcasting
14 Corporation recueille
15 présentement des renseignements
16 pour un reportage sur Karlheinz
17 Schreiber et certaines de ses
18 activités commerciales au Canada
19 et à l'étranger.
20 Dans le cadre de nos recherches,
21 nous avons obtenu de nouveaux
22 renseignements dont nous
23 aimerions discuter avec vous en
24 entrevue. Notre objectif sincère
25 est de comprendre les faits de
26 notre mieux, et c'est pour cette

1 35791 M^e PRATTE : Du cabinet de M^e Hladun.
2 35792 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
3 35793 M^e PRATTE : Et elle semble être signée
4 par lui, et je crois qu'il a confirmé que c'était sa
5 signature lors de son témoignage devant le commissaire
6 un peu plus tôt. Page 2.
7 35794 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Page 2?
8 35795 M^e PRATTE : Juste là où est sa
9 signature --
10 35796 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
11 35797 M^e PRATTE : -- mais je voulais d'abord
12 que vous regardiez la première page, monsieur Mulroney.
13 35798 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
14 35799 M^e PRATTE : Au dernier paragraphe, il
15 dit :
16 « ... reçu un appel de
17 M. Mulroney qui a dit qu'il
18 avait demandé à M^e Tremblay
19 d'envoyer une lettre à *The Fifth*
20 *Estate* de la CBC indiquant que
21 si l'on faisait la moindre
22 allusion que M. Schreiber,
23 M. Moores et Brian Mulroney
24 étaient impliqués d'une
25 quelconque façon (je présume tel
26 qu'allégué dans la lettre

1 qu'allégué dans la lettre
2 rogatoire)... » [Traduction du
3 texte lu]

4 35809 Fin de citation. La supposition de
5 M^e Hladun est-elle correcte?

6 35810 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Qu'il
7 s'agissait d'Airbus?

8 35811 M^e PRATTE : Oui. Lorsqu'il dit :
9 « ... (J'ai supposé tel
10 qu'allégué dans la lettre
11 rogatoire)... » [Traduction du
12 texte lu]

13 35812 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

14 35813 M^e PRATTE : Qu'aviez-vous en tête est
15 je crois une meilleure question.

16 35814 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Airbus.
17 Écoutez, *The Fifth Estate* avait pour mission depuis 15
18 ou 20 ans de prouver que j'ai reçu de l'argent
19 d'Airbus. Ensuite, ils ont changé d'idée. Quand cela
20 leur a explosé au visage, ils ont changé d'idée et dit
21 oh, nous avons fait une petite erreur. Maintenant, nous
22 allons prouver qu'il a fait autre chose.

23 35815 Lorsque ce sera terminé, ils
24 trouveront autre chose. Je veux dire, après tout, ils
25 fonctionnent à 100 p. cent avec l'argent des

1 contribuables, et lorsqu'ils s'engagent dans ces
2 vendettas, comme celle dont j'ai eu le plaisir d'être
3 témoin, si vous dépensez l'argent des contribuables,
4 c'est difficile pour le type de l'autre côté.

5 35816 Donc, ils étaient sur un autre de
6 leurs événements, et j'ai pensé qu'il serait important
7 pour nous de faire comprendre de la part de M^e Hladun
8 qu'il n'y avait jamais eu de demande pour autre chose
9 que cela.

10 35817 M^e PRATTE : Donc, lorsqu'il poursuit
11 en disant dans le reste du paragraphe, je cite :

12 « Il enverrait... »

13 35818 C'est manifestement M^e Tremblay :

14 « Il enverrait la lettre, mais
15 voulait d'abord l'assurance ou
16 la garantie par écrit de
17 M. Schreiber disant qu'il
18 confirmerait ce qu'il avait dit
19 publiquement à plusieurs
20 reprises, qu'en aucun temps,
21 Brian Mulroney n'a sollicité ou
22 reçu une rémunération d'aucune
23 sorte de la part de Schreiber ».

24 [Traduction du texte lu]

25 35819 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

26 35820 M^e PRATTE : À quoi cela fait-il

1 référence?

2 35821 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Airbus,
3 comme M^e Hladun l'a confirmé.

4 35822 M^e PRATTE : Maintenant, suite à cela -
5 - eh bien, avez-vous entendu ou regardé une émission
6 *The Fifth Estate* plus tard, monsieur Mulroney, le ou
7 vers le 20 octobre?

8 35823 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Non.

9 35824 M^e PRATTE : En avez-vous été informé?

10 35825 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : J'étais
11 à l'extérieur du pays. Oui, je l'ai été.

12 35826 M^e PRATTE : D'accord. Et que vous en
13 a-t-on dit?

14 35827 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : On m'a
15 dit qu'il s'agissait d'un démolissage typique de *The*
16 *Fifth Estate* et que M. Schreiber, son arrestation et je
17 ne sais quoi encore, était impliqué. Je ne l'ai pas vue
18 et je n'ai même pas lu l'ensemble de la transcription.

19 35828 On m'a dit aussi que M. Lavoie était
20 cité dans le programme comme référant à M. Schreiber en
21 des termes peu flatteurs.

22 35829 Et l'affaire qui, monsieur le
23 commissaire, m'intéressait et dont je me suis informé
24 plus tard, était que la journée de l'émission,
25 M^e Greenspan, l'avocat de M. Schreiber, avait écrit à
26 *The Fifth Estate* disant dans la lettre je veux déclarer

1 catégoriquement et pour le registre, nous comprenons
2 que *The Fifth Estate* va insinuer que Britan est Brian,
3 et Brian Mulroney, en tentant de m'impliquer.

4 35830 Voilà l'objectif de tout l'exercice
5 de *The Fifth Estate*.

6 35831 Greenspan dit que ce n'est pas Brian.
7 Je vous écris pour vous dire que le compte Britan est
8 -- c'est en 1999, octobre 1999, monsieur le
9 commissaire. Il dit je suis l'avocat de Schreiber. Vous
10 me dites que -- j'apprends que vous allez produire
11 cette émission dans laquelle vous allez faire cette
12 allégation.

13 35832 Je vous dis au nom de mon client que
14 c'est faux, et si vous diffusez cette émission ce soir
15 sans me compter, moi, Eddie Greenspan, parmi vos
16 invités, vous allez nuire énormément à M. Mulroney et à
17 la vérité.

18 35833 Ils l'ont tout simplement ignorée.
19 Ils la jettent à la poubelle et continuent comme
20 d'habitude et font ce qu'ils veulent. C'est pourquoi je
21 suppose, monsieur le commissaire, que M. Douglas
22 Cunningham de la Cour supérieure de justice de
23 l'Ontario a éviscéré, éviscéré les gens de *The Fifth*
24 *Estate* et leur façon de faire les choses pour les
25 calomnies et les diffamations dites sur un médecin
26 d'Ottawa, et a adjugé plus de 1 million de dollars

1 contre eux pour leurs mensonges et leur manque de
2 professionnalisme dans un langage des plus vigoureux.
3 35834 C'était le *modus operandi*.
4 35835 M^e PRATTE : Avez-vous --
5 35836 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : C'est
6 ce qui se passait, et donc évidemment je voulais savoir
7 si la demande officielle d'objectivité de M^e Greenspan
8 serait honorée. Elle ne l'a pas été.
9 35837 M^e PRATTE : Donc, c'est --
10 35838 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : C'est
11 ce que je savais de cette émission.
12 35839 M^e PRATTE : À ce moment-là, je parle
13 de l'automne 1999, monsieur Mulroney, avez-vous eu des
14 communications avec M. Schreiber?
15 35840 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Non.
16 35841 M^e PRATTE : Avez-vous entendu parler
17 de lui ou vous a-t-il donné de ses nouvelles
18 indirectement?
19 35842 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui, en
20 effet. J'ai eu des nouvelles d'Elmer McKay qu'il,
21 Elmer, avait compris que M. Schreiber pensait peut-être
22 que j'avais un problème d'impôt sur le revenu. Je
23 n'avais pas -- je n'avais aucun problème d'impôt sur le
24 revenu, mais j'ai eu l'impression que M. Schreiber
25 tenterait de voir s'il ne pourrait pas -- ne pourrait
26 pas m'en créer un.

1 35843 M^e PRATTE : À ce moment-ci, monsieur
2 le commissaire, j'aimerais déposer quelques documents,
3 si je peux les trouver, et faire référence à d'autres
4 qui traitent d'une divulgation volontaire dont je vais
5 parler dans un instant.

6 35844 Certains d'entre eux se trouvent déjà
7 à l'onglet 26 des autres -- P-46, onglet 26.

8 35845 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Quel
9 numéro d'onglet?

10 35846 COMMISSAIRE OLIPHANT : Ces documents
11 proviennent d'Ogilvy Renault?

12 35847 M^e PRATTE : C'est exact. Et je vous
13 dirigerai à l'un d'eux maintenant, ou le témoin.

14 35848 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

15 35849 M^e PRATTE : Et donc je suis ici pour
16 déposer aussi des documents supplémentaires, dont je
17 présume la greffière a des copies, qui seront cotés
18 pièce p-49.

19 35850 Juste avant que je ne le fasse et
20 aussi n'informe la Commission d'un exposé conjoint des
21 faits en ce qui concerne la base sur laquelle certains
22 de ces renseignements sont consignés, j'aimerais
23 simplement faire consigner, monsieur le commissaire,
24 qu'au nom de M. Mulroney, nous avons en tête la
25 décision que vous avez rendue concernant, vous vous
26 souviendrez, la décision type et les références à la

1 *Loi de l'impôt sur le revenu.*

2 35851 Donc, je les dépose à ce moment-ci à
3 condition que je traite de ces questions parce qu'elles
4 font partie de l'exposé des faits, mais pas pour ouvrir
5 la porte à des questions d'observation fiscale de la
6 *Loi de l'impôt sur le revenu.*

7 35852 Donc, je vais poser quelques
8 questions seulement pour compléter l'exposé des faits,
9 sans déroger bien entendu au secret professionnel qui
10 aurait pu lier M. Mulroney à des personnes ayant agi en
11 son nom.

12 35853 Donc, je comprends que lorsque vous
13 avez rendu votre décision -- je ne dis pas que les
14 autres sont approuvés sur la base de ces dépôts, mais
15 c'est ce que je vais faire.

16 35854 Et lorsqu'ils auront des questions,
17 lorsque j'entendrai ces questions, comme vous l'avez
18 dit, à ce moment-là nous devons peut-être attendre de
19 voir ce que les questions -- ce que sont les questions
20 précises et ensuite vous devrez peut-être prendre une
21 décision quant à leur bien-fondé.

22 35855 Mais c'est la mesure limitée dans
23 laquelle je propose d'utiliser ces documents.

24 35856 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître Wolson,
25 je vous regarde et je vois que vous semblez préoccupé.

26 35857 M^e WOLSON : Eh bien, il n'y a pas

1 d'entente concernant la nature des questions que les
2 autres poseront au témoin, et c'est une chose avec
3 laquelle vous devrez composer, comme mon ami l'a dit, à
4 ce moment-là. Cependant, il ne faut pas en déduire
5 qu'il existe une entente ou un consensus.

6 35858 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je comprends.
7 Selon la nature des questions qui pourraient être
8 posées, il pourrait y avoir une objection et je devrai
9 prendre une décision à ce sujet.

10 35859 M^e PRATTE : En effet. C'est tout ce
11 que je voulais vous faire --

12 35860 COMMISSAIRE OLIPHANT : Certainement.
13 D'accord.

14 35861 M^e PRATTE : Donc, en ce qui concerne
15 les documents supplémentaires qui devraient être cotés
16 pièce P-43, ils sont -- je ne connais pas la
17 terminologie en anglais, mais l'*Avis de cotisation*.
18 [Texte en italique en français dans la transcription]

19 35862 Vous saurez peut-être ce dont je
20 parle, monsieur le commissaire, lorsque la greffière
21 vous les remettra.

22 35863 COMMISSAIRE OLIPHANT : C'est une
23 nouvelle pièce qui sera déposée?

24 35864 M^e PRATTE : C'est exact, monsieur le
25 commissaire.

26 35865 COMMISSAIRE OLIPHANT : Et il s'agira

1 de la pièce P-49, je crois.

2 35866 M^e PRATTE : C'est exact.

3 35867 M^e YAROSKY : Avis de cotisation.

4 35868 M^e PRATTE : Avis de cotisation, maître
5 Yarosky.

6 35869 COMMISSAIRE OLIPHANT : Oh, je les ai
7 déjà vus.

8 35870 M^e PRATTE : Très bien.

9 35871 Dans une affaire différente, j'en
10 suis certain.

11 35872 COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui, la
12 mienne.

13 --- Laughter / Rires

14 35873 M^e PRATTE : Eh bien, nous ne
15 pousserons pas les limites de l'enquête aussi loin.

16 35874 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je ne ferai
17 pas l'objet d'un contre-interrogatoire, d'accord.
18 Poursuivez votre dépôt.

19 35875 M^e PRATTE : Merci, monsieur le
20 commissaire.

21 35876 Donc, je veux seulement faire -- vous
22 verrez, monsieur le commissaire, en les regardant que
23 les documents, les renseignements ont été censurés et
24 c'est conformément à un exposé conjoint des faits dont
25 je vais faire lecture pour le registre.

26 35877 Je comprends que les avocats de la

1 Commission et M^e Vickery ne s'objectent pas au dépôt de
2 ces documents sous cette forme.

3 35878 Je parle de la pièce P-49, si je ne
4 me trompe pas.

5 35879 Ils n'y consentent pas non plus, mais
6 ils ne s'y objectent pas. L'entente entre --

7 35880 COMMISSAIRE OLIPHANT : S'ils n'y
8 consentent pas et qu'ils ne s'y objectent pas,
9 j'aimerais savoir quelle est la position.

10 35881 M^e PRATTE : Désolé. Eh bien, ils ne
11 s'y objectent pas, donc je vous demande de les recevoir
12 puisqu'il n'y a aucune objection à leur dépôt sous
13 cette forme.

14 35882 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.

15 35883 Pourriez-vous le confirmer, maître
16 Vickery?

17 35884 M^e VICKERY : Oui, monsieur le
18 commissaire. Nous ne nous objectons pas au dépôt des
19 documents sous la forme proposée.

20 35885 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.

21 35886 Maître Wolson, je présume que c'est
22 aussi la position des avocats de la Commission?
23 D'accord.

24 35887 M^e PRATTE : Et donc ce que j'aimerais
25 lire, monsieur le commissaire, en tant qu'exposé
26 conjoint des faits, cependant, est que les avocats des

1 parties ont reçu et examiné des copies partiellement
2 épurées de l'*Avis de nouvelle cotisation* et des
3 déclarations de revenus modifiées de M. Mulroney pour
4 les années 1996, 1997 et 1998. [Texte en italique en
5 français dans la transcription]

6 35888 Après avoir examiné les documents,
7 les avocats des parties peuvent confirmer que les
8 déclarations modifiées augmentaient les *revenus*
9 *d'entreprise* de M. Mulroney de 37 500 \$ pour chacune de
10 ces années. [Texte en italique en français dans la
11 transcription]

12 35889 Donc, ce sont les faits sur lesquels
13 tous s'entendent.

14 35890 COMMISSAIRE OLIPHANT : Allez-vous
15 déposer -- s'agit-il d'un exposé conjoint des faits
16 écrit ou l'exposé conjoint est seulement ce que vous
17 venez de lire?

18 35891 M^e PRATTE : Je viens juste de le lire,
19 mais --

20 35892 COMMISSAIRE OLIPHANT : Comme élément
21 de preuve.

22 35893 M^e PRATTE : Oui, monsieur le
23 commissaire. Ou si vous voulez, nous pourrions
24 simplement le faire taper et le coter comme une pièce
25 si vous voulez.

- 1 35894 COMMISSAIRE OLIPHANT : Eh bien, ce
2 n'est pas nécessaire à mon avis. J'ai entendu ce que
3 vous aviez à dire. C'est consigné.
- 4 35895 M^e PRATTE : D'accord. Merci, monsieur
5 le commissaire.
- 6 35896 COMMISSAIRE OLIPHANT : L'avis de
7 cotisation et les déclarations de revenus modifiées
8 seront donc reçus et cotés pièce P-49.
- 9 PIÈCE N^o P-49 : Avis de
10 cotisation et déclarations de
11 revenus modifiées de Brian
12 Mulroney
- 13 35897 COMMISSAIRE OLIPHANT : Veuillez
14 poursuivre, maître Pratte.
- 15 35898 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney, j'ai
16 seulement --
- 17 35899 M^e WOLSON : Lorsque vous avez posé la
18 question aux avocats, vous n'avez posé la question qu'à
19 deux avocats. Vous avez oublié de poser la question à
20 M^e Houston et à M^e Auger, et peut-être que leur position
21 devrait être consignée également.
- 22 35900 COMMISSAIRE OLIPHANT : En fait, je
23 n'ai pas oublié. M^e Pratte a poursuivi un peu plus vite
24 que prévu.
- 25 35901 Maître Houston, quelle est votre
26 position quant à la pièce P-49?

- 1 35902 M^e HOUSTON : Je consens à son dépôt.
- 2 35903 COMMISSAIRE OLIPHANT : Vous
- 3 consentez. Non seulement vous ne vous objectez pas,
- 4 vous consentez.
- 5 35904 M^e HOUSTON : C'est exact, monsieur le
- 6 commissaire.
- 7 35905 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.
- 8 35906 Maître Auger...?
- 9 35907 M^e AUGER : Pas d'objection, monsieur
- 10 le commissaire.
- 11 35908 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.
- 12 35909 M^e PRATTE : Donc, monsieur Mulroney,
- 13 sous réserve des mises en garde que j'ai consignées au
- 14 registre, j'ai quelques questions sur le traitement
- 15 fiscal des sommes.
- 16 35910 Lorsque vous avez reçu les paiements
- 17 dont nous avons discuté au cours des années où vous les
- 18 avez reçus, en 1993-1994, pouvez-vous me dire comment
- 19 vous les perceviez vous-même d'un point de vue fiscal?
- 20 35911 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Comme
- 21 un acompte.
- 22 35912 M^e PRATTE : Ce qui signifiait quoi
- 23 pour vous?
- 24 35913 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Ce qui
- 25 signifiait que les montants ne pouvaient pas être
- 26 déclarés comme revenu jusqu'à ce qu'ils soient compris

1 dans le flux de revenus d'une personne comme étant son
2 propre argent.

3 35914 M^e PRATTE : Et quand l'avez-vous fait?

4 35915 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : En
5 1999.

6 35916 M^e PRATTE : Avez-vous -- je ne veux
7 pas savoir ce qui a pu être discuté, mais lorsque vous
8 avez pris cette décision, avez-vous consulté un
9 conseiller fiscal?

10 35917 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

11 35918 M^e PRATTE : Au moment de prendre cette
12 décision en 1993-1994?

13 35919 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Non.

14 35920 M^e PRATTE : La perception dont vous
15 avez parlé au sujet de l'acompte, je veux seulement
16 savoir --

17 35921 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oh,
18 non, non. J'avais pratiqué le droit pendant 13 ans et
19 j'avais été en affaires. Je n'étais pas avocat
20 fiscaliste, mais ce que je comprenais du droit fiscal
21 était exactement ce que je vous ai dit, qu'un acompte
22 ne peut pas être déclaré comme revenu jusqu'à ce qu'il
23 soit utilisé ainsi, et donc je l'ai traité de cette
24 façon.

25 35922 M^e PRATTE : D'accord. Et les sommes
26 dont nous avons parlé et qui étaient j'imagine dans

1 votre coffre-fort à la maison -- et il y avait
2 également de l'argent à New York?

3 35923 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : C'est
4 exact.

5 35924 M^e PRATTE : Vous nous l'avez dit.
6 Donc, quand avez-vous utilisé cet argent à vos fins
7 personnelles?

8 35925 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Après
9 que les montants aient été déclarés aux ministères du
10 Revenu du Québec et du Canada et que les approbations
11 aient été reçues. Les chèques ont été payés, les impôts
12 ont été entièrement acquittés et l'argent est devenu le
13 mien, ayant été déclaré comme revenu. C'est seulement à
14 ce moment --

15 35926 M^e PRATTE : Pouvez-vous prendre --

16 35927 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : -- que
17 j'en ai utilisé une partie.

18 35928 M^e PRATTE : Pouvez-vous prendre,
19 monsieur Mulroney, l'onglet 26?

20 35929 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

21 35930 M^e PRATTE : Vous verrez qu'il s'agit
22 d'une lettre, une télécopie d'Ogilvy Renault.

23 35931 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

24 35932 M^e PRATTE : Et si vous allez à la
25 première page, il y a là de nombreux points, un et
26 deux. Voyez-vous cela?

- 1 35933 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
- 2 35934 M^e PRATTE : D'abord, monsieur
3 Mulroney, il s'agit d'une lettre envoyée par Wilfrid
4 Lefebvre d'Ogilvy Renault?
- 5 35935 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
- 6 35936 M^e PRATTE : Et elle fait référence, si
7 vous allez à « *Objet : Divulgation volontaire* » --
8 [Texte en italique en français dans la transcription]
- 9 35937 Vous devez dire oui ou non pour le
10 registre.
- 11 35938 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Je suis
12 désolé, oui.
- 13 35939 M^e PRATTE : Avez-vous participé aux
14 discussions que M^e Lefebvre aurait pu avoir avec les
15 autorités québécoises ou fédérales en ce qui concerne
16 la *divulgation volontaire*? [Texte en italique en
17 français dans la transcription]
- 18 35940 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Pas du
19 tout.
- 20 35941 M^e PRATTE : Vous a-t-on montré des
21 copies de ce document -- et il y a les deux suivants
22 qui le précèdent en fait dans le temps. Le dernier date
23 du 2 février 2000.
- 24 35942 Vous a-t-on montré des copies de ces
25 documents, selon votre souvenir, à ce moment-là?

- 1 35943 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Non.
- 2 35944 M^e PRATTE : Si vous allez encore une
3 fois au paragraphe 2, il fait référence à :
4 « les montants décrits dans ma
5 lettre ... impliquent des sommes
6 de 75 000 \$ pour chacune des
7 années d'imposition 1993, 1994
8 et 1995.»
- 9 35945 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
- 10 35946 M^e PRATTE : Vous voyez ça?
- 11 35947 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
- 12 35948 M^e PRATTE : Donc, trois années...
- 13 35949 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Voilà!
- 14 35950 M^e PRATTE : ...pour un total de...?
- 15 35951 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Deux
16 cents vingt-cinq mille dollars.
- 17 35952 M^e PRATTE : Est-ce que ce montant
18 correspond aux sommes qui vous avaient été données par
19 M. Schreiber?
- 20 35953 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY :
21 Parfaitement.
- 22 35954 M^e PRATTE : Encore une fois, monsieur
23 Mulroney, sans violer de secret professionnel, quelle
24 était votre conception ou compréhension, devrais-je
25 dire, de la divulgation volontaire?
- 26 35955 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Eh

1 bien, la divulgation volontaire, c'est un instrument,
2 une espèce de véhicule, disponible à tout citoyen
3 canadien pour une foule de raisons, de régler ou de
4 mettre un terme à une question qui implique le fisc.

5 35956 Alors, j'ai demandé, de façon
6 spéciale, pour m'assurer, et on me dit : Mais il n'y a
7 aucune implication de responsabilité négative qui en
8 découle. Il y a toute sorte de raisons qui peuvent
9 être utilisées, et dans votre cas, c'est... c'est ça.
10 Il n'y avait pas de... je pense que la phrase,
11 *c'était : Aucune culpabilité n'est liée à un citoyen*
12 *canadien qui utilise un véhicule mis à la disposition*
13 *du service fiscal*, quelque chose comme ça. [Texte en
14 italique en anglais dans la transcription]

15 35957 M^e PRATTE : Vous souciez-vous de la
16 façon dont l'affaire serait précisément négociée ou
17 résolue concernant la méthode de résolution au bout du
18 compte?

19 35958 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Non.
20 J'ai seulement dit que cette affaire devait être
21 résolue de façon juste et prompte. Québec est le seul
22 endroit au Canada où il existe deux ministères du
23 revenu parce que Québec perçoit ses propres impôts.
24 Donc, il faut que ce soit fait à la satisfaction des
25 deux, conformément aux coutumes et aux traditions et au

1 droit de la région. Et j'ai dit de régler cela.

2 35959 Pout toute incertitude, tranchez en
3 faveur du gouvernement et faites-moi savoir le coût et
4 je vous enverrai un chèque.

5 35960 M^e PRATTE : J'ai fait référence,
6 monsieur Mulroney, à l'entente dans laquelle tous ont
7 confirmé que ce montant de 37 500 \$ par année a été
8 ajouté à l'impôt qui vous deviez.

9 35961 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

10 35962 M^e PRATTE : Avez-vous payé ces
11 montants à votre connaissance?

12 35963 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

13 35964 M^e PRATTE : Pouvez-vous -- il s'agit
14 d'un sujet délicat, monsieur Mulroney, et je ne cherche
15 pas à mettre mon nez dans votre vie privée, financière
16 ou autre, bien entendu. Mais pouvez-vous donner à la
17 Commission une idée, en gros, de l'importance de ces
18 montants pour vous?

19 35965 Vous avez déjà parlé du Washington
20 Bureau dans ce contexte, mais je me demande si vous
21 pourriez simplement expliquer un peu plus le contexte
22 du point de vue de l'importance, relative ou autre, des
23 sommes supplémentaires que vous avez dû payer.

24 35966 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Bien,
25 vous savez, je me souviens que le commissaire ait dit à
26 quelqu'un que la somme de 100 000 \$ était considérable

1 pour lui, et elle l'est pour moi aussi, évidemment.

2 Mais, à cette époque et dans le contexte de mon revenu
3 brut, je suppose que c'était facile à gérer, à fournir.

4 35967 Je vous ai expliqué certaines de mes
5 rentrées de fonds et j'ai eu beaucoup de chance, Dieu
6 merci, et c'est le résultat.

7 35968 M^e PRATTE : Une question dans la même
8 veine, monsieur Mulroney, tout en respectant votre vie
9 privée du mieux que nous le pouvons : dans le mandat du
10 commissaire, il y a une question qui porte sur ce qui
11 est advenu de l'argent.

12 35969 Vous avez affirmé que vous
13 considériez qu'il devenait un revenu à ce moment-là
14 environ. Pouvez-vous indiquer au commissaire ce que
15 vous avez fait avec l'argent que vous avez dit que vous
16 croyiez avoir gagné à ce moment-là?

17 35970 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Bien,
18 c'était mon -- c'était mon argent à ce moment-là.
19 C'était mon revenu personnel. Et je ne suis pas plus
20 enchanté à l'idée de traiter -- de parler de cela que
21 n'importe qui dans cette salle le serait sur le plan de
22 la vie privée et ainsi de suite, particulièrement à la
23 lumière de la décision du commissaire sur le respect de
24 ma vie privée et de mes relations d'affaires
25 personnelles.

26 35971 Cela étant dit, la réponse à cette

1 question est la réponse à presque n'importe quelle
2 question que vous pourriez me poser à ce sujet, mais
3 particulièrement ceci : je l'ai dispersé parmi les
4 membres de ma famille immédiate et étendue au Canada et
5 aux États-Unis -- après qu'il est devenu le mien. Après
6 qu'il est devenu le mien.

7 35972 Et après que l'on m'a assuré --
8 garanti -- assuré plutôt, maître Pratte, que la manière
9 dont je l'avais traité comme un acompte était
10 appropriée et adéquate, mon opinion, qui était
11 confirmée, était que -- autrement dit, jusqu'à ce que
12 je paye -- quand je payais mes impôts, c'est à ce
13 moment qu'ils devenaient payables et exigibles.

14 35973 Alors, quand je vois parfois des
15 choses dans les médias comme quoi j'étais en retard
16 dans mes impôts, je connais quelqu'un qui n'est pas du
17 même avis.

18 35974 M^e PRATTE : Puis-je vous poser
19 quelques questions -- merci, monsieur Mulroney.

20 35975 Une dernière question à ce sujet :
21 quand vous avez décidé d'inclure cet argent dans votre
22 revenu comme vous venez de nous l'expliquer, quelle
23 était votre compréhension du mandat de surveillance que
24 vous aviez?

25 35976 Était-il toujours en vigueur ou que
26 lui est-il arrivé?

1 35977 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui. Le
2 mandat de surveillance concernait les intérêts
3 commerciaux de M. Schreiber. Il m'a parlé -- il n'a mis
4 un terme à rien, et moi non plus, en Suisse. J'essayais
5 manifestement de fonctionner pour l'aider avec ses
6 nouveaux produits de pâtes alimentaires. Je croyais que
7 ça continuait et qu'un jour cela réussirait ou
8 échouerait officiellement, et que l'on n'en entendrait
9 plus parler.

10 35978 Nous n'en étions pas encore à cette
11 étape, mais je pensais qu'il était approprié de faire
12 ce que j'ai fait. Comme je le dis, c'était conformément
13 à ma compréhension des dispositions des lois relatives
14 aux acomptes, et je traitais cela de cette manière.
15 Lorsque cela devenait exigible, je payais mes impôts.

16 35979 M^e PRATTE : M. Doucet a témoigné
17 concernant un certain nombre de notes qu'il a écrites,
18 une série de notes qu'il a écrites sporadiquement, si
19 ma mémoire est bonne, à la suite de l'émission *The*
20 *Fifth Estate*.

21 35980 Mes questions sont un peu dans le
22 désordre. J'aurais dû vous le demander plus tôt.

23 35981 Juste pour votre information,
24 monsieur Mulroney, je ne vais pas nécessairement aller
25 en profondeur dans ces choses, mais, pour que le
26 commissaire et tout le monde puissent suivre, prenez

- 1 l'onglet 89.
- 2 35982 Nous revenons maintenant à l'un des
3 grands recueils, onglet 2.
- 4 35983 Désolé, volume 2, onglet 89.
- 5 35984 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
- 6 35985 M^e PRATTE : Il a été déterminé que
7 cette note a été tapée à la machine. En fait, à
8 l'origine, elle a été manuscrite par M. Doucet après
9 qu'il eut regardé l'émission *The Fifth Estate*.
- 10 35986 Voici la seule question que j'ai pour
11 vous à cet égard, monsieur Mulroney : à ce moment-là,
12 étiez-vous au courant que M. Doucet rédigeait une telle
13 note?
- 14 35987 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Non.
- 15 35988 M^e PRATTE : Lui avez-vous demandé de
16 regarder l'émission pour vous --
- 17 35989 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Non.
- 18 35990 M^e PRATTE : -- et de consigner toutes
19 les réflexions qu'il pourrait avoir?
- 20 35991 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Non.
- 21 35992 M^e PRATTE : Si vous passez au prochain
22 onglet, onglet 90 --
- 23 35993 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
- 24 35994 M^e PRATTE : Il y a une autre note que
25 M. Doucet a écrite. Elle est datée du 26 décembre 1999
26 et fait référence, comme il l'explique, à une réunion

1 qu'il a tenue chez lui, je crois, le lendemain de Noël,
2 en 1999.

3 35995 Vous devez répondre « oui » ou
4 « non » pour les besoins du dossier.

5 35996 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Je suis
6 navré, oui. Oui.

7 35997 M^e PRATTE : Premièrement, permettez-
8 moi de vous demander ceci : saviez-vous que M. MacKay
9 -- pas M. MacKay, mais M. Doucet et M. Schreiber
10 étaient censés se rencontrer ce jour-là avant la
11 réunion?

12 35998 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Je ne
13 crois pas, non.

14 35999 M^e PRATTE : D'accord. Quand avez-vous
15 appris que cette rencontre avait eu lieu?

16 36000 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Je peux
17 seulement supposer que M. Doucet a dû m'appeler après
18 qu'elle a eu lieu.

19 36001 M^e PRATTE : D'accord. Vous souvenez-
20 vous de ce qu'il pourrait vous avoir dit à la suite de
21 cette rencontre, M. Doucet?

22 36002 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Pas
23 cette rencontre. Je crois qu'il m'a appelé après une
24 autre rencontre, et peut-être que cela me dit plus
25 quelque chose que n'importe quoi d'autre.

26 36003 M^e PRATTE : Bien, monsieur Mulroney,

1 passons alors à la prochaine rencontre, ou, je devrais
2 dire, à une autre rencontre.

3 36004 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

4 36005 M^e PRATTE : Onglet 91.

5 36006 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

6 36007 M^e PRATTE : Si vous allez au -- il y a
7 un paragraphe -- premièrement, pour vous situer, ce
8 sont des notes rédigées par M. Doucet sur sa rencontre
9 avec M. Schreiber au Royal York à Toronto.

10 36008 Vous verrez cela complètement en haut
11 de la page, à l'onglet 91.

12 36009 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

13 36010 M^e PRATTE : Le 11 janvier 2000.

14 36011 Saviez-vous à l'avance qu'une telle
15 rencontre allait se dérouler?

16 36012 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Celle-
17 là, non.

18 36013 M^e PRATTE : Allez au paragraphe 3 --

19 36014 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

20 36015 M^e PRATTE : Je me demande si vous
21 pourriez seulement lire le paragraphe dans votre tête
22 et je vous poserai ensuite une question.

23 --- Pause

24 36016 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

25 36017 COMMISSAIRE OLIPHANT : Examinons-nous
26 le paragraphe numéro 3 ou le troisième paragraphe de

1 cette page?

2 36018 M^e PRATTE : Je parle du numéro 3, qui
3 commence -- bonne question, monsieur le commissaire.
4 Merci.

5 36019 Il commence par « Maintenant
6 concernant notre ami B. M.... » [Traduction du texte
7 lu]

8 36020 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord, j'y
9 suis. Merci.

10 36021 M^e PRATTE : D'accord. Avez-vous lu ce
11 paragraphe, monsieur Mulroney?

12 36022 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

13 36023 M^e PRATTE : Est-ce qu'il ravive des
14 souvenirs quant à une discussion que vous auriez eue
15 avec M. Doucet?

16 36024 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

17 36025 M^e PRATTE : Quels souvenirs?

18 36026 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Il m'a
19 appelé. Il a dû m'appeler après la rencontre
20 antérieure.

21 36027 M^e PRATTE : Le 26 décembre.

22 36028 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui,
23 après, parce qu'il est très évident qu'il parle de
24 cette transcription. Il parle de cette transcription.

25 36029 Et il est clair que M. Schreiber a
26 dit...

1 36030 M^e PRATTE : Merci.

2 36031 Maître Wolson me fait observer avec
3 obligeance que la transcription que vous tenez à la
4 main est la transcription de l'interrogatoire préalable
5 --

6 36032 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui, je
7 suis désolé.

8 36033 M^e PRATTE : -- dans votre déclaration
9 sur Airbus.

10 36034 Je crois que nous lui avons attribué
11 un numéro de preuve, monsieur le commissaire, mais
12 j'oublie lequel, mais la transcription de
13 l'interrogatoire préalable de --

14 36035 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Mille
15 neuf cent quatre-vingt-seize.

16 36036 M^e PRATTE : Le 17 avril 1996.

17 36037 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY :
18 L'interrogatoire avant défense à Montréal.

19 36038 M^e PRATTE : Merci.

20 36039 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

21 36040 M^e PRATTE : Page 49? Page 48.

22 36041 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

23 36042 M^e PRATTE : Merci, monsieur. Désolé.
24 Alors, vous disiez qu'il était très évident qu'il
25 parlait de cette transcription, pièce P-48.

26 36044 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui. Ce

1 dout je me souviens, c'est que M. Doucet m'a appelé
2 pour me dire que M. Schreiber avait soulevé cela.
3 Ainsi, M. Schreiber, apparemment mon ami et mon allié
4 dans cette lutte contre le gouvernement, était
5 soudainement inquiet de la formulation du document que
6 nous avons examiné précédemment.

7 36045 J'ai donc parlé à Fred et je lui ai
8 envoyé deux ou trois pages, je crois, du document. Et
9 je me souviens que M. Doucet a examiné tout le document
10 avec lui, et il était très clair que M. Schreiber avait
11 commis la même erreur que le *National Post*, le *Globe*
12 and *Mail* et beaucoup d'autres, y compris la personne
13 qui tient une chronique à qui j'ai fait allusion plus
14 tôt, et cela concernait la dernière question que vous
15 avez soulevée avec moi, selon laquelle j'avais
16 précédemment entretenu des relations avec eux dans
17 l'affaire Airbus.

18 36046 Ce dont je me rappelle à ce sujet,
19 parce que M. Doucet m'a dit que M. Schreiber, pendant
20 la rencontre, lui avait demandé de m'appeler pour
21 rendre compte de la rencontre ou quelque chose du
22 genre. M. Doucet m'a décrit que, lorsqu'il avait
23 expliqué et montré cela à M. Schreiber et attiré
24 clairement son attention sur le fait que cela avait
25 trait à Airbus et non à une déclaration de M. Mulroney
26 selon laquelle il n'avait jamais eu de relation avec

1 M. Schreiber -- au contraire, je n'avais pas eu de
2 relation en lien avec Airbus.

3 36047 M. Doucet m'a relaté que, à ce
4 moment-là, M. Schreiber, après qu'on lui a fait
5 observer ce point, fait cela.

6 36048 Ah! Fred, maintenant, je comprends.
7 Bien.

8 36049 COMMISSAIRE OLIPHANT : Le dossier
9 devrait peut-être indiquer que M. Mulroney s'est frappé
10 le front.

11 36050 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY :
12 violemment. violemment, monsieur le commissaire.

13 36051 Alors, c'est la -- c'est pourquoi je
14 me souviens de cette conversation particulière.

15 36052 Mais je ne devrais pas -- je ne
16 devrais pas, comme je le dis, être trop dur envers
17 M. Schreiber pour cela. C'est une erreur qui s'est
18 frayé un chemin dans le -- dans le vocabulaire d'un
19 grand nombre de gens à bien des occasions.

20 36053 M^e PRATTE : Pourriez-vous maintenant
21 aller à l'onglet 93?

22 36054 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

23 36055 M^e PRATTE : Il y a plusieurs pages,
24 monsieur Mulroney. La première est un document
25 simplement intitulé « Mandat », et il contient du texte
26 dactylographié, mais pas de notes manuscrites.

- 1 36056 Quand avez-vous vu ce document la
2 première fois? Je ne vous demande pas une heure ni une
3 journée précise.
- 4 36057 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Je
5 crois que je l'ai vu lorsqu'il a été présenté lors
6 d'une audience du Comité de l'éthique.
- 7 36058 M^e PRATTE : M. Doucet a déclaré sous
8 serment qu'il s'agit d'un document dont il a discuté
9 avec M. Schreiber le 4 février 2000 ou autour de cette
10 date.
- 11 36059 Vous devez répondre « oui » ou
12 « non » pour les besoins du dossier, monsieur Mulroney.
- 13 36060 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.
14 Oui.
- 15 36061 M^e PRATTE : Merci. Avez-vous eu
16 quelque chose à voir avec la rédaction de ce document?
17 Avez-vous demandé à M. Doucet de faire cela pour vous?
- 18 36062 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Pas du
19 tout.
- 20 36063 M^e PRATTE : Vous souvenez-vous que
21 M. Doucet vous ait lu ou communiqué le contenu de ce
22 document vierge avant la rencontre du 4 février?
- 23 36064 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Avant?
- 24 36065 M^e PRATTE : Avant.
- 25 36066 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Non.
- 26 36067 M^e PRATTE : Alors, si vous allez à la

1 page suivante dans le même onglet, monsieur Mulroney --

2 36068 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

3 36069 M^e PRATTE : Au deuxième paragraphe,

4 vous voyez, il y a un chiffre inséré dans un espace

5 blanc.

6 « Les honoraires couvrant les

7 services et les dépenses sont

8 établis à 250 000 \$ pour la

9 période. » [Traduction du texte

10 lu]

11 36070 Voyez-vous cela?

12 36071 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

13 36072 M^e PRATTE : Savez-vous d'où ce chiffre

14 vient? L'avez-vous donné à M. --

15 36073 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Non.

16 36074 M^e PRATTE : Non? Après la rencontre de

17 M. Doucet et de M. Schreiber ce jour-là ou dans les

18 environs, avez-vous reçu des nouvelles de lui

19 concernant la rencontre?

20 36075 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui. Je

21 ne sais pas la date, mais j'ai eu de ses nouvelles.

22 36076 M^e PRATTE : Vous souvenez-vous de ce

23 qu'il vous a dit à ce sujet?

24 36077 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Je

25 pense qu'il m'a raconté en gros qu'il avait rencontré

26 M. Schreiber et qu'il avait cherché à commémorer

1 l'entente, en grande partie à cause de son
2 appréhension, que son instinct lui disait qu'il
3 pourrait y avoir des ennuis avec cet homme parce que le
4 mot magique était « extradition ».

5 36078 C'est le nouveau mot qui est entré
6 dans le vocabulaire.

7 36079 M^e PRATTE : Que voulez-vous dire?

8 36080 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY :
9 M. Schreiber faisait l'objet d'une ordonnance
10 d'extradition en Allemagne pour des infractions, de la
11 subornation, de la corruption, de la fraude, et ainsi
12 de suite.

13 36081 M^e PRATTE : Pour des infractions
14 présumées.

15 36082 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Je suis
16 navré, présumées en Allemagne, oui.

17 36083 M^e PRATTE : Merci.

18 36084 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Mais --
19 alors, c'est évident que sa stratégie au Canada -- tout
20 avait pour but d'éviter son extradition en Allemagne.
21 Et c'est ce qu'il fait depuis les dix dernières années.

22 36085 Alors, il était apparemment obligé et
23 déterminé à faire cela, coûte que coûte.

24 36086 M^e PRATTE : Savez-vous pourquoi
25 M. Doucet aurait pris l'initiative de chercher ce que
26 vous avez appelé la commémoration de votre relation

1 avec M. Schreiber?

2 36087 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Je ne
3 sais pas, excepté le fait que, vous savez, M. Doucet
4 faisait partie des personnes qui -- c'était un vieil
5 ami à moi, un ami précieux à moi, et il avait travaillé
6 avec moi dans des circonstances difficiles, et il m'a
7 présenté dans le secteur privé -- je ne devrais pas
8 dire qu'il m'a officiellement présenté, mais plutôt
9 qu'il m'a présenté de façon plus soutenue à
10 M. Schreiber, et peut-être qu'il se sentait en partie
11 responsable de ce qui arrivait.

12 36088 M. Schreiber n'était pas l'homme que
13 M. Doucet croyait qu'il était, et là, il faisait et
14 disait -- vous savez, il glissait des allusions qu'il
15 était prêt à faire et à dire n'importe quoi pour éviter
16 l'extradition.

17 36089 Manifestement, cela me concernait.
18 J'étais la personne la plus connue du groupe, et il
19 était apparemment obligé et déterminé à faire et à dire
20 n'importe quoi sur moi si cela lui donnait l'avantage
21 de rester au Canada.

22 36090 Il a dit, si j'ose dire, je crois
23 qu'il a dit sur une autre tribune : « Je ferai et dirai
24 n'importe quoi et je signerai n'importe quoi qui
25 m'aidera à rester au Canada. »

26 36091 M^e PRATTE : Quand avez-vous parlé à

1 M. Schreiber ou l'avez-vous rencontré la dernière fois?

2 36092 En 2000, avez-vous rencontré

3 M. Schreiber ou lui avez-vous parlé?

4 36093 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Je ne
5 sais pas. Je ne sais pas quelle était le dernier jour.

6 36094 Bien, c'était -- je vais vous le
7 dire. Cela devait être autour de 2000.

8 36095 M^e PRATTE : Et à quelle occasion
9 était-ce?

10 36096 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Bien,
11 je crois qu'elle est désignée -- et M. Schreiber peut
12 me corriger si je me trompe. Mais je crois, monsieur le
13 commissaire, que c'est ce que M. Schreiber a désigné,
14 je crois, comme une rencontre sur un ton très sinistre
15 au Royal York avec moi.

16 36097 Je crois que c'était la dernière
17 fois.

18 36098 M^e PRATTE : Quelle était la nature de
19 cette rencontre? Était-ce une rencontre d'affaires ou
20 qu'était-ce?

21 36099 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Au
22 Royal York, je suis sorti des toilettes et j'ai
23 rencontré M. Schreiber par hasard, qui était là. Il m'a
24 serré la main et m'a salué, et je l'ai salué, puis je
25 suis retourné à ma place.

26 36100 C'était -- je ne sais pas si c'était

1 -- je ne sais pas si *The Fifth Estate* a rapporté qu'il
2 était arrivé dans une limousine noire en faisant voler
3 des cailloux dans toutes les directions. Je ne suis pas
4 certain.

5 36101 Mais je sais que je sortais des
6 toilettes et que je suis tombé sur lui. C'était
7 sinistre à ce point.

8 36102 M^e PRATTE : Monsieur le commissaire,
9 j'ai une permission à vous demander, si vous m'y
10 autorisez, monsieur.

11 36103 J'arrive à la fin de mes questions.
12 Si possible, et si mes amis sont d'accord, et avec
13 votre permission, si nous pouvions prendre une courte
14 pause, pas plus de 15 minutes, je pourrais examiner mes
15 questions et, je crois, terminer mon interrogatoire
16 avec M. Mulroney d'ici 17 heures, ou à peu près.

17 36104 Je vous saurai gré, à mes amis et à
18 vous, de prendre en considération ma demande.

19 36105 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bien, je n'y
20 vois aucun inconvénient, mais je devrais peut-être
21 recueillir d'autres avis.

22 36106 Maître Vickery...?

23 36107 M^e VICKERY : Pas de problème.

24 36108 COMMISSAIRE OLIPHANT :
25 Maître Houston?

26 36109 M^e HOUSTON : Cela me va.

1 36110 COMMISSAIRE OLIPHANT : Cela vous va?

2 36111 Maître Auger...?

3 36112 M^e AUGER : Cela me convient.

4 36113 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bien.

5 36114 Maître Wolson...?

6 36115 M^e WOLSON : Bien entendu.

7 36116 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.

8 Vous voulez 15 minutes maintenant?

9 36117 M^e PRATTE : Cela m'arrangerait. Je

10 peux examiner mes notes et puis --

11 36118 COMMISSAIRE OLIPHANT : Certainement.

12 36119 C'est parfois une manière d'éviter

13 bien d'autres questions, si vous avez l'occasion

14 d'examiner vos questions et de discuter avec

15 M^e Yarosky, que nous attendons toujours de voir à

16 l'estrade.

17 36120 M^e YAROSKY : J'étais sur le point de

18 me proposer, mais peut-être que le plus grand service

19 que je pourrais vous rendre serait d'examiner ses

20 questions avec lui.

21 36121 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.

22 36122 Nous reviendrons à 16 h 40.

23 36123 Est-ce suffisant pour vous?

24 36124 Seize heures 45. Nous reprendrons à

25 16 h 45.

26 36125 M^e PRATTE : Seize heures 45 serait

1 parfait.

2 36126 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.

3 36127 M^e PRATTE : Merci, monsieur.

4 --- Upon recessing at 4:26 p.m. / Suspension à 16 h 26

5 --- Upon resuming at 4:47 p.m. / Reprise à 16 h 47

6 36128 COMMISSAIRE OLIPHANT : Veuillez vous

7 asseoir.

8 36129 Maître Pratte...

9 36130 M^e PRATTE : Merci, monsieur le

10 commissaire.

11 36131 Nous aurons besoin d'un dernier

12 cahier, monsieur le commissaire. Il s'agit de la pièce

13 P-7, Documents à l'appui du témoignage de M. Schreiber,

14 cahier 4. C'est le cahier de la correspondance, et je

15 débuterai avec l'onglet 22, monsieur Mulroney.

16 36132 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

17 36133 M^e PRATTE : Si vous prenez la première

18 page de la lettre --

19 36134 C'est une lettre qui vous est

20 adressée?

21 36135 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

22 36136 M^e PRATTE : Pourriez-vous lire le

23 deuxième paragraphe, celui qui commence par « Le

24 destin... »?

25 36137 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : « Cher

26 Brian,... » le premier paragraphe -- le deuxième

1 paragraphe :

2 « Le destin joue un rôle
3 important dans la vie des êtres
4 humains. Nous le savons.
5 Personne ne peut échapper à son
6 destin. D'après moi, le destin
7 vous a placé dans une situation
8 où vous êtes capable d'aider les
9 êtres humains, particulièrement
10 les enfants d'Amérique du Nord
11 et du reste du monde, de façon
12 considérable, et votre savoir-
13 faire pourrait vous placer dans
14 une position exceptionnelle et
15 historique et vous faire gagner
16 un prix Nobel. » [Traduction du
17 texte lu]

18 36138 M^e PRATTE : Ensuite, je vous
19 demanderais d'aller à l'onglet 43.

20 36139 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : C'est
21 signé « Karlheinz Schreiber ».

22 36140 M^e PRATTE : Ensuite, pourriez-vous
23 aller à l'onglet 23 --

24 36141 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Oui.

25 36142 M^e PRATTE : -- et lire les
26 deux premiers paragraphes de cette lettre.

1 36143

LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY :

2

« Cher Brian,

3

Mes amis de partout au monde

4

m'ont appelé pour me dire qu'ils

5

n'avaient jamais aussi bien

6

compris pourquoi j'aime l'homme

7

qu'est Brian Mulroney encore

8

plus que le premier ministre

9

Brian Mulroney.

10

C'est la qualité de l'être

11

humain qui compte le plus dans

12

la vie. Votre discours aux

13

funérailles du président Ronald

14

Reagan " Aujourd'hui, je dis au

15

revoir à un dirigeant doué, à un

16

président historique et à un

17

être humain bienveillant " vous

18

a valu un respect et une

19

admiration sans bornes partout

20

sur la planète. » [Traduction du

21

texte lu (texte en italiques en

22

français dans le texte lu)]

23 36144

Signé « Karlheinz Schreiber ».

24 36145

M^e PRATTE : Si vous allez à

25

l'onglet 26, il y a une autre lettre que vous a

26

adressée M. Schreiber, en date du 20 juillet 2006,

1 tentative de dissimulation du
2 premier ministre Stephen Harper,
3 de Brian Mulroney, de Robert
4 Douglas Nicholson, du procureur
5 général du Canada et du GEI du
6 ministère de la Justice sont
7 responsables des procédures à la
8 Cour d'appel de l'Ontario
9 concernant mon affaire
10 d'extradition.

11 Vous trouverez ci-joint une
12 copie de la lettre de mon avocat
13 Robert Hladun, c.r., à
14 l'honorable Robert D. Nicholson,
15 ministre de la Justice et
16 procureur général du Canada, du
17 3 avril 2007 ainsi qu'une copie
18 de la lettre du Service
19 d'entraide internationale du
20 ministère de la Justice du
21 27 avril 2007.

22 Le ministre a raté la chance
23 de ramener la justice
24 fondamentale au ministère de la
25 Justice et de mettre un terme à
26 l'affaire d'extradition

1 malhonnête et illégale qui me
2 concerne.

3 Le temps est venu pour vous
4 de mettre fin à tout ce combat
5 contre moi de façon pacifique et
6 satisfaisante. C'est mon dernier
7 avertissement. Je suis prêt à
8 dévoiler : que vous avez reçu
9 des paiements de GCI, de Frank
10 Moores, de Fred Doucet et de
11 Gary Ouellet; que Fred Doucet
12 m'a demandé de transférer des
13 fonds à votre avocat à Genève
14 (Airbus); quel était le motif de
15 votre voyage à Zurich en 1998;
16 que vous m'avez demandé, par le
17 biais de mes avocats, de me
18 parjurer pour vous protéger; que
19 vous avez appuyé la fraude liée
20 au projet Thyssen; et plus.

21 Ce qui arrivera est entre
22 vos mains. Ma patience a des
23 limites.

24 Veuillez agréer, Monsieur,
25 mes salutations distinguées,
26 Karlheinz Schreiber. »

1 36159 M^e PRATTE : Qu'avez-vous compris de

2 « Ce qui arrivera est entre vos mains »?

3 36160 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : C'est

4 la lettre d'un maître-chanteur, et il me menaçait de

5 cette litanie de crimes, qui étaient présumés et qui

6 seraient divulgués si je n'intervenais pas auprès du

7 premier ministre Harper ou du procureur général Rob

8 Nicholson pour freiner ou influencer son affaire

9 d'extradition.

10 36161 C'était manifestement une tentative

11 d'extorsion et de chantage, et ce qu'il allait faire

12 était très clair -- ce qu'il allait faire avec les

13 fausses allégations qui nous ont menés ici aujourd'hui.

14 36162 Et je savais, quand j'ai lu la

15 lettre, que c'était évidemment ce qu'il allait faire.

16 Je savais que ma famille et moi en paierions le prix.

17 J'ai pris la lettre et l'ai envoyée à mon avocat, mais

18 j'étais prêt à payer ce prix et bien plus, au lieu de

19 me plier aux demandes d'un maître-chanteur.

20 36163 Il me demandait de faire quelque

21 chose de malhonnête, d'absolument illégal, en

22 m'ingérant dans le système judiciaire pour arrêter son

23 extradition en Allemagne.

24 36164 Il a affirmé publiquement qu'il

25 ferait n'importe quoi pour éviter de retourner en

26 Allemagne, où la prison l'attend. Il a fait cette

1 déclaration, et ceci le prouvait.

2 36165 Alors, je l'ai mise de côté, je l'ai
3 remise à mon avocat, et je savais fort bien -- je ne
4 savais pas comment ni quand, mais cela s'en venait, la
5 manière dont il allait monter cela pour satisfaire son
6 désir de chantage et d'extorsion.

7 36166 Au lieu de m'y soumettre, je l'ai
8 ignorée totalement.

9 36167 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney,
10 permettez-moi de vous poser une dernière question. Vous
11 avez eu la chance jusqu'à maintenant de réfléchir aux
12 événements qui vous ont conduit ici. Permettez-moi de
13 vous demander directement pourquoi vous avez accepté
14 des paiements en espèces de M. Schreiber et pourquoi
15 vous les avez gérés comme vous l'avez fait.

16 36168 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY :
17 Monsieur le commissaire, j'aimerais pouvoir en dire
18 davantage, mais tout ce que je peux vous dire, c'est
19 que ce qui s'est passé représentait une erreur de
20 jugement monumentale, que je regrette profondément et
21 qui m'a coûté cher. J'ai l'espoir, un jour, de
22 rencontrer un Canadien qui n'aurait pas commis d'erreur
23 de jugement de quelque sorte au cours de sa vie longue
24 et active. Je ne l'ai pas encore rencontré; peut-être
25 un jour.

26 36169 Malheureusement, je ne ferai pas

1 partie de ceux qui peuvent dire, à la fin de leurs
2 jours, qu'ils ont vécu une vie remplie et exempte
3 d'erreurs.

4 36170 Mon erreur a été rendue publique.
5 Elle a été menacée par M. Schreiber avec son chantage
6 et son extorsion. Je préfère de beaucoup qu'elle ait
7 été divulguée comme elle l'a été plutôt que de céder à
8 ce genre de menace.

9 36171 Alors, c'est une erreur, comme je le
10 dis, monsieur le commissaire, qui m'a coûté cher, et je
11 crains d'en avoir bien peu à ajouter là-dessus à la fin
12 de mon témoignage.

13 36172 M^e PRATTE : Ce sont mes questions,
14 monsieur le commissaire.

15 36173 Merci, monsieur Mulroney.

16 36174 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci, maître
17 Pratte.

18 36175 Maître Wolson...

19 36176 M^e WOLSON : Si cela vous convient,
20 monsieur le commissaire, je commencerai mon contre-
21 interrogatoire demain, si vous le permettez.

22 36177 J'aimerais commencer à 10 h 30. Je
23 veux examiner mes notes et la transcription et ajuster
24 mes questions en conséquence.

25 36178 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.
26 Cela me paraît raisonnable.

1 36179 Nous allons donc ajourner la séance
2 pour aujourd'hui et nous commencerons demain matin à
3 10 h 30.

4 36180 Bon après-midi.
5 --- Whereupon the hearing adjourned at 4:59 p.m., to
6 resume on Thursday, May 14, 2009 at 10:30 a.m. /
7 L'audience est ajournée à 16 h 59, pour reprendre
8 le jeudi 14 mai 2009 à 10 h 30

9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26

